ATLAS DE LA BIODIVERSITE DE LA COMMUNE DE LALBENQUE

Rapport final

(2022-2024)

Novembre 2024

LPO OCCITANIE

Agir pour la biodiversité

Avec le soutien financier de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Atlas de la biodiversité de la commune de Lalbenque - Rapport final

Novembre 2024

Rédacteurs

LPO Occitanie – délégation territoriale Lot
Stéphanie Plaga-Lemanski – Ingénieur écologue – stephanie.plaga-lemanski@lpo.fr
Nathan Trouverie - Chargé d'études Nature et Biodiversité – nathan.trouverie@lpo.fr

Inventaires de terrain et animations

Victoire Aziosmanoff - Chargée d'études Nature et Biodiversité / LPO Occitanie
Mathilde Colombat - Chargée d'études Nature et Biodiversité / LPO Occitanie
Stéphanie Plaga-Lemanski – Ingénieur écologue / LPO Occitanie
Camille Schellenberger - Chargée d'études Nature et Biodiversité / LPO Occitanie
Mathias Roth – Educateur Nature / LPO Occitanie

Responsables de projet pour la commune de Lalbenque

Myriam Lezouret-Conquet – 2ème adjointe en charge de l'écologie, de l'environnement et de la biodiversité
Marie-Joëlle Roche - Conseillère déléguée au petit patrimoine, à la biodiversité et au développement d'actions éco-citoyennes

Date de réalisation de l'étude : 2022 – 2024

Photo de couverture

Commune de Lalbenque vue du ciel – Mairie de Lalbenque

Référence à utiliser : LPO Occitanie - Lot, 2024. Atlas de la biodiversité sur la commune de Lalbenque (46) – Identification des enjeux de biodiversité et perspectives d'actions. 106 pages.

Sommaire

Identification du projet 5
Remerciements.....6
Introduction.....7
Contexte local.....8
I. Le contexte géographique.....8
I.1. Localisation de la commune de Lalbenque.....8
I.2. Caractéristiques géologiques.....9
II. Le patrimoine naturel.....9
II.1. Natura 2000 : ZSC Pelouses de Lalbenque (FR7300915).....9
II.2. Les Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques, Faunistiques et Floristiques.....10
III. Cartographie des milieux naturels.....13
Référentiel CORINE biotopes et adaptation au contexte local.....16
Mobilisation citoyenne et acquisition des connaissances.....22
I. Actions visant à l'acquisition des connaissances.....22
I.1. Inventaire des oiseaux.....23
I.2. Inventaire des amphibiens.....24
I.3. Inventaires des reptiles.....24
I.4. Inventaire des insectes.....25
I.5. Inventaire des chauves-souris.....26
I.6. Inventaire de la flore.....26
I.7. Données opportunistes.....26
II. Actions de mobilisation citoyenne et sensibilisation.....27
II.1. Un programme riche d'activités.....27
II.2. Fête de la Nature.....28
II.3. Vision Lalbenque 2035.....29
II.4. Actions de Mobilisation citoyenne.....30
III. Communication.....33
Résultats des inventaires.....36
I. Connaissance de la biodiversité communale.....36
II. Faune.....37
II.1. Avifaune.....37
II.1.1 La diversité des oiseaux de Lalbenque.....37
I.1.2 Les espèces nicheuses les plus communes en 2023 et 2024.....46
I.1.3 La localisation des enjeux pour les oiseaux.....49
I.1.4 Préconisations concernant la préservation des habitats d'intérêt pour l'avifaune locale.....55
II.2. Amphibiens.....56

II.3. Reptiles 59
II.4. Entomofaune 64
II.5. Mammifères 73
III. Flore 77
III.1. Flore patrimoniale 77
III.2. Espèces exotiques envahissantes 83
IV. Enjeux de biodiversité sur la commune de Lalbenque 85
Perspectives d'actions 87
I. Préservation de la biodiversité présente 87
II. Corridors écologiques 88
II.1. Plantation de haies 88
II.2. Maintien et/réouverture des pelouses sèches 89
III. Cohabitation entre les habitants et la biodiversité de proximité 92
I.1. Prise en compte des espèces au quotidien et lors de travaux 92
I.2. Gestion des espaces verts 93
IV. Lutte contre les EEE 94
V. Gestion des points d'eau et de leurs abords 95
IV.1. Lac de Bournel 96
IV.2. Lac de Marcenac 97
VI. Aménagements en faveur de la biodiversité 99
VII. Poursuite des inventaires 101
VIII. Implication des citoyens et usagers 101
Conclusion 102
ANNEXE 103

Identification du projet

Porté par la commune de Lalbenque, en partenariat avec la délégation lotoise de la LPO Occitanie, ce travail a été réalisé avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre de l'appel à projet Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Ce document constitue la synthèse des connaissances de la biodiversité communale au 30 novembre 2024.

La liste des espèces connues à cette date sur la commune de Lalbenque est compilée dans une annexe non jointe à ce document. Les observations réalisées dans le cadre de cet ABC seront versées sur le SINP régional.

Atlas de la biodiversité communale de Lalbenque

Date de soumission du rapport	*30/11/2024*	**Période de mise en œuvre du projet**	*Du 01/10/2022 au 30/11/2024*
Bénéficiaire de la subvention		*Commune de Lalbenque*	
Responsable du projet		*Myriam LEZOURET-CONQUET, 2ème adjointe* en charge de l'écologie, de l'environnement et de la biodiversité	
Contact		*pimpoum@laposte.net ; 06 77 16 62 44*	

Coût total prévisionnel du projet *(rappel)*	*28 950 €*		
Subvention accordée par l'OFB *(rappel)*	*23 160 €*		
Montant total des dépenses engagées *(à titre indicatif)*	*28 950 €*	**Consommation budgétaire** (% du coût total prévisionnel)	*100 %*

Remerciements

Nous remercions sincèrement les élus et les habitants de la commune de Lalbenque ainsi que l'ensemble des contributeurs ayant participé aux inventaires.

De nombreux contributeurs ont apporté leur contribution à la connaissance de la biodiversité au cours de l'ABC sur la commune de Lalbenque.

Observateurs sur la période de l'ABC (par ordre alphabétique) : Pascal Assémat (mention spéciale pour les reptiles), Thierry Bayard, Nicolas Boisset, Ludovic Car, Nicolas Cennac, Nicole et Louis Couchoud, Rolland Dallard, Martine Dutrieux, Marc Esslinger, Rémy Gautier, Florence Gleye, Sophie Grosjean, Virginie Grousset, Graziella Houzeau, Joanna Knappert, Théo Labertie, Teresa Louis, Lüna Marmeuse, Claire Marzet, Harm Meek, Christian Mercadier, Catherine Michels (mention spéciale pour les lépidoptères), Daniel Pasquier, Fabienne Raphoz, Françoise Rauzieres, Martine Renoux, Marie-Joëlle Roche, Antonin Roussel, Caroline Salvat, Camille Schellenberger, Nathan Trouverie, Francis Tarrieu, Renaud Vandeputte, Monique Variengien, William Vielet, Joseph Villiermet.

Merci à Christian Riols pour la détermination des pelotes de rejection.

Introduction

La commune de Lalbenque, d'une superficie de 5200 ha, est située dans le sud du Lot, à égale distance de Cahors au nord et de Caussade au sud. Sa situation, entre le Causse de Limogne et le Quercy Blanc lui confère une diversité géologique qui se traduit par une diversité des paysages et des écosystèmes.
Aujourd'hui peuplée d'environ 1800 habitants, la commune connait un développement urbain et une forte augmentation de la population. Celle-ci se regroupe dans le centre-bourg et des lotissements dans les hameaux répartis sur le territoire. Elle est dispersée sur des espaces linéaires et discontinus ayant créé un mitage de l'espace rural comme des zones périurbaines.

Les paysages semi-ouverts du Causse, bois de chênes pubescents et truffières, pelouses sèches et combes argilo-calcaires, murets en pierres sèches et caselles de berger, contrastent avec les paysages de terres profondes et de coteaux de Serre ouverts sur le Quercy Blanc. La présence en surface de l'eau est rare : quelques étangs à fond d'argile, des ruisseaux intermittents et quelques sources sont pour autant présents sur la commune comme les étangs de Marcenac, d'Ausset, de Bournet et de Laval. Ces derniers sont une richesse pour la biodiversité et le paysage. Les cours d'eau intermittents de la commune alimentent les bassins-versants du Lot, via le ruisseau des Valses et son affluent le Cobot, et du Tarn, via le Lemboulas alimenté par les Pradelles. Ces vallées créent des zones humides occupées par des prairies qui favorisent la biodiversité.
La commune est inscrite dans le périmètre du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. Plusieurs ZNIEFF et une zone Natura 2000 y sont aussi présentes. La biodiversité sur la commune est donc riche et variée mais elle est soumise à de fortes pressions liées à l'impact de l'homme sur le milieu : urbanisation, réduction des haies sur paysage bocager liée à l'agrandissement des parcelles, utilisation de pesticides, travail profond des sols, monoculture, exploitation d'une importante carrière de calcaire à la limite de la commune...

Le projet d'Atlas de la Biodiversité de Lalbenque est d'une part d'identifier les enjeux de biodiversité de la commune par l'acquisition de connaissance naturaliste sur le terrain, d'autre part de permettre aux différents acteurs de la commune de s'approprier les enjeux liés à la biodiversité. L'objectif *in fine* est de sensibiliser à l'échelle communale, à la fois les élus locaux, premiers acteurs en charge de l'aménagement de leur territoire, et les habitants, premiers bénéficiaires d'un cadre de vie préservé. La connaissance et l'appropriation des richesses naturelles, de leurs enjeux et de leurs bienfaits à l'échelle locale, permettra une meilleure prise en compte de la biodiversité et des continuités écologiques à une échelle plus vaste.

La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité s'inscrit dans une démarche de recensement, d'échanges et de vulgarisation de la connaissance de la biodiversité sur la commune. Les inventaires réalisés dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité, la compilation des connaissances et les conclusions associées permettront de fournir aux décideurs politiques un zonage et des mesures de protection du territoire. Ils auront ainsi une meilleure connaissance des secteurs les plus fragiles du point de vue de la biodiversité et seront à même de prendre les décisions permettant d'éviter de dégrader ou de porter atteinte par des projets d'aménagements aux zones à forts potentiels et enjeux environnementaux.

Contexte local

I. Le contexte géographique

I.1. Localisation de la commune de Lalbenque

La commune de Lalbenque est située dans le département du Lot, à l'extrême nord-ouest de la région Occitanie. Lalbenque est également une des communes signataires de la charte du Parc naturel régional des Causses du Quercy puisqu'elle s'étend en partie sur le Causse de Limogne, au sud de la rivière Lot, et sur le Quercy Blanc.

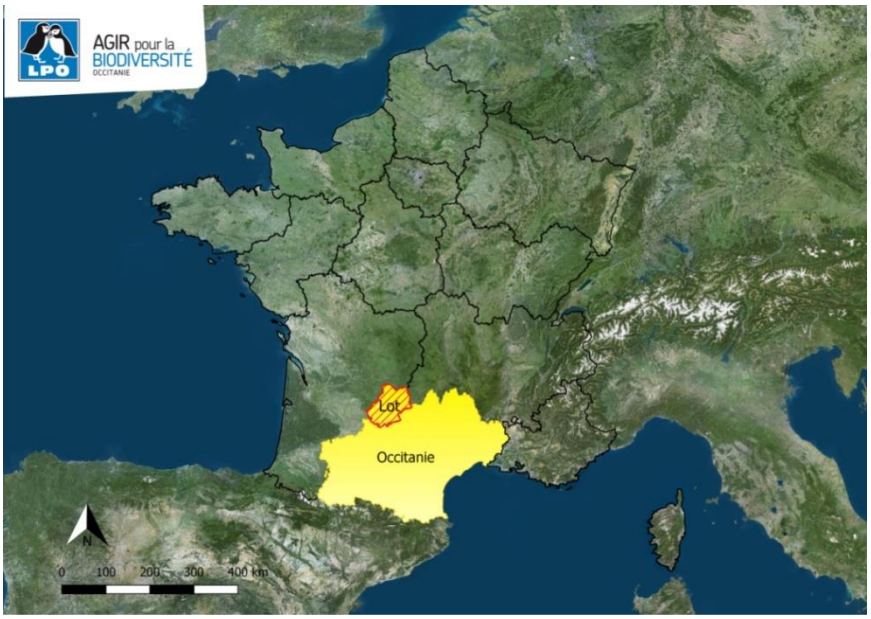

Figure 1 : Localisation de la région Occitanie et du département du Lot sur le territoire français (LPO Occitanie, 2022)

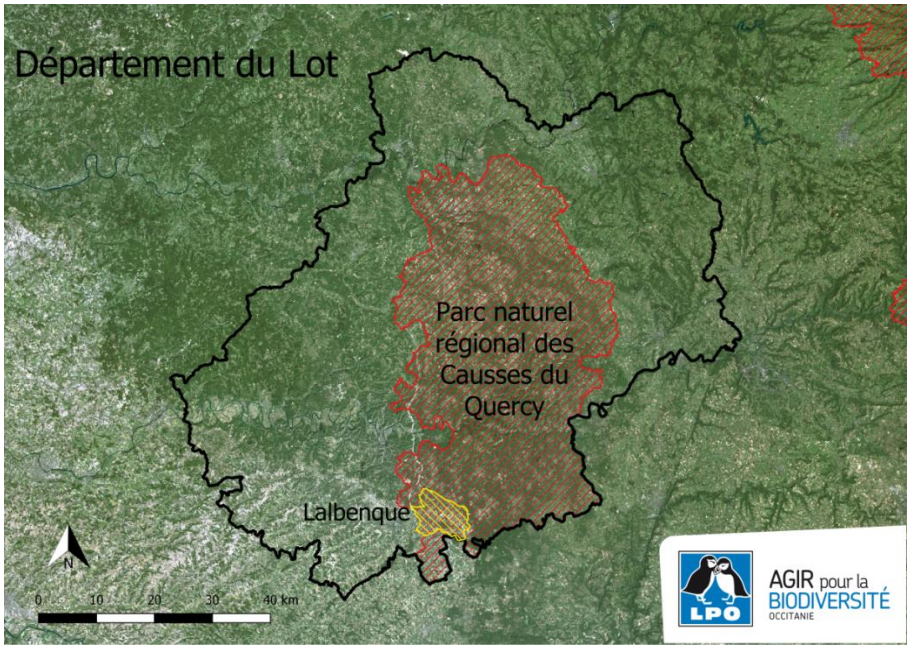

Figure 2 : Localisation du PNR des Causses du Quercy et de la commune de Lalbenque dans le département du Lot (LPO Occitanie, 2022)

I.2. Caractéristiques géologiques

La géologie de la commune de Lalbenque est marquée par un affleurement quasiment-exclusif de roches datant du tertiaire. Il en résulte que les paysages y sont relativement uniformes, d'autant plus que les quelques variantes au nord-ouest (Kimméridgien élevé) et au nord et nord-est (calcaires de l'Aalénien au Kimméridgien supérieur) sont également des calcaires. Seul le vallon du Cieurac au nord-ouest apporte d'autres caractéristiques géologiques avec des alluvions, éboulis, colluvions, tufs, mais sur un territoire très réduit.

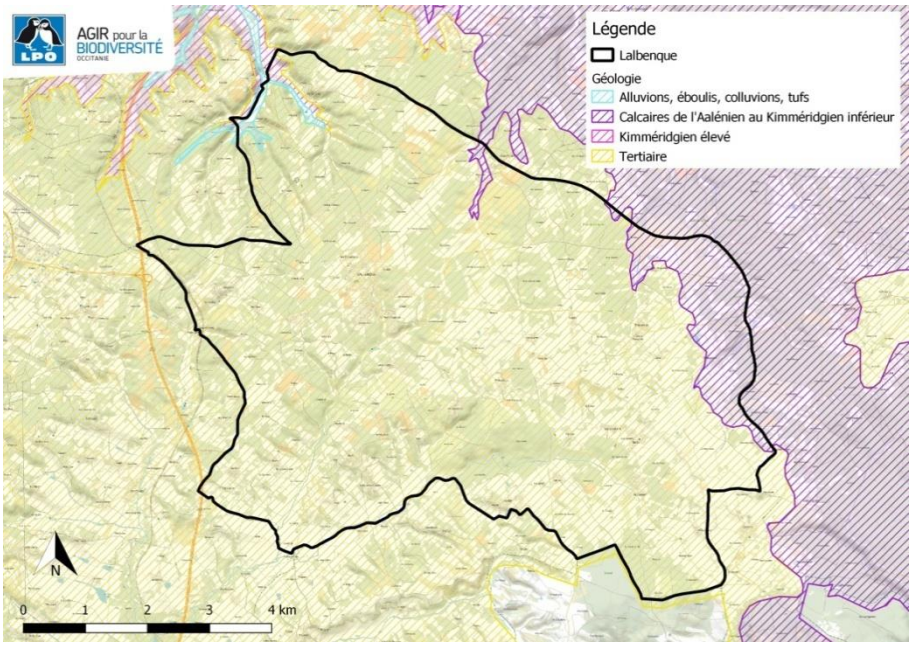

Figure 3 : Géologie de la commune de Lalbenque (LPO Occitanie, 2022)

II. Le patrimoine naturel

Le patrimoine naturel de Lalbenque est reconnu, et déjà en partie identifié. Les pelouses calcicoles qui s'étendent sur son territoire sont considérées d'intérêt communautaire par l'Union Européenne, et en ce sens une Zone Spéciale de Conservation « Pelouses de Lalbenque » a été créée (arrêté de 2007). Aussi, pas moins de 7 Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques, Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF) ont été inscrites à Lalbenque par l'Etat français témoignant de l'importance patrimoniale et de l'originalité des habitats naturels de la commune.

II.1. Natura 2000 : ZSC Pelouses de Lalbenque (FR7300915)

Le réseau Natura 2000 rassemble les sites de grand intérêt pour la conservation de la biodiversité dans l'Union Européenne. Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) sont créées en application de la directive européenne, dite Directive Habitat, relatives à la conservation des habitats, de la faune et de la flore. Cette désignation implique des mesures réglementaires, administratives ou contractuelles de protection de la nature.

La Zone Spéciale de Conservation des Pelouses de Lalbenque est d'une superficie de 401 hectares. Ce site éclaté comprend 3 ensembles de coteaux calcaires essentiellement occupés par des pelouses et des landes ouvertes à Genévrier commun ou à Genêt cendré (ouest-méditerranéenne en aire disjointe sur le Quercy). Elle se caractérise également par un réseau de haies ou linéaires arbustifs en bordure de parcelles cultivées dont le rôle écologique est important.

Les principales menaces qui planent sur ces habitats est la régression des landes et pelouses par modification des pratiques agricoles (abandon pastoral, extension des truffières, semis direct, travail au sol, intensification).

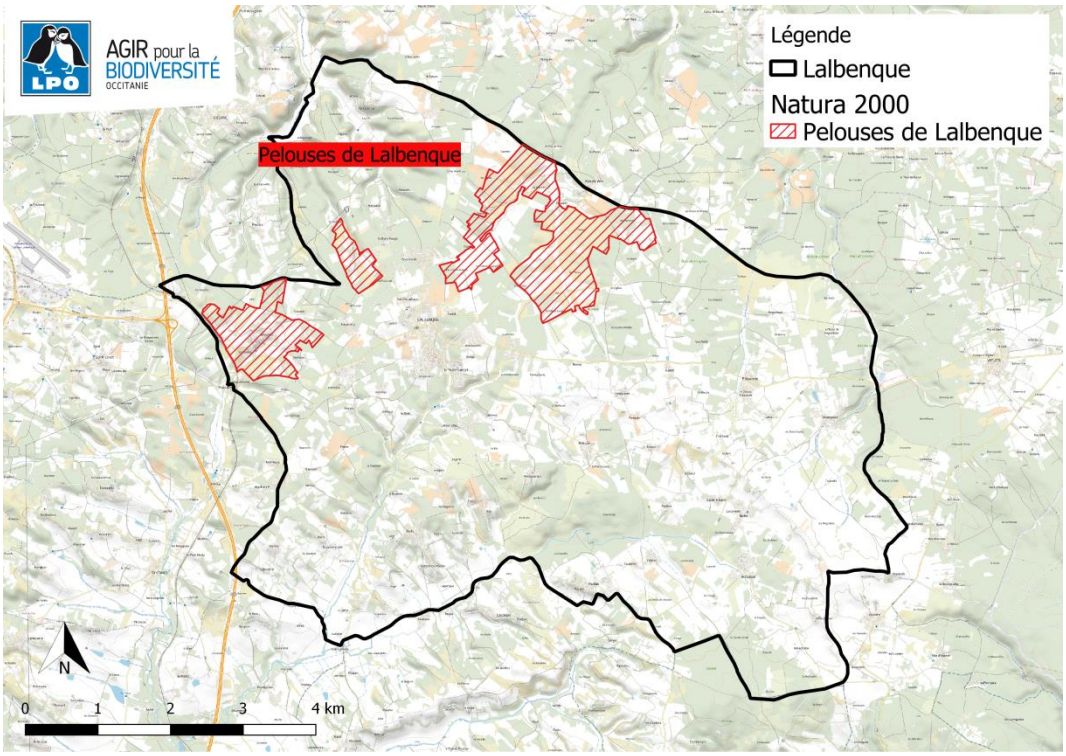

Figure 4 : Localisation de la ZSC Pelouses de Lalbenque (LPO Occitanie, 2022)

II.2. Les Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques, Faunistiques et Floristiques

Lancé en 1982, l'inventaire des ZNIEFF a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, les milieux naturels revêtant les plus grands intérêts écologiques. L'objectif est de créer un socle de connaissance du patrimoine naturel, mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

Sur le territoire de Lalbenque ont été identifiées 7 ZNIEFF de type 1 (plus une autre marginale), d'une superficie totale de 1 567 hectares, soit quasiment 30% de la surface de la commune. Celles-ci, de taille réduite plus réduite que les ZNIEFF de type 2, sont des espaces homogènes en termes de paysage et de fonctionnement écologique. Elles abritent des espèces ou des habitats rares, et/ou menacés, dont l'intérêt de conservation peut être local, régional, national, voire communautaire.

Les descriptions qui suivent sont issues des fiches descriptives de l'Institut National de Protection de la Nature (INPN).

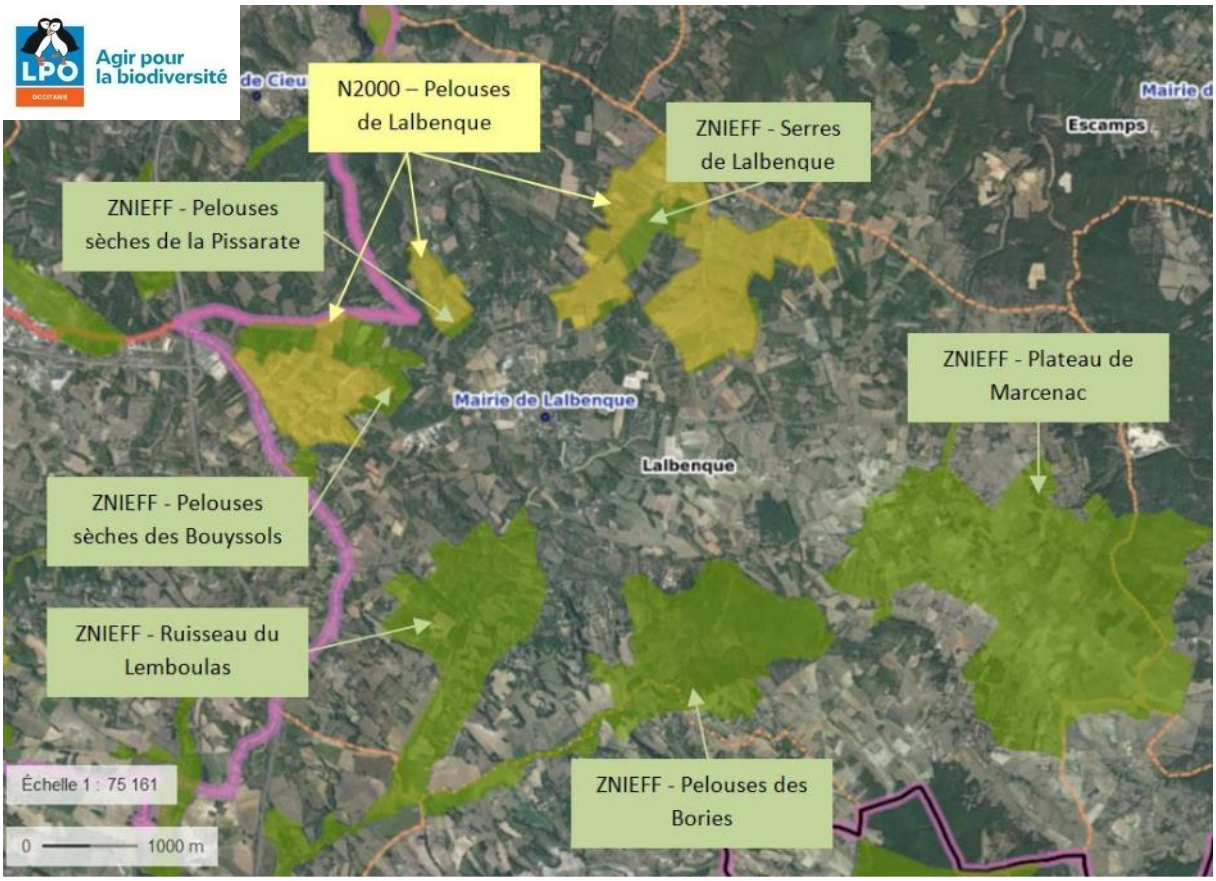

Figure 5 : Localisation des ZNIEFF sur la commune de Lalbenque (LPO Occitanie, 2022)

✓ **Vallon du ruisseau de Cieurac**, 68 ha dont 13 sur la commune de Lalbenque

Cette zone est située dans le Quercy blanc, plus précisément sur sa bordure nord, en contact avec les Cévennes de Cahors (downs). C'est une petite vallée typique de cette zone biogéographique, à vocation agricole (prairies de fauche et cultures), et au milieu de laquelle coule un petit ruisseau temporaire. Ce vallon est entouré de coteaux aux pentes douces et couvertes de bois, de landes et de pelouses, en fonction de leur orientation.

Ce vallon possède un intérêt botanique indéniable avec une flore messicole liée aux cultures de céréales à paille, particulièrement riche et diversifiée. La mise en place d'une gestion conservatoire des taxons protégés serait tout à fait opportune.

✓ **Serres de Lalbenque**, 301 ha

Cette zone située dans le nord-est du Quercy blanc offre un paysage de « serres » typique de ce secteur biogéographique lotois : des pelouses sèches et des landes basses développées sur des coteaux au relief doux, sur sol marno-calcaire d'origine lacustre. La zone est largement dominée par des formations herbacées xérophiles (…), mais aussi probablement de formations plus mésophiles (…) et surtout de formations hyper-xéroclines (…). Des formations à annuelles (…), ainsi que des pelouses de dalles rocheuses (…) viennent compléter ce tableau.

Cette zone, qui bénéficie d'un classement au sein du réseau des zones Natura 2000, possède un intérêt indéniable et très élevé, en particulier par rapport aux habitats et espèces de milieux secs et steppiques. Tout devra être mis en œuvre pour éviter une fermeture des paysages et une mise en culture des sols aujourd'hui occupés par des végétations naturelles de plus en plus rares dans le Quercy blanc et au sein du Parc naturel régional des causses du Quercy.

- ✓ **Pelouses sèches des Bouyssols et de Conquefaunes**, 184 ha

Situé dans le nord-est du Quercy blanc lotois, le site est constitué d'un ensemble de coteaux et de combes modelés dans des calcaires lacustres d'âge oligocène appartenant à la formation des calcaires dits de Lalbenque. Il est constitué d'une mosaïque de zones ouvertes à faiblement boisées. Les zones ouvertes sont majoritairement occupées par des pelouses sèches calcaires, à caractère méridional généralement marqué. Les autres milieux les mieux représentés sont des cultures relativement extensives et des bois de Chêne pubescent de faible étendue. Plantations de chênes truffiers et landes à Genévrier commun occupent des surfaces moindres mais notables. Les habitats naturels d'intérêt patrimonial sont tous liés aux pelouses sèches calcaires (…).

En grande partie dévolue au pacage ovin extensif, cette zone joue un rôle notable dans le maintien des populations de plusieurs espèces rares. Son rôle de réserve de biodiversité est majeur au sein du Quercy blanc, région biogéographique qui connaît une intensification agricole certaine, liée en partie au déclin du pastoralisme.

- ✓ **Pelouses sèches de la Pissarate et des Saques**, 33ha

Située dans le nord-ouest du Quercy blanc lotois, cette petite zone est constituée d'un ensemble de coteaux et de combes peu marqués modelés dans des calcaires lacustres d'âge oligocène appartenant à la formation des calcaires dits de Lalbenque. À large dominante ouverte, elle est majoritairement couverte de pelouses sèches soumises à un pacage ovin extensif. Les autres milieux présents sont des landes à Genévrier commun, des petits bois de Chêne pubescent, des plantations de chênes truffiers ainsi que des cultures extensives et des friches herbacées postculturales. Le site possède un grand intérêt botanique, essentiellement lié à la présence d'un éventail diversifié de pelouses sèches. (…)

Essentiellement dévolue au pacage ovin extensif, cette zone joue donc un rôle important dans la préservation de divers habitats et espèces localisés à rares dans le Lot, au premier rang desquels figurent les remarquables pelouses xériques sur calcaire lacustre de l'est du Quercy blanc et leur riche cortège floristique et entomologique.

- ✓ **Pelouses des Bories et de Cournesse et des prairies des terriers**, 169 ha

Cette ZNIEFF concerne les pentes sèches situées au droit des lieux-dits « Cournesse » et « les Bories » sur la commune de Lalbenque. Elle présente une richesse floristique et faunistique importante du fait de la diversité des milieux présents sur le site, depuis les secteurs secs caractéristiques du Quercy blanc aux milieux plus frais et humides des fonds de vallon et bordant les cours d'eau. Sa topographie, la roche mère calcaire poreuse et l'exposition sud confèrent au site des caractéristiques extrêmement arides, ce qui explique sa richesse en espèces thermophiles, voire xérophiles. (…)

- ✓ **Ruisseau de Lemboulas et ruisseaux affluents**, 1311 ha dont 308 sur la commune de Lalbenque

Cette ZNIEFF linéaire prend en compte la rivière Lemboulas (incluant quelques affluents). Le Lemboulas traverse le Lot puis le Tarn-et-Garonne, et sert de frontière naturelle entre les deux départements. C'est un ruisseau de type « méditerranéen », c'est-à-dire avec un débit d'eau très important de l'hiver au printemps, qui entraîne des inondations régulières, et une période d'étiage très marquée avec un écoulement faible voire nul ou parfois souterrain. (…)

Concernant la flore et les habitats, on dénombre pas moins de 22 espèces de plantes déterminantes sur l'ensemble de la vallée. (…)

- ✓ **Plateau de Marcenac et de Saint-Hilaire**, 670 ha dont 558 sur la commune de Lalbenque

Il s'agit d'un secteur de plateau calcaire et calcaréo-marneux (…) essentiellement occupé par diverses cultures herbacées, mais comprenant une proportion non négligeable de fruticées calcicoles, de pelouses sèches de divers types (…). Quelques prairies mésophiles à mésohygrophiles (…), des bosquets et des bois caducifoliés peu étendus, ainsi que des vignes relictuelles et des truffières à fréquent aspect de pré-bois sont également présents. On peut aussi souligner la présence de quelques points d'eau temporaires ou permanents. Les zones boisées enrésinées et l'habitat humain restent ponctuels et localisés.

Le déclin du pâturage extensif provoque la fermeture et l'uniformisation des landes et des pelouses sur calcaires jurassiques durs (au nord du site). L'intensification agricole sur les terrains tertiaires entraîne quant à elle une régression des pelouses, des landes, des prairies naturelles et des haies ainsi que des populations locales des espèces liées à ces milieux. La présence de terrains gérés en agriculture biologique joue en revanche, localement, en faveur du maintien de la biodiversité, notamment en ce qui concerne la diversité des plantes messicoles, plantes très sensibles à l'utilisation des désherbants chimiques. Les micro-zones inondables et leur flore associée sont très vulnérables, tout comme les espèces d'oiseaux nichant au sol en milieu cultivé (œdicnèmes, busards).

- ✓ **Pelouses marno-calcaires du plateau de Belfort-du-Quercy et Labastide-de-Penne**, 1188 hectares, mais marginale sur la commune de Lalbenque

Cette ZNIEFF se situe dans le Quercy blanc, frange intermédiaire entre le causse du Quercy et le bassin garonnais. La ZNIEFF concerne la portion terminale d'un plateau qui comprend deux parties bien distinctes : au nord, il s'agit d'un plan de pente sud constitué de calcaires du jurassique supérieur (…).

III. Cartographie des milieux naturels

Etant donné la relative uniformité de la géologie sur la commune de Lalbenque, les paysages de la commune de Lalbenque présentent relativement peu de variété et ont pu être catégorisés selon 12 habitats définis par le référentiel européen CORINE biotopes. Cette cartographie a été réalisée à partir d'images aériennes (Géoportail 2019, résolution 20 cm) qui ne permettent pas toujours une identification facile des milieux. Ces difficultés sont décrites plus loin. Parfois, l'évolution des pratiques humaines au fil du temps entraîne également un décalage dans l'utilisation des parcelles entre le moment de la prise de vue et la lecture de la catégorisation.

Lalbenque s'étend sur 52,24 km², pour une population de 1785 habitants (donnée 2019), soit une densité de seulement 34 habitant par kilomètre carré. L'activité agricole et les espaces non urbanisés ressortent clairement dans les résultats de la photo-interprétation, avec respectivement 62% (pelouses, prairies, cultures, plantations d'arbres, haies) et plus de 90% de la superficie de la commune. En figure 5, on distingue nettement que les paysages ne sont pas distribués régulièrement et s'interpénètrent sous la forme d'une grande mosaïque.

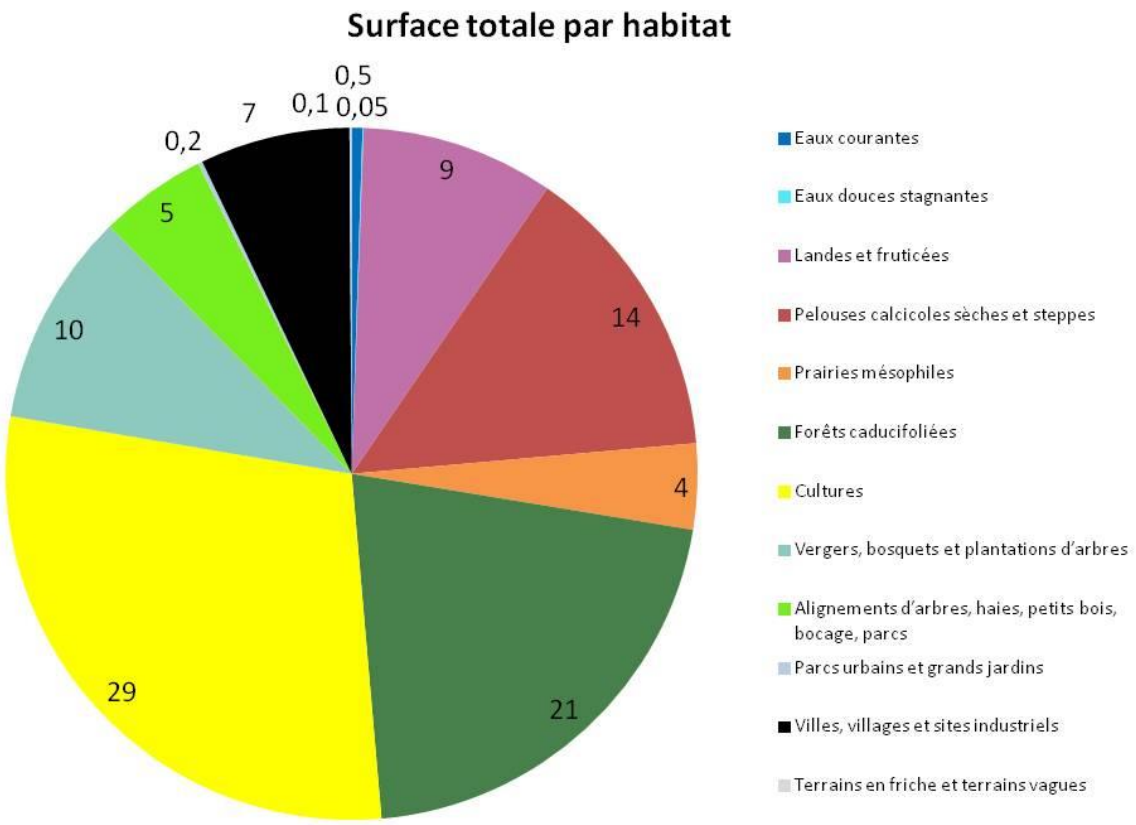

Figure 6 : Superficie totale de chacun des habitats selon le référentiel CORINE biotopes (LPO Occitanie, 2022)

CORINE biotopes	Superficie (ha)
Eaux douces stagnantes	2.6
Eaux courantes	26
Landes et fruticées	470
Pelouses calcicoles sèches et steppes	731
Prairies mésophiles	209
Forêts caducifoliées	1 097
Cultures	1 515
Vergers, bosquets et plantations d'arbres	522
Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs	266
Parcs urbains et grands jardins	10
Villes, villages et sites industriels	366
Terrains en friche et terrains vagues	5
LALBENQUE	5 224

Tableau 1 : Superficie des habitats selon le référentiel CORINE biotopes (LPO Occitanie, 2022)

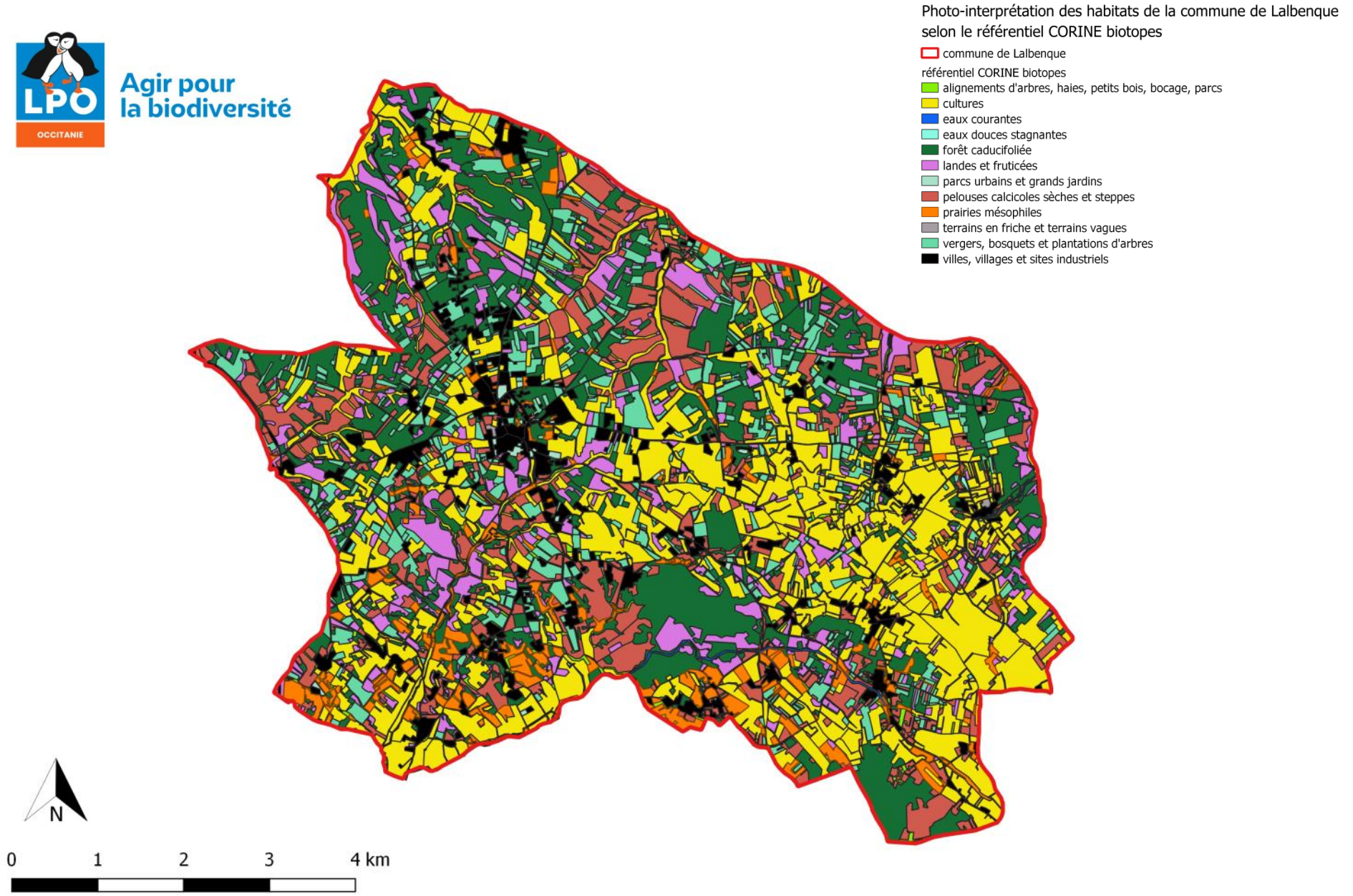

Figure 7 : Photo-interprétation des paysages de la commune de Lalbenque et catégorisation selon le référentiel CORINE biotopes (LPO Occitanie, 2022)

Référentiel CORINE biotopes et adaptation au contexte local

22 – **Eaux douces stagnantes** (0.05%, 2.6 ha)
Définition INPN : Lacs, étangs et mares d'origine naturelle contenant de l'eau douce. Pièces d'eau douce artificielles, incluant réservoirs et canaux.
Contexte local : mares, lacs de Saint-Namphaise et bassins agricoles de rétention sont majoritaires.

24 – **Eaux courantes** (0.5%, 26 ha)
Définition INPN : Toutes les rivières et tous les cours d'eau.
Contexte local : cours d'eau permanents et temporaires

31 – **Landes et fruticées** (9%, 470 ha)
Définition INPN : Etendues couvertes de végétaux ligneux bas, tempérées ; landes atlantiques et alpines, fourrés subalpins et communautés de hautes herbes ; recolonisation forestière décidue, haies, résineux nains.
Contexte local : Ces zones représentent le stade intermédiaire entre la pelouse calcicole et la forêt caducifoliée dans le processus naturel de fermeture. La difficulté est de qualifier ce degré de fermeture (pourcentage et hauteur des ligneux) pour catégoriser les parcelles comme pelouses, landes ou forêts.

34 – **Pelouses calcicoles sèches et steppes** (14%, 731 ha)
Définition INPN : Pelouses sèches et thermophiles des plaines, collines (étage collinéen) et étage montagnard, sur des sols principalement calcaires, sur sables, à la surface de rochers décomposés ; steppes ; formations de lisières forestières thermophiles.
Contexte local : La déprise agricole a fait reculer ce paysage typique des causses. Différencier sur image aérienne les pelouses des landes (degré de fermeture) ou des prairies (hauteur de végétation et usage) peut s'avérer complexe.

38 – **Prairies mésophiles** (4%, 209 ha)
Définition INPN : Pâturages et prairies fauchées mésophiles de plaine et de montagne.
Contexte local : Les prairies de Lalbenque sont à tendance xérophile, plutôt que mésophile. Dans cette catégorie ont été classées les parcelles prairiales d'aspect plus frais (contrairement aux parcelles d'aspect sec). Les difficultés d'interprétation survenaient pour différencier prairies et cultures lorsque fauchées ou récoltées, et parfois prairies et pelouses.

41 – **Forêts caducifoliées** (21%, 1 097 ha)
Définition INPN : Forêts et terrains boisés d'arbres indigènes caducifoliés (autres que des forêts riveraines ou de terrains marécageux). Les forêts dominées par des feuillus caducifoliés mais comprenant des espèces sempervirentes sclérophylles sont incluses.
Contexte local : Localement, la chênaie blanche prédomine. Cette forêt étant souvent une forêt de déprise agricole, les limites avec la lande sont parfois confuses. Une autre difficulté est la caractérisation entre forêts, bois, petits bois, bosquets, etc., selon la superficie.

82 – **Cultures** (29%, 1 515 ha)
Définition INPN : Champs de céréales, betteraves, tournesols, légumineuses fourragères, pommes de terre et autres plantes récoltées annuellement. La qualité et la diversité faunistiques et floristiques dépendent de l'intensité des pratiques agricoles et de la présence de marges ou de bordures de végétation naturelle entre les champs. Si des arbres sont présents, ils peuvent être indiqués simultanément par l'usage des codes 83 ou 84 en complément du présent code.

Contexte local : il peut être difficile sur image aérienne de différencier cultures récoltées et prairies fauchées. Les grands potagers peuvent aussi rentrer dans cette catégorie.

83 – **Vergers, bosquets et plantations d'arbres** (10%, 522 ha)
Définition INPN : Cultures de ligneux. Des vergers extensifs et des vieilles plantations peuvent supporter une flore et une faune riches ; c'est, en particulier, le cas d'anciens vergers à Oliviers et de vieilles plantations de Peupliers avec une strate inférieure à hautes herbes.
Contexte local : Lalbenque est un bastion de la plantation de chênes truffiers. Il est parfois difficile de catégoriser certaines parcelles lorsque ces plantations paraissent anciennes, abandonnées ou non entretenues.

84 – **Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs** (5%, 266 ha)
Définition INPN : Habitats boisés de petite taille, disposés de façon linéaire, en réseaux ou en îlots, intimement entremêlés d'habitats herbeux ou de cultures. Egalement les combinaisons de ces éléments, et des formations agricoles, composées de strates ligneuse et herbacée.
Contexte local : des confusions sont possibles avec les plantations de chênes truffiers, ou pour définir la taille d'un petit bois, d'un bosquet ou d'une forêt.

85 – **Parcs urbains et grands jardins** (0.2%, 10 ha)
Définition INPN : Formations habituellement variées, créées à des fins récréatives. La végétation, habituellement surtout composée d'espèces introduites ou cultivées, peut néanmoins comprendre beaucoup de plantes indigènes et peut supporter une faune variée quand elle n'est pas intensivement gérée. L'hétérogénéité des habitats engendre une grande diversité faunistique avec, quoi qu'il en soit, une prépondérance des espèces communes. La présence fréquente des vieux arbres favorise l'installation d'espèces plus rares.
Contexte local : les grands jardins ouverts en périphérie des zones urbaines peuvent prêter à confusion avec les pelouses.

86 – Villes, villages et sites industriels (7%, 366 ha)
Définition INPN : Aires utilisées pour l'occupation humaine et les activités industrielles. Une faune considérable s'est adaptée aux constructions. Des oiseaux comme *Apus apus*, *Tyto alba* et *Hirundo rustica* y nichent presque exclusivement, utilisant surtout les structures dont l'architecture est traditionnelle. D'autres espèces, des habitats rocheux de montagne, comme *Phoenicurus ochruros*, ont colonisés dans les villages et les villes des basses altitudes. Des chauves-souris se logent dans les constructions. Les plantes de rochers colonisent les vieux murs et les toits.
Contexte local : les axes routiers asphaltés et la voie de chemin de fer sont aussi inclus.

87 – Terrains en friche et terrains vagues (0.1%, 5 ha)
Définition INPN : Champs abandonnés ou au repos (jachères), bords de route et autres espaces interstitiels sur des sols perturbés. Ils sont colonisés par de nombreuses plantes pionnières introduites ou nitrophiles. Ils fournissent parfois des habitats qui peuvent être utilisés par des animaux d'espaces ouverts.
Contexte local : sur image aérienne, les pelouses peuvent parfois prendre l'aspect de terrains vagues ou en friche.

Des cartes thématiques (milieux urbains, aquatiques, agricoles, ouverts, boisés) sont disponibles ci-après.

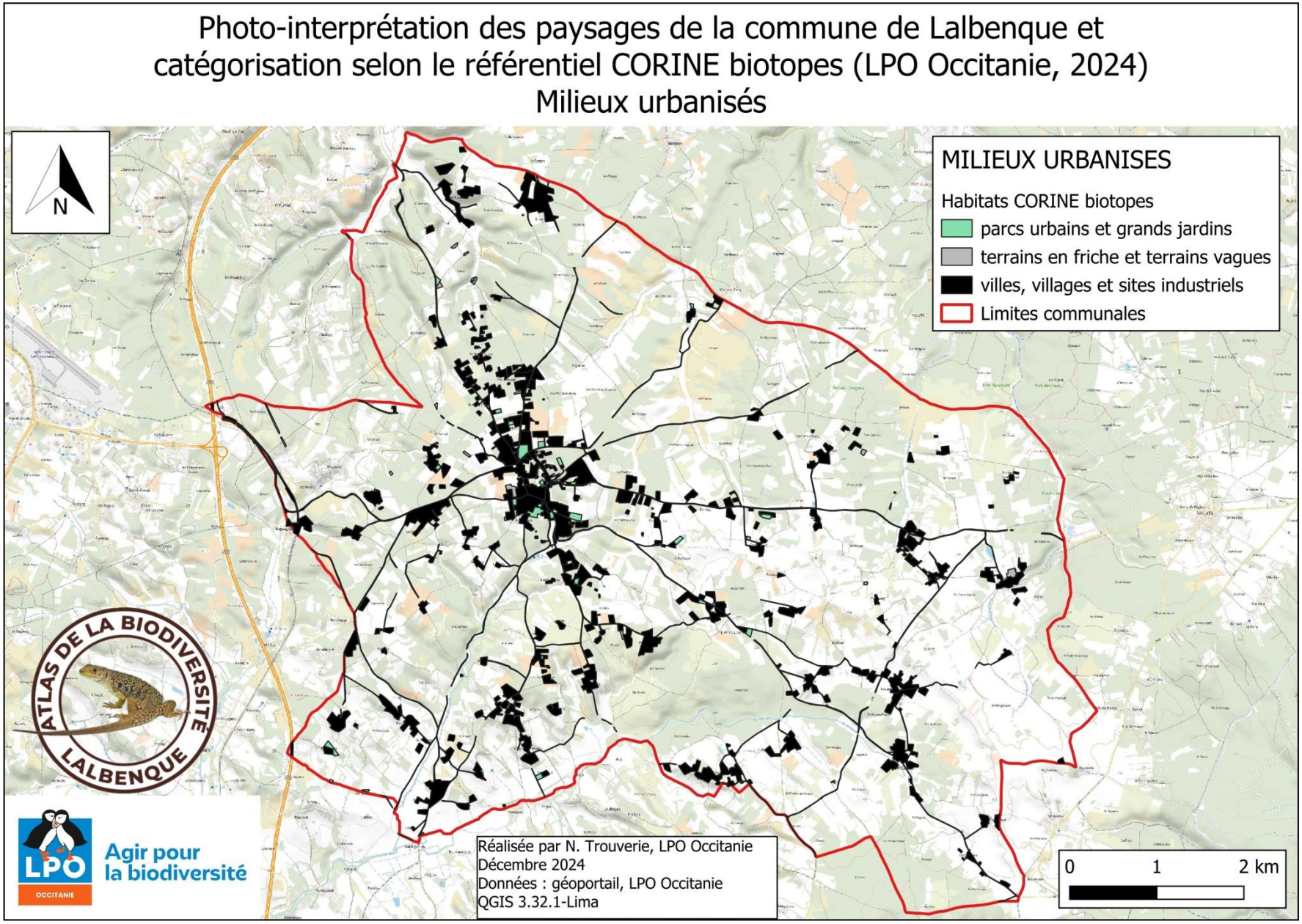

Figure 8 : Photo-interprétation des paysages de la commune de Lalbenque – Milieux urbains (LPO Occitanie, 2022

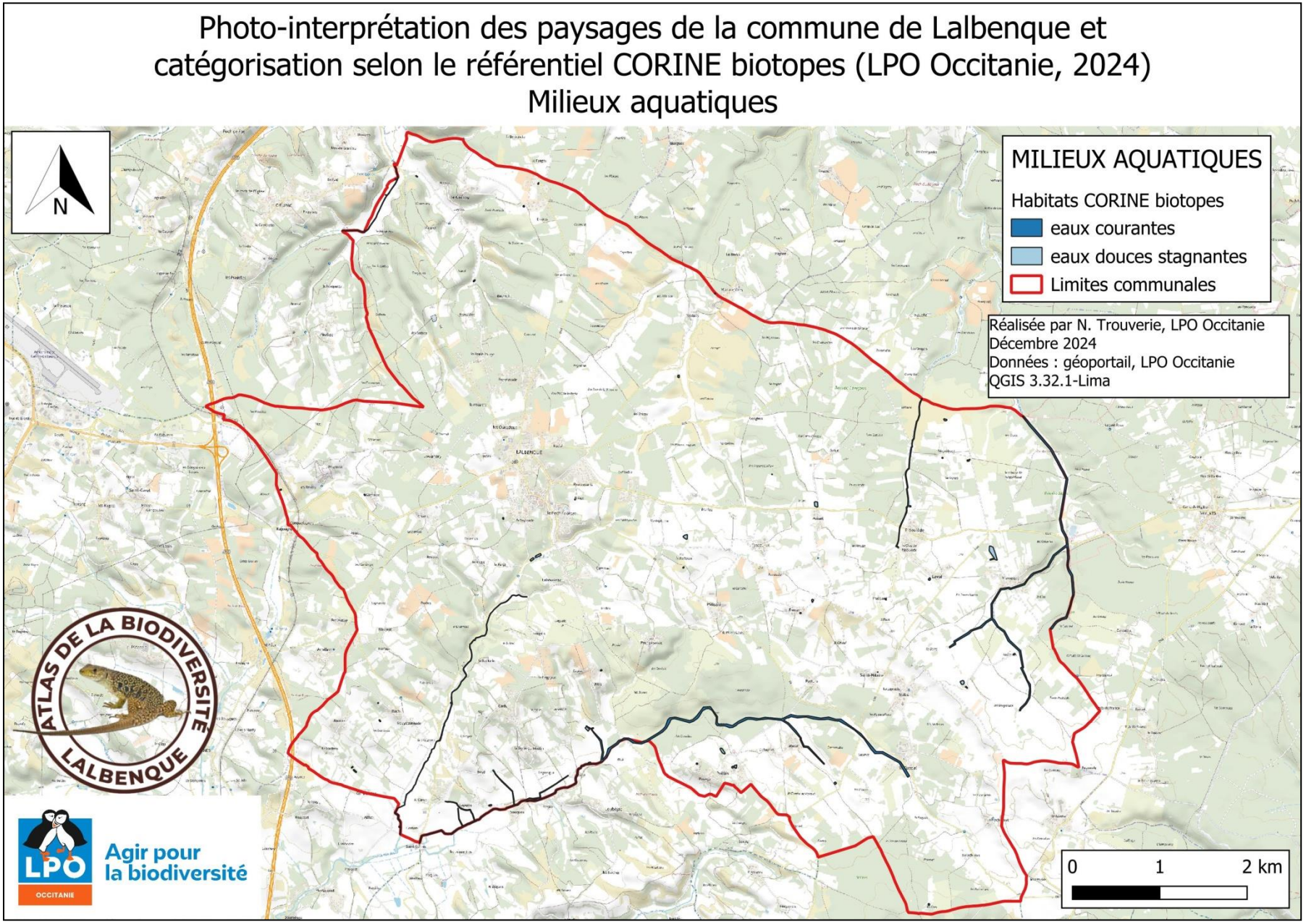

Figure 9 : Photo-interprétation des paysages de la commune de Lalbenque – Milieux aquatiques (LPO Occitanie, 2022

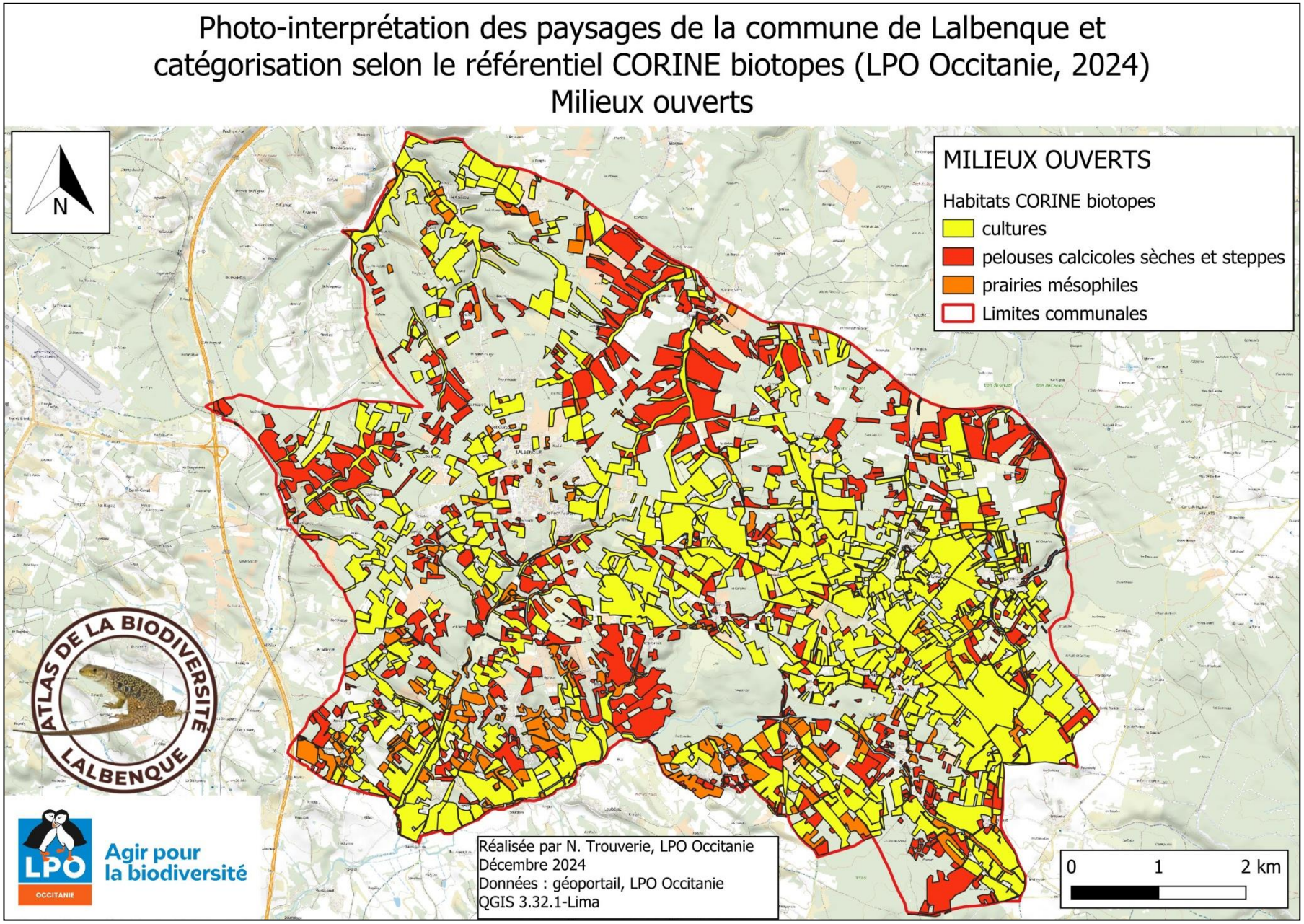

Figure 10 : Photo-interprétation des paysages de la commune de Lalbenque – Milieux ouverts (LPO Occitanie, 2022

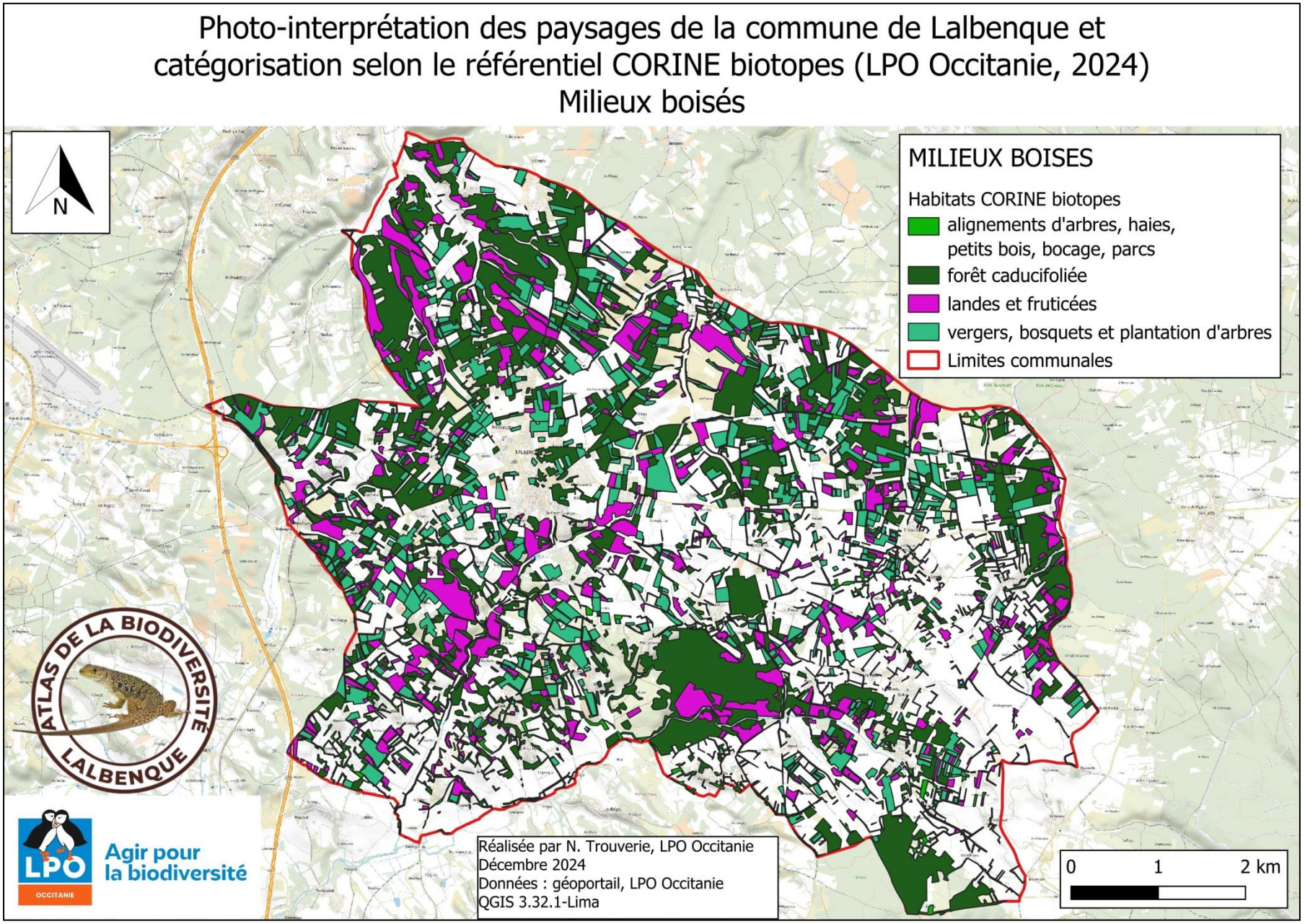

Figure 11 : Photo-interprétation des paysages de la commune de Lalbenque – Milieux boisés (LPO Occitanie, 2022

Mobilisation citoyenne et acquisition des connaissances

Les objectifs de l'Atlas de la biodiversité de Lalbenque sont d'une part d'identifier les enjeux de la biodiversité de la commune par l'acquisition de connaissance naturaliste sur le terrain, d'autre part de permettre aux différents acteurs de la commune de s'approprier les enjeux liés à la biodiversité.

I. Actions visant à l'acquisition des connaissances

La commune de Lalbenque est particulièrement vaste avec une superficie de 5200 ha. Aussi, il a été acté avec les membres de la commission participative « Ecologie-Environnement-Biodiversité » que le travail d'inventaires serait réalisé plus spécifiquement sur les secteurs à enjeux en lien avec la révision du PLU.

Les **secteurs pré-identifiés** sont :
-le bourg de Lalbenque et les hameaux de Nadal et Le Petit Escamps,
-le hameau de Saint-Hilaire,
-les hameaux de Marcenac et de Laval et alentours,
-le hameau de Cuzoul,
-les hameaux de Pechpeyroux et de Pelissié.
Au-delà de l'intérêt de connaissance de la biodiversité dans l'ensemble de ces secteurs pour le PLU, ceci permettra une implication plus forte des habitants de la commune pour les enjeux naturels de celle-ci. Au fil des inventaires, d'autres secteurs ont été prospectés pour améliorer la connaissance liée à des groupes taxonomiques ou des espèces précises à enjeux (Lézard ocellé ou Hermite par exemple).

Sur la commune de Lalbenque, les inventaires ont été réalisés sur les **milieux ouverts** (pelouses sèches, landes de transition, zones agricoles…), **milieux boisés** (chênaie pubescente, truffières…) et **milieux humides**. **Différents inventaires ont été menés sur les vertébrés (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens), les invertébrés (odonates et lépidoptères) ainsi que sur la flore vasculaire.** En effet, les études menées par le Muséum national d'Histoire naturelle montrent qu'en réalisant les inventaires de ces groupes, la proportion d'espaces à enjeux non révélés par ce panel apparait comme relativement faible.
Afin de mener à bien ces inventaires, plusieurs protocoles seront mis en place.

Toutes les données faunistiques ont été géolocalisées et saisies sur l'application Naturalist liée à la base de données en ligne de la LPO « Faune Occitanie ©Visionature/LPO ».

En parallèle, un recueil des données existantes « publiques » a été réalisé par la LPO Occitanie auprès des structures agissant sur le territoire afin d'identifier :

- les zones avec des lacunes générales en termes de connaissances ou celles sur lesquelles les connaissances pourraient être complétées en s'intéressant à de nouveaux groupes d'espèces,
- les zones qui apparaissent à enjeux
- les zones où des inventaires ont déjà été réalisés et où la connaissance de la biodiversité est bonne.

Cette étape est particulièrement importante dans la mesure où elle peut aider à déterminer les enjeux naturalistes globaux de la commune et peut-être affiner les thématiques pressenties. Les structures et bases de données suivantes ont été sollicitées et consultées : Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), PNR des Causses du Quercy, CEN Occitanie, Conservatoire Botanique National Pyrénées Midi-Pyrénées, Biodiv'Occitanie.

I.1. Inventaire des oiseaux

Les inventaires ornithologiques ont été effectués dans les conditions favorables pour les espèces recherchées. Ils ont été réalisés entre avril et juin afin de couvrir la période de reproduction, et ainsi optimiser la détection des espèces.. Des points d'écoute ont été réalisés sur le secteur d'étude selon le protocole IPA pour inventorier les oiseaux. Cette méthode consiste à noter l'ensemble des oiseaux observés et / ou entendus durant 10 minutes à partir d'un point fixe du territoire et sans limitation de distance. Tous les détails pertinents étaient consignés (sexe, âge, comportements, indices de reproduction) directement dans l'application Naturalist, en lien avec la base de données Visionature de la LPO Plusieurs points d'écoute ont été réalisés par secteur pré-identifiés. Les comptages ont été effectués par temps calme durant la période comprise entre 30 minutes et 4 à 5 heures après le lever du jour. Les déterminations ont été réalisées à vue (jumelles et longue-vue) ou au chant. Les inventaires de 2023 et 2024 ont été répartis de manière à optimiser la surface couverte par les points d'écoute, tout en ciblant des milieux variés et des zones mal connues car peu inventoriées par le passé.

Un inventaire a également été dédié aux rapaces nocturnes, suivant le protocole national *Enquête Rapaces nocturnes* coordonné par la LPO France, entre le 15 mai et le 15 juin, période préconisée notamment pour cibler les Hiboux petit-duc et moyen-duc. Conformément au protocole, les prospections nocturnes ont débuté 1 heure après le coucher du soleil et n'ont pas excédé 1h00 du matin. La bande son fournie par l'Observatoire Rapaces pour la repasse a été diffusée sur chaque point d'écoute.

Les espèces dont le chant a été diffusé lors des repasses sont : la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), la Chouette hulotte (*Strix aluco*), l'Effraie des clochers (*Tyto alba*), le Hibou Moyen-duc (*Asio otus*) et le Petit-duc scops (*Otus scops*).

Type de phase	Durée par phase
Ecoute spontanée	2 minutes
Repasse	30 secondes espèce "A"
Ecoute	30 secondes
Repasse	30 secondes espèce "B"
Ecoute	30 secondes
Repasse	30 secondes espèce "C"
Ecoute	30 secondes
Repasse	30 secondes espèce "D"
Ecoute	30 secondes
Ecoute finale	2 minutes

Figure 12 : Schématisation de l'alternance des différentes phases d'écoute et de repasse lors de la réalisation d'un point d'écoute nocturne (© Observatoire Rapaces)

Plus d'informations sur ce programme sont disponible sur le site de l'Observatoire Rapaces : http://observatoire-rapaces.lpo.fr/index.php?m_id=20097.

I.2. Inventaire des amphibiens

Ces inventaires ont été réalisés selon de **protocole de suivi POPAmphibien** mis en place par la Société Herpétologique de France (SHF). L'objectif de celui-ci vise à suivre les évolutions de l'état de santé de la batrachofaune française à partir de l'estimation de l'occurrence des communautés d'amphibiens dans les sites aquatiques.

Trois passages ont été réalisés entre les mois de février et juin 2023 sur les points d'eau relevés lors de la cartographie initiale des milieux par photo-interprétation et complétés par les habitants.
Les trois passages 2024 devaient être réalisés en autonomie par les membres du réseau des observateurs suite à la formation proposée en mars 2023. Très peu de données sont remontées ne permettant pas de considérer cette deuxième saison d'inventaire suffisante.

Le protocole SuiviPOP Amphibiens est disponible sur le site de la SHF : http://lashf.org/wp-content/uploads/2016/06/POPAMPHIBIEN.pdf

I.3. Inventaires des reptiles

Les inventaires des reptiles ont été réalisés selon le **protocole des SuiviPOP Reptiles 2 : suivis temporels** mis en place par la Société Herpétologique de France (SHF). Il permet d'avoir une bonne vision des espèces présentes sur un site en 2 ans. Le protocole est disponible sur le site de la SHF : http://lashf.org/wp-content/uploads/2016/07/POPReptile_2016.pdf

Afin de mettre en place ce protocole, 4 lots de 4 « plaques à reptiles » espacées d'environ 50 m et formant un transect d'environ 150 m ont été disposés sur les lieux-dits de Poudally et Pechpeyroux en 2023. Les plaques permettent à la fois de détecter les espèces les plus héliophiles, mais également d'observer les espèces plus discrètes.
Les plaques sont disposées sur des micro-habitats favorables à la présence des reptiles et à leur thermorégulation comme des lisières. Les prospections ont été réalisées le long des transects prédéfinis au printemps : entre 4 et 6 passages ont été réalisés par transect. Ces derniers ont été effectués lors de journées ensoleillées et peu venteuses, tout en évitant les périodes trop chaudes (> 25°C). Lors des passages, les espèces sont détectées à vue sur le trajet « aller », et les plaques sont relevées lors du trajet « retour ». La détection à vue est efficace pour les espèces qui s'exposent facilement (vipères, lézards et certaines couleuvres). Les plaques leur offrent des supports de thermorégulation. De cette manière, il est possible de détecter les individus immobiles sur le support, ou bien en déplacement.

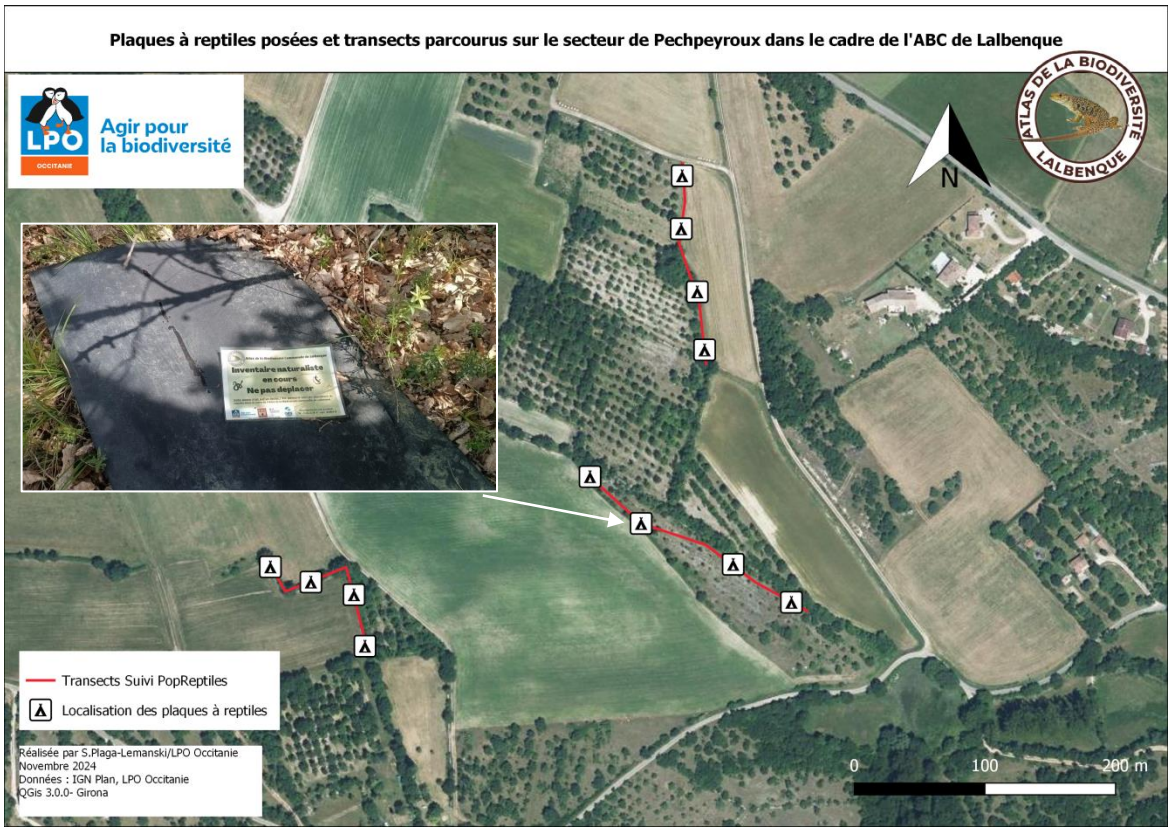

Figure 13 : Localisation des transects et plaques à reptiles sur le secteur de Pechpeyroux et visualisation d'une plaque à reptiles (V.Aziosmanoff/LPO Occitanie)

Une formation a été proposée aux membres du réseau des observateurs le 1 avril 2023. Les différents passages de l'année 2023 ont été réalisés par la LPO Occitanie avec les habitants. Suite à des différents avec certains propriétaires, les plaques à reptiles ont été retirées en cours de protocole sur certaines parcelles. Le suivi n'a donc pas été poursuivi sur toute la période attendue.

Des inventaires spécifiques au Lézard ocellé, espèce à enjeux présent sur la commune, ont aussi été réalisés.

I.4. Inventaire des insectes

Les **odonates et les papillons de jour** ont été inventoriés sur les secteurs prédéfinis d'avril à septembre. Les insectes ont été déterminés à vue ou capturés au filet et relâchés sur place. Des parcelles sélectionnées sur image satellite pour leur potentiel intérêt ou avec des données historiques d'espèces ont été prospectées à la recherche des espèces présentes. Plusieurs passages ont été réalisés sur chaque parcelle pour s'assurer d'avoir une connaissance la plus complète possible sur chaque secteur.

Figure 14 : Inventaire des papillons de jour à Poudally – juin 2024 (S.Plaga-Lemanski/LPO Occitanie)

I.5. Inventaire des chauves-souris

L'objectif de cet inventaire est de localiser la présence potentielle de colonies d'hibernation ou de mise-bas, voire de sites régulièrement utilisés par des individus seuls.

En amont de la phase d'inventaire, un appel à contributions a été envoyé à tous les habitants nous permettant de pré-localiser des sites propices. Les clochers de la commune, le pigeonnier ainsi que certains bâtis appartenant à des particuliers ont été visités.

I.6. Inventaire de la flore

Après définition initiale des secteurs de prospection par la commune, l'écologue a parcouru les milieux à différentes périodes favorables au développement de la flore (mai-juin). Etant donné le peu de temps dévolu, les inventaires se sont limités à la géolocalisation (application QField) des espèces patrimoniales, telles que listées par le Parc naturel régional des Causses du Quercy (2009). Les végétaux étaient déterminés si possible sur le terrain, à l'œil nu ou à l'aide d'une loupe de botaniste. Divers guides d'identification étaient utilisés pour la détermination.

I.7. Données opportunistes

Toutes les observations hors protocole ont aussi été saisies.

Des pièges photographiques ont été installés sur des parcelles de pelouses sèches pour améliorer la connaissance des espèces présentes mais difficilement détectable lors des inventaires.

Des pelotes de rejection ont été collectées au cours de l'inventaire (apport par des habitants ou collecte lors des inventaires chauves-souris). Les pelotes ont été analysées par Christian Riols, spécialiste de la détermination des restes alimentaires et des fèces de la faune, pour déterminer les micro-mammifères présents sur la commune.

II. Actions de mobilisation citoyenne et sensibilisation

Le projet vise à sensibiliser à la fois les élus locaux, premiers acteurs en charge de l'aménagement du territoire, et les habitants, premiers bénéficiaires d'un cadre de vie préservé. Pour ce faire, plusieurs actions de mobilisation citoyenne et de sensibilisation ont été réalisées tout au long de la durée de l'ABC de Lalbenque, à l'initiative tant de la commune que de la LPO Occitanie.

La réunion de lancement officielle de l'ABC a été réalisée le 11 février 2023 à la mairie de Lalbenque et a permis de présenter ce qu'est un ABC, les objectifs de celui-ci et de commencer à constituer une liste de personnes ressources, intéressées par la démarche et souhaitant y participer : le réseau d'observateurs de la commune de Lalbenque.

II.1. Un programme riche d'activités

Un programme de médiation et de sensibilisation a été proposé à destination de tous les publics, avec des sorties, ateliers, formations et conférences.

Date	Type d'activité	Intitulé	Structure	Nombre de participants
14/01/2023	Atelier	Découvrir les oiseaux des jardins et favoriser leur présence par la construction de nichoirs	LPO Occitanie	35 adultes
17 et 18/02/2023	Chantier et animations	Ateliers pour les scolaires lors d'une plantation d'arbres	Ferme de Marcenac, Arbres Haies et Paysages 46, LPO Occitanie	45 enfants 26 adultes
15/03/2023	Formation	Formation sur les amphibiens : biologie, reconnaissance et protocole d'inventaire	LPO Occitanie	15 adultes
1/04/2023	Formation	Formation sur les reptiles : biologie, reconnaissance et protocole d'inventaire	LPO Occitanie	16 adultes
15/04/2023	Sortie	Balade naturaliste	Parc naturel régional des Causses du Quercy	-
27/05/2023	Sortie	Balade nature autour des libellules	Mairie de Lalbenque, LPO Occitanie	20 adultes
27/05/2023	Stand	Accueil et échanges : un ABC dans ma commune !	Mairie de Lalbenque, LPO Occitanie	30 adultes
22/06/2023	Animation	3 animations à l'école élémentaire de Lalbenque	Ecole élémentaire de Lalbenque (Refuge LPO),	95 enfants

			LPO Occitanie	
30/06/2023	Formation	Reconnaitre les rapaces, Focus sur le Busard Saint-Martin	LPO Occitanie	6 adultes
3/07/2023	Sortie	Vision Lalbenque 2035 : quelle place pour la biodiversité (animation avec les scolaires puis avec le grand public)	Mairie de Lalbenque, LPO Occitanie	73 enfants 26 adultes
25/08/2023	Sortie et projection	Nuit internationale des chauves-souris	LPO Occitanie	13 adultes
27/09/2023	Sortie	A l'écoute de l'Œdicnème criard	LPO Occitanie	16 adultes
7/02/2024	Atelier	Découvrir les oiseaux des jardins et favoriser leur présence par la construction de nichoirs	LPO Occitanie	12 adultes
11/02/2024	Chantier et animations	Plantation d'arbres près du pigeonnier	Mairie de Lalbenque, Arbres Haies et Paysages 46	42 enfants et adultes
23/05/2024	Sortie	Fête de la Nature : La biodiversité à Lalbenque	Mairie de Lalbenque, LPO Occitanie	6 adultes
23/05/2024	Conférence	Fête de la Nature : Comment inviter la biodiversité chez soi ?	Mairie de Lalbenque, LPO Occitanie	6 adultes

Tableau 2 : Agenda des activités proposées et nombre de participants

Figures 15 et 16 : Animations pour la Nuit de la chauve-souris à gauche (Mairie de Lalbenque) et autour des libellules pour la Fête de la Nature (M.Colombat/LPO Occitanie)

II.2. Fête de la Nature

La Fête de la Nature se déroule chaque année au mois de mai, à une date la plus proche du 22 mai, date de la journée internationale de la biodiversité. En 2023 et 2024, la commission « Écologie, environnement et biodiversité » en partenariat avec la médiathèque intercommunale de Lalbenque,

l'association La Tresse, la LPO Occitanie, l'association 1000 mains à la pâte, a organisé 4 jours d'évènements autour de la nature, l'alimentation et la biodiversité.

Figure 17 : Affiche 2024 de la Fête de la Nature à Lalbenque et programme dans le cadre de l'ABC

II.3. Vision Lalbenque 2035

La municipalité a engagé une réflexion pour penser dès 2020 le développement futur de la commune. C'est dans ce sens qu'elle a candidaté au dispositif "Contrat Bourg Centre" de la Région Occitanie pour lequel la commune a été retenue et désignée par la suite "Petite ville de demain" dans le cadre d'un programme national de l'État. Le programme gouvernemental a pour but d'accompagner les collectivités dans leur projet de revitalisation du cadre de vie tout en respectant l'environnement.

Début 2023, la commune a engagé une étude urbaine avec pour but de repenser le fonctionnement et l'aménagement du centre-bourg pour les 10-15 prochaines années. La commune est accompagnée par le bureau d'étude Pour Une Ville Aimable (PUVA) pour établir le **diagnostic du village**, **définir les phases d'avant-projet et de projet** avant les premiers travaux d'aménagement.

Cette étude explore de nombreuses thématiques : les différentes fonctions des espaces publics; espaces partagés, espaces vécus ; les enjeux environnementaux : la part de revégétalisation, la gestion de l'eau, les ouvertures paysagères ; le maillage des déplacements entre voitures, vélos, piétons ; les formes d'habitat, individuel et collectif ; la dynamique des commerces du centre- bourg et des marchés sur la base d'un diagnostic ; la qualité et l'accessibilité des équipements et services publics ; la valorisation des atouts patrimoniaux et naturels pour favoriser l'attractivité touristique ; la dynamique démographique, ses défis, et les mutations urbaines.

Un riche programme de concertation a été élaboré par la commission « Aménagement des espaces publics et patrimoine » en collaboration avec le bureau d'étude « PUVA » : balades urbaines, exposition dans les rues du village, actions de concertation sur le marché, conférences/débat. Ces temps de concertations ont été animés par des intervenants, le Conseil d'architecture, d'environnement et d'urbanisme du Lot (CAUE) ou encore la LPO Occitanie dans le cadre de l'atlas

de la biodiversité communale. Ils visent à consulter un maximum de Lalbenquoises et de Lalbenquois afin de recueillir leurs avis, leurs idées, leurs besoins.

Figures 18 et 19 : Animations dans le cadre de « Vision Lalbenque 2035 » avec la LPO Occitanie – « Quelle place pour la biodiversité ? » avec du jeune public à gauche et le grand public à droite (Mairie de Lalbenque)

II.4. Actions de Mobilisation citoyenne

✓ *Formations du grand public*

Des formations ont été proposées sur les amphibiens et les reptiles aux volontaires souhaitant participer aux inventaires et aux curieux de nature. Celles-ci visaient à faire découvrir les espèces lotoises et leur biologie puis à préciser les méthodes d'inventaires mises en place pour ces deux taxons au cours de l'ABC. Une sortie a ensuite été réalisée avec chaque groupe sur le terrain pour réaliser un inventaire participatif. Les deux protocoles utilisés dans ce cadre sont le SuiviPOP Amphibiens et le SuiviPOP Reptiles qui se prêtent particulièrement bien à des suivis participatifs.

Ainsi, pour les amphibiens, une prospection autour des mares et points d'eau a été réalisée le 13 mars 2023, de nuit, aux lieux-dits Marcenac et Fournet.

Figures 20 et 21 : Formation sur les amphibiens, partie théorique et pratique (M. Lézouret-Conquet, S.Grosjean)

La découverte des espèces de reptiles sur le terrain a été effectuée en deux temps suite à la formation :

- Un essai factice de protocole avec l'installation des plaques à reptiles le 1 avril 2023 et l'observation des espèces présentes,
- Deux prospections spéciale reptiles les 5 et 7 juin 2023, à la recherche de Lézard ocellé.

Ces temps de formation, théorique et pratique, ont permis à un certain nombre d'habitants de (re)découvrir les espèces, mieux les connaitre et de participer aux inventaires et/ou nous faire part de leurs observations.
A chaque formation, un livret a été remis aux participants avec les espèces lotoises à rechercher et le détail du protocole, la fiche de terrain, la localisation des zones à prospecter et la méthode de remontée des données.

Figures 22 et 23 : Formation sur les reptiles (M.Roth / LPO Occitanie)

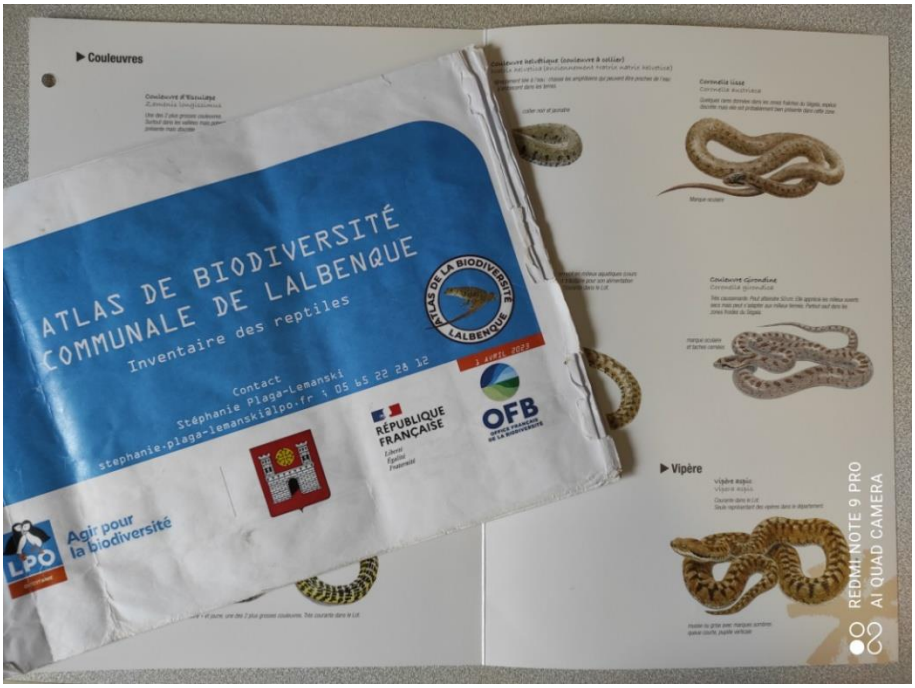

Figure 24 : Livret reptiles et amphibiens remis aux participants

Suite à plusieurs retours d'observations potentiels de Busard Saint-Martin en période de nidification sur la commune, une formation a été proposée le 30 juin 2023 sur des secteurs favorables. Les différents rapaces présents dans le Lot ont été abordés ainsi que la biologie particulière du Busard Saint-Martin. Après une partie théorique, une prospection a été réalisée sur le terrain.

✓ *Formation des élus et des agents*

Une formation a été proposée aux élus et agents chargés des espaces verts et de l'entretien de la voirie communale pour les sensibiliser aux enjeux des espèces et habitats présents sur la commune et aux impacts que les activités humaines (entretien, aménagements…) peuvent avoir.

✓ *Chantiers participatifs*

Un groupe d'habitants et élus de Lalbenque a pris contact avec l'Association Arbres-Haies et Paysages 46 pour l'accompagner dans la plantation d'arbres sur la commune. En concertation avec les élus en charge de l'aménagement des espaces publics et les agents municipaux, ce groupe évolue en fonction des sujets afin de solliciter les habitants de proximité intéressés par le sujet, de la réflexion jusqu'à la plantation. A ce jour, 72 arbres ont été plantés principalement dans le bourg

- aux abords du cimetière de Lalbenque (parking)
- au niveau du talus du parking avec les enfants de l'école ou du centre aéré
- à proximité du pigeonnier (60 mètres linéaire le 11 février 2024).

De plus, un segment de haie champêtre (arbustes et arbres fruitiers) a été planté au Lac de Marcenac ainsi que des arbres sur des parcelles agricoles avec des habitants du hameau et la LPO Occitanie le 14 janvier 2023.

Figure 25 et 26 : Chantiers participatifs et mobilisation du jeune et du grand public pour la plantation de haies à Marcenac (M.Roth/LPO Occitanie) et d'arbres au pigeonnier (Mairie de Lalbenque)

✓ *Mobilisation du jeune public*

L'école de Lalbenque est devenue Refuges LPO au cours de l'ABC. Créer un Refuge LPO, c'est l'occasion d'agir pour la protection de la nature en impliquant les enfants, les instituteur.trices et tout le personnel de l'établissement. L'objectif est d'apprendre et de comprendre l'importance de la biodiversité de proximité et mieux la protéger. Les conventions Refuges LPO pour les établissements sont d'une durée de 3 ans. Au cours de cette période, l'établissement peut solliciter la LPO Occitanie pour des interventions sur la biodiversité (ateliers ludiques, animations, chantiers, etc.) ou pour des supports pédagogiques.

L'école a ainsi bénéficié de 3 animations à destination des enfants : les espèces présentes sur la commune ont pu être abordées tout comme la reconnaissance des oiseaux des jardins.

✓ ***Avez-vous déjà vu ?***

Pour mobiliser tous les habitants et leur connaissance de la commune, des appels à contribution ont été régulièrement envoyés au réseau des observateurs et affichés en mairie. Ces derniers pouvaient être en lien avec des inventaires en cours de réalisation ou spécifiques à des espèces. Sous forme de flyer « Avez-vous déjà vu ? », chacun était incité à contribuer à l'inventaire participatif du moment.

Figure 27 : Flyer « Avez-vous déjà vu…une Effraie des clochers ? »

Les observations collectées ont été saisies sur Faune-Occitanie, après vérification de la détermination via photo.

Des échanges réguliers ont aussi eu lieu tout au long de l'ABC avec le réseau des observateurs (47 personnes) afin de les tenir informés de l'avancement du projet, des inventaires programmés et des animations. Les échanges individuels ont aussi été enrichissants : de nombreux observateurs nous ont fait parvenir des photos de leurs observations pour détermination et en savoir plus sur l'espèce.

III. Communication

La communication avec les habitants et le réseau des observateurs a été réalisé par mails, affichage en mairie, sur le site internet de la mairie de Lalbenque et les réseaux sociaux (Facebook de la mairie de Lalbenque et de la LPO Occitanie – Lot).

De nombreux articles de presse ont été relayés dans les médias (La Dépêche, La Vie Quercynoise, Le Petit Journal, MediaLot, Le Journal de Lalbenque…). Le tableau ci-dessous dresse la liste des articles de presse parus en 2023 dont nous avons eu connaissance. Les articles parus en 2024 n'ont pas été listés.

Date	Titre de l'article	Nom du journal
10/02/2023	Un atlas de la biodiversité en gestation	La Dépêche
11/02/2023	Le lancement officiel de l'Atlas de la Biodiversité Communale, c'est samedi	MediaLot
15/02/2023	Lancement officiel de l'Atlas de la Biodiversité Communale à Lalbenque	Le Petit Journal
29/03/2023	Les amphibiens au programme de l'Atlas de la biodiversité	La Dépêche
29/03/2023	L'Atlas se poursuit sur la commune	Le Petit Journal
31/03/2023	Apprendre à repérer les reptiles	La Dépêche
11/04/2023	Biodiversité avec les reptiles	Le Petit Journal
Printemps 2023	Le printemps de la biodiversité – atlas de la biodiversité et Fête de la Nature (p.6 et 7)	Le Journal de Lalbenque
18/07/2023	Les écoliers ont fait la balade villageoise biodiversité	Le Petit Journal
29/08/2023	La nuit de la chauve-souris réussie	Le Petit Journal

Tableau 4 : Liste des articles parus en 2023 sur l'ABC de Lalbenque (liste non exhaustive)

La nuit de la chauve-souris réussie

LE PETIT JOURNAL
Journal d'informations locales

Publié le 29 août 2023

Vendredi 25 août à l'occasion de la nuit internationale de la chauve souris (27ème édition), une balade nocturne et la projection d'un film ont eu lieu à Lalbenque. Cette sympathique manifestation s'est faite dans le cadre de la construction de l'Atlas de la biodiversité de la commune, avec la participation de la LPO (ligue de protection des oiseaux). La soirée proposait une découverte des différentes espèces de chauves souris. A la nuit tombée une quizaine de personnes dont plusieurs enfants se sont retrouvés devant l'église du village puis ont déambulé dans les ruelles et les espaces verts afin d'admirer le vol rapide de ces petits animaux volants méconnus mais d'une très grande utilité dévorant la nuit une énorme quantité de moustiques. Ensuite à la halle de la mairie ce fut la projection d'un film documentaire « Une Vie de grand rhinolophe » de Tanguy Stecklé. Le grand rhinolophe est une variété de chauve-souris des plus étonnantes. Le prochain rendez-vous à Lalbenque de l'Atlas de la biodiversité communale aura lieu le 22 septembre pour étudier un oiseau rare et très particulier, l'oedicnème criard.

JLM46

LALBENQUE 29/03/2023 LA DÉPÊCHE DU MIDI

Les amphibiens au programme de l'Atlas de la biodiversité

La commune de Lalbenque vient de lancer un projet en faveur de la biodiversité : réaliser dans les deux ans son Atlas communal de la biodiversité, un recensement participatif de la faune et de la flore sur le territoire de la ville, soutenue par l'Office français de la biodiversité. C'est dans ce cadre que des ateliers sont organisés : après les amphibiens le 18 mars, place aux reptiles ce samedi.

Quels oiseaux, quels insectes et autres animaux sont présents à Lalbenque ? Quelles plantes peut-on y voir ? Il s'agira ici d'établir un inventaire des espèces et des milieux du territoire d'ici 2024. Cet atlas a pour but de cartographier la biodiversité, enrichir la connaissance des milieux par les habitants et les élus et aider ainsi à la préservation de la biodiversité locale. Pour y parvenir, la commune s'est associée à la LPO Occitanie dans le Lot qui réalise les inventaires et proposera diverses actions de sensibilisation et formations.

Pour débuter la formation sur les amphibiens proposée par la LPO, samedi 18 mars, a réuni une vingtaine d'habitants. Le premier rendez-vous était donné à la mairie pour une présentation des amphibiens, ces espèces mi-terrestres mi-aquatiques comme leur nom l'indique (amphi - double, bios - vie). Les treize espèces visibles dans le Lot ont été présentées : des plus communes (crapaud épineux et grenouille verte) aux plus rares (rainette verte et crapaud calamite). Chaque espèce possède ses particularités : habitat recherché (des milieux pionniers ou à l'inverse très végétalisés), façon de se reproduire et de pondre... Chacun a apprécié de découvrir le chant de l'alyte accoucheur, ce petit crapaud que nous avons déjà tous entendu sans savoir qui il était. Ensuite le groupe est allé à la rencontre des amphibiens à Marcenac et Fournet. Un premier arrêt au lac de Marcenac a permis d'écouter grenouilles vertes et crapauds épineux. Plusieurs points d'eau de tailles diverses ont ensuite été observés à Fournet et ils étaient riches de biodiversité. Les participants ont pu observer des crapauds épineux, des grenouilles vertes, des tritons palmés ou bien encore des rainettes méridionales.

Prochain rendez-vous ce samedi 1er avril pour une formation sur les reptiles, avec Mathias. Ce projet est soutenu financièrement par l'Office français de la biodiversité et la mairie de Lalbenque.

Les habitants en savent plus sur les espèces d'amphibiens présentes localement./ DDM

Figure 28 : Articles de presse sur les activités de sensibilisation proposées au cours de l'ABC de Lalbenque (Le Petit Journal et La Dépêche)

Plusieurs réunions ont été réalisées au cours de l'ABC avec les élus pour suivre l'état d'avancement de l'ABC et rediriger les priorités.
11/08/2022 : COPIL - réunion de lancement
11/02/2023 : réunion de lancement public
6/12/2023 : COPIL - réunion 1 an
19/12/2023 : réunion au Lac de Marcenac avec le club de pêche et les élus
14/02/2024 : réunion au Lac d'Ausset avec les habitants et les élues
13/11/2024 : COPIL - réunion de restitution

Résultats des inventaires

I. Connaissance de la biodiversité communale

Une espèce est considérée comme remarquable, comme indiqué dans la suite du rapport, si elle est présente sur une des listes suivantes :

- Liste ZNIEFF de la région concernée,
- Considérée menacée sur la liste rouge régionale avec un des statuts suivants : En danger critique d'extinction (CR), En danger (EN), Vulnérable (VU),
- Présence sur la liste des espèces patrimoniales réalisée par le Parc naturel régional des Causses du Quercy (PNRCQ) en 2009.

Pour la faune, des indices de reproduction doivent par ailleurs être attesté.

Au 31 octobre 2024, 73 espèces de flore et 432 de faune ont été recensées sur la commune de Lalbenque.
L'ensemble de ces données concernent 505 espèces dont
-117 espèces bénéficiant d'une protection nationale
-57espèces bénéficiant d'une protection européenne au titre de la Directive Habitats-Faune-Flore
-47 espèces déterminantes ZNIEFF
-70 espèces présentant un statut de conservation défavorable au niveau régional et/ou national (Listes rouges)
-143 espèces patrimoniales sur la liste du PNRCQ.

Dans la suite du rapport, des cartes avec la localisation des espèces remarquables sont produites pour chaque groupe d'espèce étudié. Pour une meilleure visualisation des secteurs à enjeux, une note a été attribuée à chaque espèce remarquable selon son statut ou niveau de patrimonialité soit
- 1 point si l'espèce est déterminante ZNIEFF
- entre 1 et 3 points si l'espèce est d'intérêt patrimonial (1 = AE, 2 = E, 3 = TE)
- entre 1 et 3 points si l'espèce est classée Quasiment menacée (NT = 1), Vulnérable (VU = 2), En danger (EN=3) sur la liste rouge régionale.

Ainsi le Lézard ocellé à une note de 6 tandis que la Couleuvre verte-et-jaune a une note de 1.

Groupe d'espèces	Nombre d'espèces recensées	Nombre d'espèces remarquables
Avifaune	144	41
Amphibiens	10	7
Reptiles	9	6
L.rhopalocères	82	17
L.hétérocères	107	2
Odonates	31	9
Coléoptères	21	3

Mammifères terrestres		26	4
Chauves-souris		2	2
Flore		73	73

Tableau 5 : Etat de connaissance de la faune présente à Lalbenque

II. Faune

II.1. Avifaune

II.1.1 La diversité des oiseaux de Lalbenque

144 espèces d'oiseaux ont été recensées sur la commune de Lalbenque depuis 1999. Deux espèces probablement échappées de captivité ont été écartées des analyses suivantes : la Tourterelle rieuse et le Tadorne casarca. En tout, c'est un total de 4721 données qui ont été transmises à la LPO. Entre 1999 et 2010, les données étaient peu nombreuses (131 seulement), et concernaient surtout des espèces remarquables.

L'effort de prospection fourni lors des inventaires dans le cadre de cet ABC est important : 115 espèces ont en effet été observées de 2023 à 2024. Cela représente 1673 données transmises, soit plus d'un tiers du total des données en l'espace de deux ans.

Le tableau ci-après énumère les espèces qui ont été contactées sur la commune, avec leur statut sur les listes rouges nationale et régionale (classement Occitanie 2023), leur intérêt patrimonial, leur éventuel classement comme espèce déterminante ZNIEFF, le nombre d'observations dans la base de données de la LPO, avec les années de première et dernière observation. La dernière information a trait au contexte de présence de l'espèce sur Lalbenque : sédentaire et nicheuse, migratrice et nicheuse, hivernante, migratrice de passage, erratique, en chasse (pour des espèces pouvant nicher à proximité).

En résumé, voici quelques chiffres clés :

- Environ 10% (15) des espèces mentionnées sont menacées (EN, VU) au niveau national, 8% (12) quasi-menacées.
- Environ 8% (12) des oiseaux de cette liste sont menacés au niveau de la région Occitanie, 19% (28) sont quasi-menacés.
- 24% (35) des espèces sont patrimoniales, à des degrés divers.
- 10% (15) des espèces mentionnées sont déterminantes ZNIEFF, plus 12 autres % (17) qui le sont pour d'autres territoires d'Occitanie où elles sont nicheuses.
- Des indices de reproduction ont été relevés pour 86 d'entre-elles.
- Les espèces remarquables et/ou à enjeux locaux sont au nombre de 41, soit un peu moins de 30% des espèces contactées.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	ZNIEFF Occitanie	Nombre d'observations	Années des 1ères et dernières observations	Contexte
Accipiter gentilis	**Autour des palombes**	LC	LC	AE		2	2017 / 2024	En chasse
Accipiter nisus	**Épervier d'Europe**	LC	LC			20	2003 / 2024	Sédentaire Nicheur possible
Aegithalos caudatus	**Mésange à longue queue**	LC	LC			36	2011 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Alauda arvensis	**Alouette des champs**	NT	LC			112	2007 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Alcedo atthis	**Martin-pêcheur d'Europe**	VU	DD	AE		6	2019 / 2024	En chasse
Alectoris rufa	**Perdrix rouge**	LC	DD			50	2002 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Anas platyrhynchos	**Canard colvert**	LC	LC			17	2015 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Anthus campestris	**Pipit rousseline**	LC	VU	E	x	18	2003 / 2020	Migrateur Nicheur certain
Anthus pratensis	**Pipit farlouse**	VU	(EN)	(AE)	(x)	6	2012 / 2020	Hivernant
Anthus trivialis	**Pipit des arbres**	LC	VU			51	2011 / 2024	Migrateur Nicheur probable
Apus apus	**Martinet noir**	NT	VU			15	2009 / 2024	Migrateur Nicheur certain
Ardea alba	**Grande Aigrette**	NT	(VU)		(x)	4	2017 - 2024	Hivernant
Ardea cinerea	**Héron cendré**	LC	LC	E		33	2012 - 2024	En chasse
Ardea purpurea	**Héron pourpré**	LC	(EN)	(TE)	(x)	1	2023	Migrateur de passage
Asio otus	**Hibou moyen-duc**	LC	DD			7	2019 / 2024	Sédentaire Nicheur possible
Athene noctua	**Chevêche d'Athéna**	LC	NT	AE		2	2018 / 2022	Sédentaire Nicheur possible
Bubulcus ibis	**Héron garde-bœufs**	LC	LC	AE		28	2018 / 2024	En chasse
Burhinus oedicnemus	**Œdicnème criard**	LC	NT	E	x	111	2002 / 2024	Migrateur Nicheur certain
Buteo buteo	**Buse variable**	LC	LC			87	2006 / 2024	Sédentaire Nicheur certain

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	ZNIEFF Occitanie	Nombre d'observations	Années des 1ères et dernières observations	Contexte
Caprimulgus europaeus	**Engoulevent d'Europe**	LC	DD	AE		15	1999 / 2023	Migrateur Nicheur probable
Carduelis carduelis	**Chardonneret élégant**	VU	NT			64	2006 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Certhia brachydactyla	**Grimpereau des jardins**	LC	LC			27	2015 / 2024	Sédentaire Nicheur probable
Charadrius dubius	**Petit Gravelot**	LC	(NT)	(E)	(x)	1	2024	Migrateur de passage
Chloris chloris	**Verdier d'Europe**	VU	NT			39	2011 / 2024	Sédentaire Nicheur probable
Ciconia ciconia	**Cigogne blanche**	LC	(NT)		(x)	1	2016	Migrateur de passage
Ciconia nigra	**Cigogne noire**	EN	-			2	2012 / 2018	Migrateur de passage
Circaetus gallicus	**Circaète Jean-le-Blanc**	LC	NT	E	x	14	2013 / 2024	Migrateur Nicheur probable
Circus aeruginosus	**Busard des roseaux**	NT	(VU)		(x)	3	2023 / 2024	Migrateur de passage
Circus cyaneus	**Busard Saint-Martin**	LC	EN	E	x	12	2002 / 2023	Sédentaire Nicheur possible
Circus pygargus	**Busard cendré**	NT	(EN)	(TE)	(x)	2	1999 / 2018	Migrateur de passage
Cisticola juncidis	**Cisticole des joncs**	VU	LC	AE		10	2020 / 2024	Sédentaire Nicheur probable
Coccothraustes coccothraustes	**Grosbec casse-noyaux**	LC	LC			14	2018 / 2024	Sédentaire Nicheur probable
Coloeus monedula	**Choucas des tours**	LC	LC			4	2009 / 2024	En chasse
Columba livia f. domestica	**Pigeon biset domestique**	-	LC			35	2015 / 2024	Sédentaire Nicheur probable
Columba oenas	**Pigeon colombin**	LC	LC	E	x	1	2018	indéterminé
Columba palumbus	**Pigeon ramier**	LC	LC			136	2003 / 2024	Sédentaire Nicheur probable
Coracias garrulus	**Rollier d'Europe**	NT	(NT)		(x)	2	2017	Migrateur de passage
Corvus corax	**Grand Corbeau**	LC	LC	AE		21	2012 / 2024	Sédentaire Nicheur possible
Corvus corone	**Corneille noire**	LC	LC			133	2002 / 2024	Sédentaire Nicheur certain

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	ZNIEFF Occitanie	Nombre d'observations	Années des 1ères et dernières observations	Contexte
Corvus frugilegus	**Corbeau freux**	LC	LC		(x)	3	2017 / 2018	indéterminé
Coturnix coturnix	**Caille des blés**	LC	DD			38	2002 / 2024	Migrateur Nicheur probable
Cuculus canorus	**Coucou gris**	LC	NT			93	1999 / 2024	Migrateur Nicheur probable
Curruca communis	**Fauvette grisette**	LC	NT			48	2011 / 2024	Migrateur Nicheur probable
Curruca hortensis	**Fauvette orphée**	LC	LC	E	x	5	1999 / 2015	Migrateur Nicheur probable
Curruca iberiae	**Fauvette passerinette**	LC	LC	AE		2	2022 / 2023	Sédentaire Nicheur possible
Cyanistes caeruleus	**Mésange bleue**	LC	LC			109	2006 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Delichon urbicum	**Hirondelle de fenêtre**	NT	NT			33	2009 / 2024	Migrateur Nicheur certain
Dendrocopos major	**Pic épeiche**	LC	LC			74	2006 / 2024	Sédentaire Nicheur probable
Dendrocopos medius	**Pic mar**	LC	LC	AE		13	2017 / 2023	Sédentaire Nicheur probable
Dryobates minor	**Pic épeichette**	VU	LC			6	2013 / 2024	Sédentaire Nicheur possible
Dryocopus martius	**Pic noir**	LC	LC	E		1	2018	Sédentaire Nicheur probable
Egretta garzetta	**Aigrette garzette**	LC	LC		x	6	2015 / 2024	Hivernant
Elanus caeruleus	**Élanion blanc**	VU	LC	Occ.		79	2006 / 2024	Sédentaire Nicheur probable
Emberiza calandra	**Bruant proyer**	LC	LC			126	2007 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Emberiza cirlus	**Bruant zizi**	LC	LC			115	2002 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Emberiza citrinella	**Bruant jaune**	VU	EN			2	2018	indéterminé
Emberiza hortulana	**Bruant ortolan**	EN	EN	E	x	3	2017 / 2018	Migrateur Nicheur possible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	ZNIEFF Occitanie	Nombre d'observations	Années des 1ères et dernières observations	Contexte
Emberiza schoeniclus	**Bruant des roseaux**	EN	(EN)	Hiv.	(x)	2	2018	Hivernant
Erithacus rubecula	**Rougegorge familier**	LC	LC			105	2002 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Falco columbarius	**Faucon émerillon**	-	-			1	2022	indéterminé
Falco peregrinus	**Faucon pèlerin**	LC	VU	E	x	5	2019 / 2024	indéterminé
Falco subbuteo	**Faucon hobereau**	LC	NT	AE		10	2017 / 2023	Migrateur Nicheur probable
Falco tinnunculus	**Faucon crécerelle**	NT	LC			123	2003 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Ficedula hypoleuca	**Gobemouche noir**	VU	(EN)	(E*)	(x)	6	2018 / 2024	Migrateur de passage
Fringilla coelebs	**Pinson des arbres**	LC	LC			159	2002 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Fringilla montifringilla	**Pinson du Nord**	-	-			9	2009 / 2023	Hivernant
Fulica atra	**Foulque macroule**	LC	NT			1	2024	Erratique
Gallinula chloropus	**Gallinule poule-d'eau**	LC	NT			17	2016 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Garrulus glandarius	**Geai des chênes**	LC	NT			73	2006 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Grus grus	**Grue cendrée**	CR	-			17	2013 / 2024	Migrateur de passage
Hieraaetus pennatus	**Aigle botté**	NT	NT	TE	x	2	2018 / 2023	En chasse
Hippolais polyglotta	**Hypolaïs polyglotte**	LC	LC			62	2007 / 2024	Migrateur Nicheur certain
Hirundo rustica	**Hirondelle rustique**	NT	NT			76	2006 / 2024	Migrateur Nicheur certain
Jynx torquilla	**Torcol fourmilier**	LC	NT	AE	x	24	2001 / 2024	Migrateur Nicheur probable
Lanius collurio	**Pie-grièche écorcheur**	NT	NT	AE		46	2005 / 2024	Migrateur Nicheur certain
Lanius excubitor	**Pie-grièche grise**	EN	(EN)	Occ.	(x)	1	2022	Hivernant
Linaria cannabina	**Linotte mélodieuse**	VU	NT			25	2003 / 2024	Sédentaire Nicheur probable

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	ZNIEFF Occitanie	Nombre d'observations	Années des 1ères et dernières observations	Contexte
Locustella naevia	**Locustelle tachetée**	NT	NA			2	2017	Migrateur de passage
Lullula arborea	**Alouette lulu**	LC	LC	AE		120	2005 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Luscinia megarhynchos	**Rossignol philomèle**	LC	LC			84	1999 / 2024	Migrateur Nicheur probable
Luscinia svecica	**Gorgebleue à miroir**	LC	-	Occ.		1	2019	Migrateur de passage
Merops apiaster	**Guêpier d'Europe**	LC	VU	AE	x	3	2023 / 2024	Migrateur de passage
Milvus migrans	**Milan noir**	LC	LC	AE		54	2006 / 2024	Migrateur Nicheur probable
Milvus milvus	**Milan royal**	VU	VU	(TE*)	x	35	2011 / 2024	Migrateur de passage
Motacilla alba	**Bergeronnette grise**	LC	LC			34	2011 / 2024	Sédentaire Nicheur probable
Motacilla cinerea	**Bergeronnette des ruisseaux**	LC	LC			2	2015 / 2023	Sédentaire Nicheur probable
Motacilla flava	**Bergeronnette printanière**	LC	LC			7	2003 / 2023	Migrateur de passage
Muscicapa striata	**Gobemouche gris**	NT	DD			2	2017 / 2018	indéterminé
Nycticorax nycticorax	**Bihoreau gris**	NT	NT		x	1	2024	indéterminé
Oenanthe oenanthe	**Traquet motteux**	NT	(NT)	(Hiv.)		12	2013 / 2024	Migrateur de passage
Oriolus oriolus	**Loriot d'Europe**	LC	LC			51	2011 / 2023	Migrateur Nicheur probable
Otus scops	**Petit-duc scops**	LC	DD	E		23	2011 / 2024	Migrateur Nicheur probable
Parus major	**Mésange charbonnière**	LC	LC			120	2006 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Passer domesticus	**Moineau domestique**	LC	LC			64	2006 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Passer montanus	**Moineau friquet**	EN	EN			1	2010	indéterminé
Perdix perdix	**Perdrix grise**	LC	-			1	2024	Sédentaire Nicheur certain
Periparus ater	**Mésange noire**	LC	NT			3	2011 / 2024	Hivernant

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	ZNIEFF Occitanie	Nombre d'observations	Années des 1ères et dernières observations	Contexte
Pernis apivorus	**Bondrée apivore**	LC	LC	AE		10	2015 / 2024	Migrateur Nicheur probable
Petronia petronia	**Moineau soulcie**	LC	LC	E		4	2003 / 2020	Sédentaire Nicheur probable
Phalacrocorax carbo	**Grand Cormoran**	LC	(NT)			2	2018 / 2024	Hivernant
Phasianus colchicus	**Faisan de Colchide**	LC	LC			11	2017 / 2024	Sédentaire Nicheur possible
Phoenicurus ochruros	**Rougequeue noir**	LC	LC			52	2011 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Phoenicurus phoenicurus	**Rougequeue à front blanc**	LC	LC			43	2011 / 2024	Migrateur Nicheur probable
Phylloscopus bonelli	**Pouillot de Bonelli**	LC	LC			129	2002 / 2024	Migrateur Nicheur certain
Phylloscopus collybita	**Pouillot véloce**	LC	LC			55	2008 / 2024	Sédentaire Nicheur possible
Phylloscopus trochilus	**Pouillot fitis**	NT	NA		(x)	1	2024	Migrateur de passage
Pica pica	**Pie bavarde**	LC	LC			64	2006 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Picus viridis	**Pic vert**	LC	NT			56	2011 / 2024	Sédentaire Nicheur probable
Plegadis falcinellus	**Ibis falcinelle**	NT	(NT)		(x)	1	2023	Erratique
Poecile palustris	**Mésange nonnette**	LC	NT			15	2011 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Prunella modularis	**Accenteur mouchet**	LC	(VU)			1	2018	Hivernant
Pyrrhula pyrrhula	**Bouvreuil pivoine**	VU	(NT)			1	2022	Hivernant
Regulus ignicapilla	**Roitelet à triple bandeau**	LC	LC			20	2011 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Saxicola rubetra	**Tarier des prés**	VU	(EN)	(E*)	(x)	6	2015 / 2024	Migrateur de passage
Saxicola rubicola	**Tarier pâtre**	NT	NT			72	2006 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Serinus serinus	**Serin cini**	VU	LC			28	2011 / 2024	Sédentaire Nicheur probable

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	ZNIEFF Occitanie	Nombre d'observations	Années des 1ères et dernières observations	Contexte
Sitta europaea	**Sittelle torchepot**	LC	LC			56	2011 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Spatula querquedula	**Sarcelle d'été**	VU	NA	Occ.		1	2018	Migrateur de passage
Spinus spinus	**Tarin des aulnes**	LC	(VU)	Hiv.		4	2021 / 2024	Hivernant
Streptopelia decaocto	**Tourterelle turque**	LC	LC			75	2003 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Streptopelia turtur	**Tourterelle des bois**	VU	NT	AE		85	2003 / 2024	Migrateur Nicheur probable
Strix aluco	**Chouette hulotte**	LC	LC			8	2008 / 2024	Sédentaire Nicheur possible
Sturnus vulgaris	**Étourneau sansonnet**	LC	LC			57	2003 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Sylvia atricapilla	**Fauvette à tête noire**	LC	LC			135	2011 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Sylvia borin	**Fauvette des jardins**	NT	NT			2	2018 / 2024	Migrateur de passage
Tachybaptus ruficollis	**Grèbe castagneux**	LC	NT	AE		12	2020 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Tringa nebularia	**Chevalier aboyeur**	-	-	Occ.		1	2023	Migrateur de passage
Tringa ochropus	**Chevalier culblanc**	-	-	Occ.		3	2021 / 2023	Migrateur de passage
Troglodytes troglodytes	**Troglodyte mignon**	LC	LC			22	2011 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Turdus iliacus	**Grive mauvis**	-	-			3	2018 / 2023	Hivernant
Turdus merula	**Merle noir**	LC	LC			159	2002 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Turdus philomelos	**Grive musicienne**	LC	LC			47	2011 / 2024	Sédentaire Nicheur probable
Turdus pilaris	**Grive litorne**	LC	(VU)		(x)	10	2009 / 2024	Hivernant
Turdus viscivorus	**Grive draine**	LC	LC			61	2002 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Tyto alba	**Effraie des clochers**	LC	EN		x	25	2008 / 2024	Sédentaire Nicheur certain
Upupa epops	**Huppe fasciée**	LC	LC	AE		65	1999 / 2024	Migrateur

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	ZNIEFF Occitanie	Nombre d'observations	Années des 1ères et dernières observations	Contexte
								Nicheur certain
Vanellus vanellus	**Vanneau huppé**	NT	(EN)	Hiv.	(x)	7	2012 / 2024	Hivernant

Tableau 6 : Liste des espèces d'oiseaux ayant été observées à Lalbenque de 1999 à 2024 (base de données Visionature de la LPO), statuts sur les listes rouges des oiseaux nicheurs de France et d'Occitanie, fréquence et années de contact, statut de l'espèce sur la commune (LPO Occitanie, 2024)

En orange, les espèces remarquables et à enjeux locaux / Les parenthèses « (…) » dans les colonnes listes rouges régionales, patrimonialité et ZNIEFF sont appliquées aux espèces dont les enjeux régionaux et locaux ne sont pas pertinents pour la commune de Lalbenque car les oiseaux sont uniquement de passage, ou non nicheurs.

Légende**:**
- Listes rouges
EN : En danger
VU : Vulnérable
NT : Quasi menacée
LC : Préoccupation mineure
DD : Données insuffisantes
NA : Non applicable
-Intérêt patrimonial (PNRCQ, 2009)
TE : Très élevé
E : Elevé
AE : Assez Elevé
Occ. : Occasionnel
Hiv. : Hivernant
* : nidification dans le Lot à confirmer

I.1.2 Les espèces nicheuses les plus communes en 2023 et 2024

Lors des deux années de l'Atlas de la Biodiversité de Lalbenque, la méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) a été appliquée à 32 reprises. Celle-ci consiste en des points d'écoute de 10 minutes qui permettent d'échantillonner un territoire de prospection en ayant une connaissance, certes relative des populations présentes, mais représentatives des espèces les plus fréquentes et caractéristiques des habitats présents.

Les deux tableaux ci-après rendent bien compte de cela :

- Parmi les espèces les plus fréquemment contactés, on retrouve donc principalement des espèces généralistes qui peuvent utiliser aussi bien les espaces naturels que les jardins et espaces verts des secteurs urbanisés (Fauvette à tête noire, Merle noir, Pinson des arbres, Pigeon ramier, Mésange charbonnière, Corneille noire, etc.). Le premier de la liste, le Pouillot de Bonelli, est un habitant des chênaies pubescentes dans le Lot. On peut le rencontrer même dans des bois de petites dimensions, c'est pourquoi il a été fréquemment contacté. A Lalbenque, parmi les espèces très fréquentes, on remarquera quelques espèces des milieux agricoles (Alouette lulu, Bruant proyer), deux espèces en progression en Occitanie.
  Des espèces spécialistes, plus exigeantes sur le type et la qualité des habitats, se retrouvent en fin de liste : la Fauvette passerinette des milieux buissonnants méditerranéens, la Caille des blés des plaines cultivées et des prairies naturelles, la Pie-grièche écorcheur des milieux semi-ouverts avec arbustes épineux… La lutte contre l'homogénéisation paysagère est primordiale pour conserver cette biodiversité.
- Dans le classement des espèces les plus nombreuses existent évidemment des biais puisque certaines espèces sont plus faciles à observer que d'autres, et certaines sont grégaires et peuvent être observées en groupe. La présence de l'Hirondelle rustique en tête est un point positif puisqu'en Occitanie leur population a décru de plus de 30% en 20 ans (Evolution des oiseaux communs en Occitanie, 2001-2021). Là encore, hormis le Pouillot de Bonelli, ce sont les espèces généralistes qui s'adaptent bien aux changements d'habitat qui sont les plus nombreuses, et donc au sommet de la liste. On notera aussi les Pigeons bisets domestiques et les Tourterelles turques, espèces qui se sont adaptées au contexte urbain (villes et villages) et qui peuvent former des populations denses localement.
  Tout en bas du classement se retrouvent les espèces qui n'ont été contactées qu'une ou deux fois. Ce sont souvent des oiseaux dont les populations locales se portent mal : Pie-grièche écorcheur -49%, Verdier d'Europe -58%, Pic vert -42%, Tarier pâtre -53%, etc. (chiffres pour la région Occitanie de 2001 à 2021)

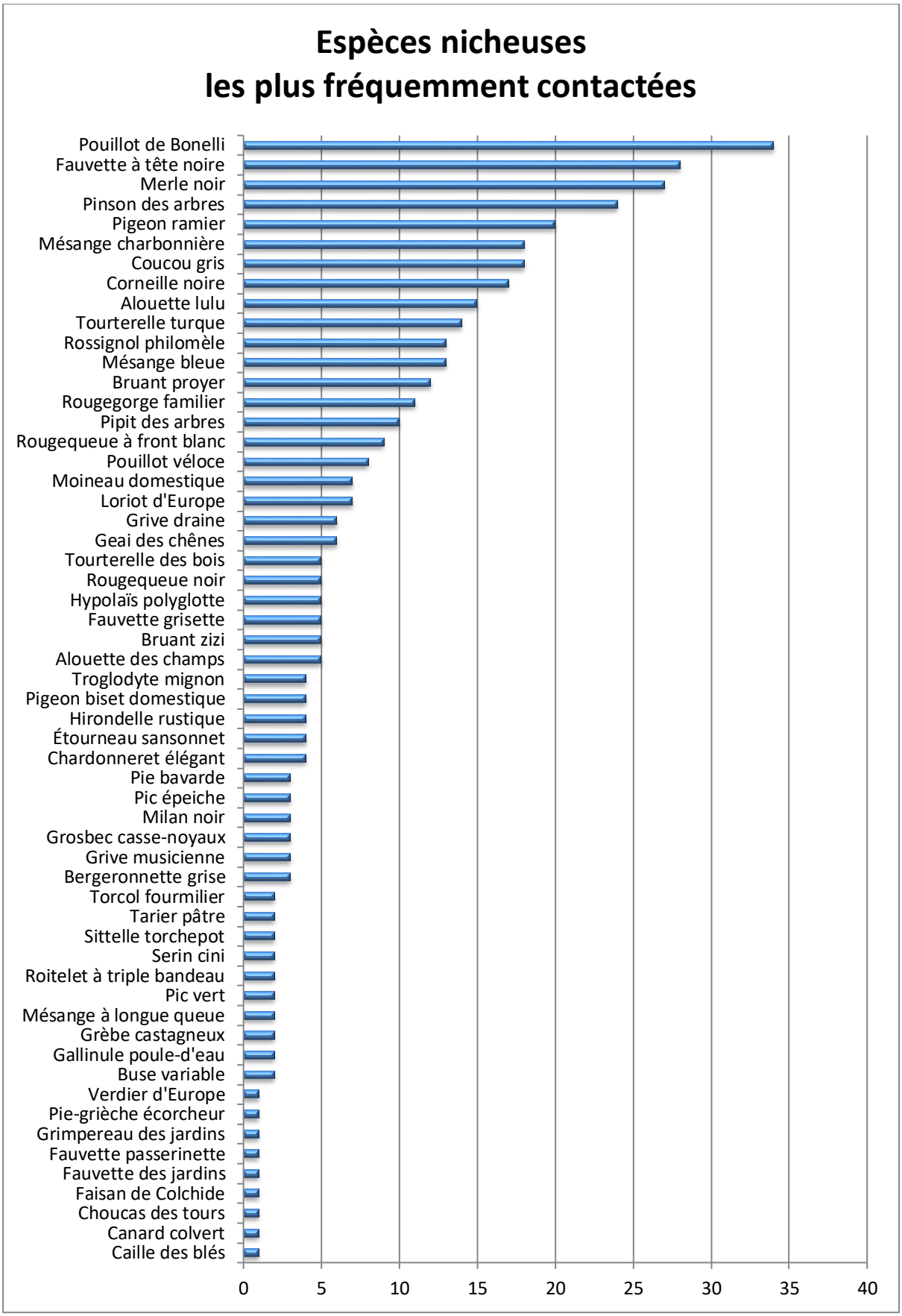

Figure 29 : Espèces d'oiseaux nicheurs les plus fréquemment contactées lors des points d'écoute réalisées dans le cadre de l'ABC de Lalbenque 2023-24 (LPO Occitanie, 2024)

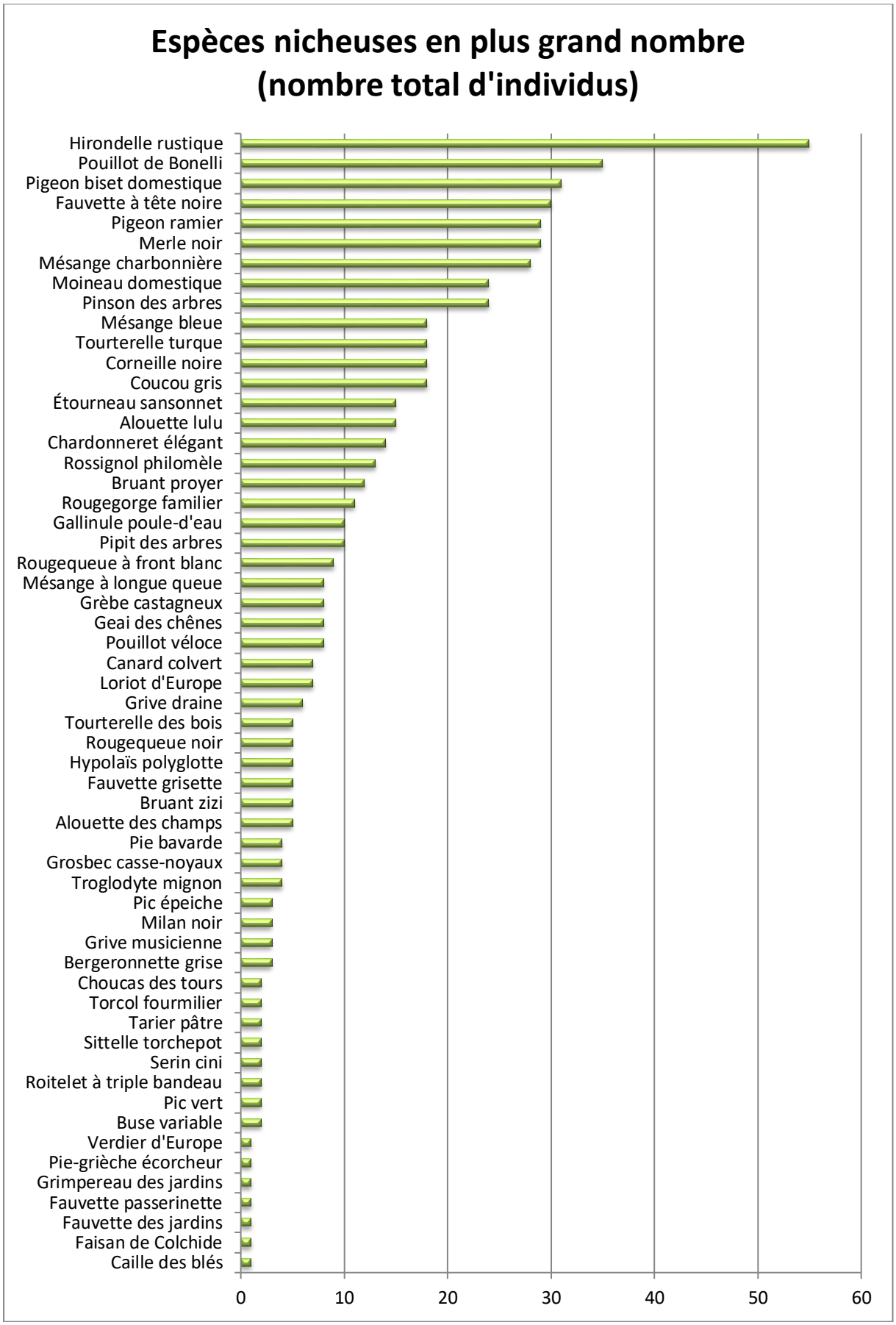

Figure 30 : Espèces d'oiseaux nicheurs contactés en plus grand nombre lors des points d'écoute réalisées dans le cadre de l'ABC de Lalbenque 2023-24 (LPO Occitanie, 2024)

Le nombre minimal d'espèces d'oiseaux contactées lors des points d'écoute est de 5 (Laboul), le nombre maximal de 19 (Tandounet), la moyenne générale de 11,18. Voici ci-dessous la répartition communale des points d'écoute et les résultats récoltés.

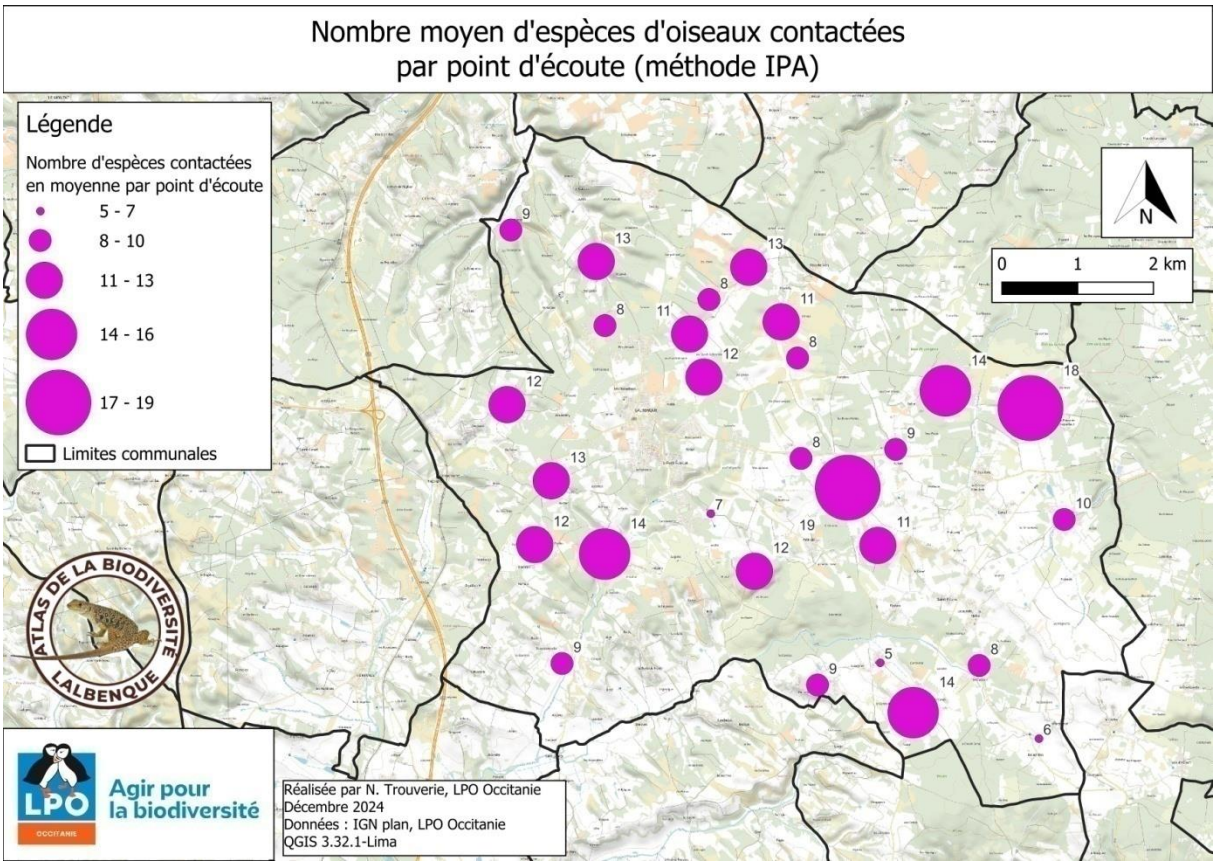

Figure 31 : Localisation des points d'écoute réalisés dans le cadre de l'ABC de Lalbenque 2023-24, et nombre moyen d'espèces d'oiseaux contactées (LPO Occitanie, 2024) – Certains points d'écoute ont été réalisés en 2023 et 2024.

I.1.3 La localisation des enjeux pour les oiseaux

Le document ci-après met ainsi en évidence les zones de Lalbenque où la sensibilité pour la conservation des oiseaux est la plus forte. Deux points chauds apparaissent nettement au centre-nord, et particulièrement à l'est de la commune. Il faut rester néanmoins conscient que les informations utilisées ici découlent des observations récoltées lors des deux années d'Atlas de la Biodiversité Communale, mais aussi grâce aux données opportunistes de la base de données naturaliste Visionature. Il existe donc un biais puisque certaines mailles sont davantage prospectées que d'autres. La vigilance et une étude écologique préalable restent nécessaires pour tout projet d'aménagement conséquent qui pourrait altérer les habitats, et ce peu importe les mailles.

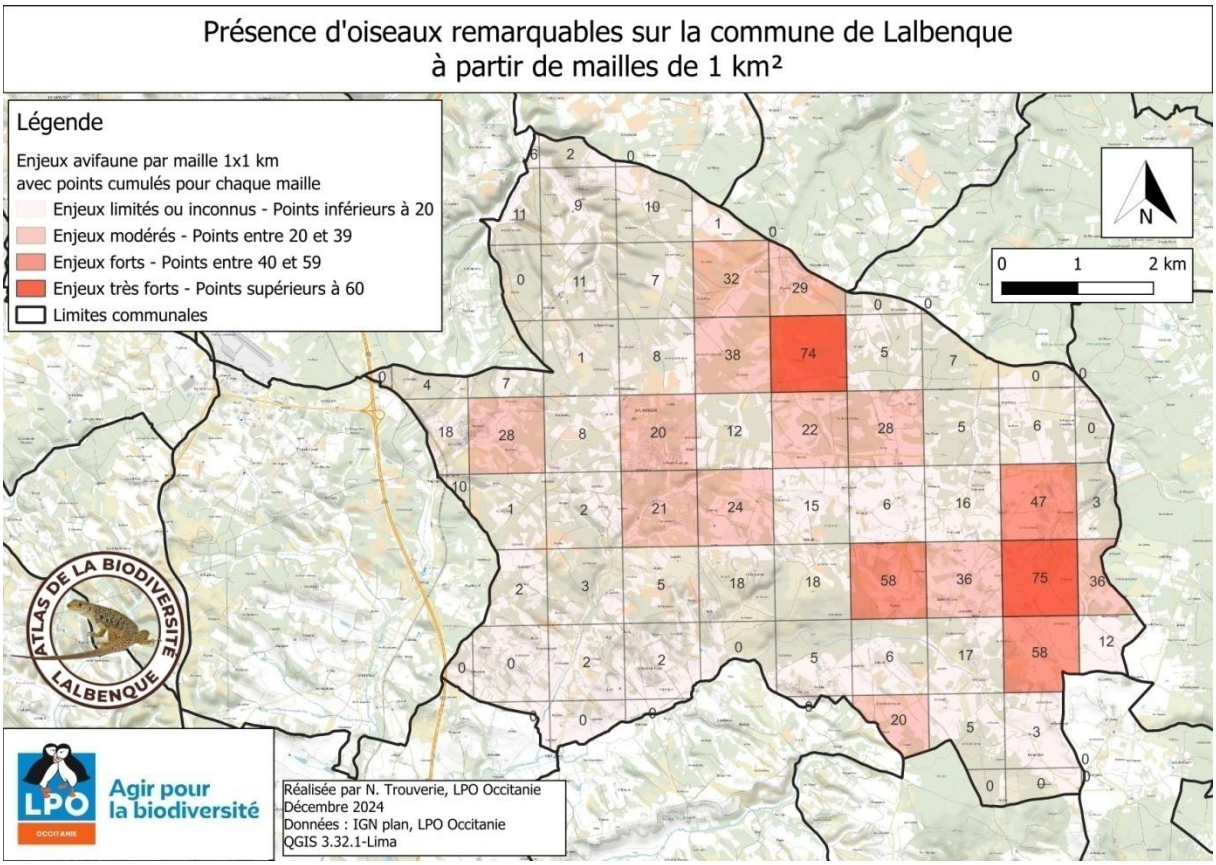

Figure 32 : Cartographie des enjeux avifaune de la commune de Lalbenque par mailles 1x1 km (LPO Occitanie, 2024)

Nous pouvons déjà être alertés de l'absence de contact depuis plusieurs années d'espèces autrefois nicheuses sur la commune et considérés d'intérêt patrimonial élevé. En voici quelques exemples :

Le **Busard Saint-Martin** (*Circus cyaneus*) est un rapace dont les effectifs français ont chuté de 70% en 20 ans (chiffres LPO). C'était un nicheur peu commun dans le Lot jusque dans les années 2000. Il semblerait que les oiseaux observés à présent ne soient que des hivernants ou des migrateurs de passage.
Les paysages de Lalbenque pourraient pourtant lui convenir, lui qui nichent au sol dans divers milieux ouverts : landes, clairières forestières, pelouses sèches, plaines agricoles, etc.
L'espèce est « en danger » au niveau régional.

Figure 33 : Busard Saint-Martin, femelle
© Stephan SPRINZ CC BY-SA 4

Seulement trois observations de 2017 et 2018 attestent de la potentielle présence du **Bruant ortolan** (*Emberiza hortulana*) sur la commune. Ce granivore migrateur transsaharien est en danger sur les listes rouges régionale et nationale, avec des chutes d'effectifs constatées entre 2001 et 2021 respectivement de -72 (Occitanie) et -69% (France) (Evolution des oiseaux communs en Occitanie, 2001-2021). Les derniers noyaux de population lotois résistent sur le Quercy Blanc dans les secteurs où l'on trouve encore des cultures, des pelouses sèches, des haies et des boisements en mosaïque, et sur des parcelles d'étendues limitées.

Figure 34 : Bruant ortolan
© Ivan MEDENICA CC BY-SA 4.0

Figure 35 : Pipit rousseline
© Durzan CIRANO CC BY-SA 3.0

2020 est la dernière année de contact pour le **Pipit rousseline** (*Anthus campestris*). Ce passereau qui passe l'hiver au sud du Sahara est classé « vulnérable » sur la liste rouge d'Occitanie. La population régionale aurait décru de 44% entre 2001 et 2021 (Evolution des oiseaux communs en Occitanie, 2001-2021) et un déclin des populations lotoises a été noté depuis au-moins 1975 (V. Heaulmé & M. Esslinger, 2002). Le recul des pelouses caussenardes et l'intensification de l'agriculture seraient à l'origine de ces disparitions. L'espèce est discrète et pourrait toujours être présente sur la commune pourvu que des habitats favorables y restent accessibles.

Dans la base de données Visionature, la **Fauvette orphée** (*Curruca hortensis*) n'aurait été observée que 5 fois en période de reproduction sur la commune de Lalbenque, et la dernière en 2015. Cette grande fauvette est très sensible aux modifications de son environnement et aurait été victime dans le Quercy blanc de l'intensification agricole dès la fin des années 80. La déprise agricole et la fermeture des pelouses sèches participent également à sa régression. Il est possible que la petite population locale ait disparue au cours des 10 dernières années.

Figure 36 : Fauvette orphée
© Yves HOEBEKE CC BY-SA 2.0

A la suite viennent quelques portraits d'espèces d'oiseaux remarquables de la commune de Lalbenque.

Figure 37 : Tourterelle des bois © Alain FOUCLET

Bien que ce soit une espèce quasi menacée en Occitanie, et menacée sur le territoire nationale, la **Tourterelle des bois** (*Streptopelia turtur*) est contactée régulièrement sur la commune de Lalbenque, et presque partout. C'est une espèce assez fréquente dans les chênaies caussenardes ou du Quercy blanc et elle a donc un degré de patrimonialité assez élevé.
Malgré ces classements défavorables sur les listes rouges, cette tourterelle est toujours catégorisée comme espèce chassable.

Ce grand rapace migrateur qu'est le **Circaète Jean-le-Blanc** (*Circaetus gallicus*) se nourrit principalement de reptiles. Ne pouvant élever qu'un seul jeune par an, et sensible aux dérangements en période de nidification, c'est une espèce fragile.
L'oiseau choisit des vallons boisés tranquilles pour se reproduire, au sommet d'un chêne dans une combe par exemple.
Une donnée de reproduction probable existe au nord de la commune. D'autres oiseaux utilisent le territoire communal comme secteur de chasse.

Figure 38 : Circaète Jean-le-Blanc © Alain FOUCLET

Figure 39 : Pie-grièche écorcheur
© Jean-Marc CUGNASSE

La **Pie-grièche écorcheur** (*Lanius collurio*) est un passereau carnivore qui doit son nom à sa faculté d'empaler ses proies sur les épines des arbustes de son territoire. Cela lui sert de garde-manger. Consommateurs de gros insectes en particulier, la diminution de ceux-ci ajoutée à la disparition des haies et au changement climatique sont les principales raisons du déclin de l'espèce : -49% en Occitanie de 2001 à 2021.
Plusieurs noyaux de population se maintiennent pour l'instant à Lalbenque : à l'est, au nord, à l'ouest et au nord-ouest.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), **Verdier d'Europe** (*Chloris chloris*), **Linotte mélodieuse** (*Linaria cannabina*), **Serin cini** (*Serinus serinus*) : ces 4 passereaux granivores autrefois très communs sont à présent menacés à l'échelon national.

L'homogénéisation des paysages, l'utilisation de produits phytosanitaires sont classées parmi les raisons les plus probables de leur déclin.

Pourtant, hormis la linotte, ce sont des oiseaux qui peuvent se satisfaire de milieux urbains ou périurbains à condition de maintenir des arbres, des haies arborées, des jachères, des bandes enherbées, et surtout un environnement sain et diversifié.

Figures 40-43 : Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Linotte mélodieuse, Serin cini © Alain FOUCLET

Figures 44-46 : Martinet noir © Pau ARTIGAS CC BY-SA 2.0, Hirondelle rustique © Alain FOUCLET, Hirondelle de fenêtre, © Francis TARRIEU

Certaines espèces sont dites « anthropophiles », liées aux hommes et à nos constructions. C'est le cas du **Martinet noir** (*Apus apus*) et de l'**Hirondelle de fenêtre** (*Delichon urbicum*), deux espèces d'oiseaux qui nichent en milieu urbain. Le martinet a perdu près de la moitié de sa population nationale entre 2001 et 2021, l'Hirondelle de fenêtre près de 43% de sa population régionale sur le même pas de temps. Insectivores strictes, ces oiseaux sont dépendants d'une quantité suffisante d'invertébrés volants pour nourrir leurs nichées. La diminution de cette manne, les évènements climatiques extrêmes sont des menaces directes sur ces espèces, tout comme la destruction de leur nid et la rénovation du bâti urbain ne prenant pas en compte leurs exigences pour continuer à animer de leurs cris nos printemps et nos étés. Tous deux se reproduisent dans le bourg de Lalbenque, la seconde était aussi présente à Nadal (2017).

L'**Hirondelle rustique** (*Hirundo rustica*) est aussi liée au bâti, mais dans un contexte plus rural (granges, fermes, etc.). Elle est nicheuse dans plusieurs hameaux de Lalbenque : Piboulède, Marcenac, Ausset, Poudally, Fréous pour exemples. Les tendances de population sont également mauvaises pour cette espèce : -32.4% en Occitanie de 2001 à 2021.

Les hirondelles sont des espèces protégées par la loi de protection de la nature de 1976 et par l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009. Pour ces oiseaux, l'enlèvement, la destruction des nids, couvées, poussins et adultes sont interdits, de même que la perturbation intentionnelle des oiseaux notamment pendant la période de reproduction. L'infraction à cette réglementation constitue un délit passible de 15000€ et/ou une peine d'emprisonnement d'un an.

Dans les paysages caussenards où l'eau fait défaut en surface, même de petits points d'eau (mares, lacs de Saint-Namphaise) accueillent la biodiversité et certaines espèces remarquables.
Même s'il n'est pas nicheur sur la commune, le **Martin-pêcheur d'Europe** (*Alcedo atthis*) a été observé à quelques reprises à Lalbenque, en action de pêche.

Figure 47 : Martin-pêcheur d'Europe © Alain FOUCLET

La **Gallinule poule-d'eau** (*Gallinula chloropus*) et le **Grèbe castagneux** (*Tachybaptus ruficollis*) sont quant à eux nicheurs. Tous deux sont quasi-menacés dans la région. Le second, espèce d'intérêt patrimonial assez élevé, n'a été contacté pour la première fois qu'en 2020.

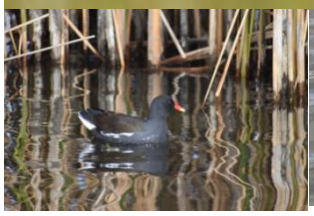

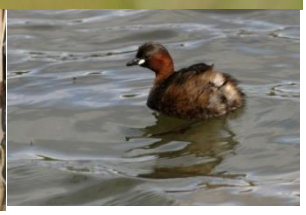

Figures 48-49: Gallinule poule-d'eau © Mathias ROTH, Grèbe castagneux© Alain FOUCLET

L'**Œdicnème criard** (*Burhinus oedicnemus*) est un oiseau considéré comme d'intérêt patrimonial élevé puisqu'historiquement très lié aux milieux caussenards. L'espèce niche au sol sur les pelouses sèches ou les parcelles agricoles. Les œufs pondus à même la terre sont menacés par le passage des engins mécaniques. La LPO Occitanie accompagne chaque année les agriculteurs locaux pour protéger les nichées.
Lalbenque est en effet une place forte pour le « Courlis de terre » dans le département avec plusieurs couples nicheurs et le premier site de rassemblement postnuptial ayant compté jusqu'à 70 oiseaux à l'automne 2023.

Figure 50 : Œdicnème criard © Leslie CAMPOURCY, LPO Occitanie

Parmi les chouettes et hiboux remarquables de la commune, on peut surtout retenir les suivants :

L'Effraie des clochers (*Tyto alba*) est une espèce liée aux milieux anthropisés. Elle niche souvent dans les vieux corps de ferme ou les clochers. Bien que commune, elle n'en reste pas moins menacée en Occitanie. Sa présence localement est avérée avec 25 données depuis 2008, dont 5 données de nidification certaine en 2015, 2019, 2020, 2023 et 2024.

Figure 51 : Effraie des clochers © Luc VIATOUR

Figure 52 : Petit-duc scops, © Imran SHAH CC BY-SA 2.0

Le **Petit-duc scops** (*Otus scops*) est également connu sur la commune, avec 23 données, la plus ancienne datant de 2011. Ce petit hibou patrimonial niche dans le sud de la France, dans une cavité d'arbre dans les vergers, parcs et jardins, ou dans des boisements clairs de feuillus en milieu semi-ouvert.
Il a été contacté 9 années de suite, 2024 compris, sur le lieu-dit « Fournet ». Ces informations sont transmises par la même observatrice bénévole habitant la zone ; la pression d'observation y est donc plus importante qu'ailleurs et l'espèce pourrait être bien plus présente à Lalbenque que la base de données suggère.

Malgré sa recherche, la **Chevêche d'Athéna** (*Athene noctua*) n'a pas été contacté ces deux dernières années. Seules deux données sont connues historiquement, datant de 2018 et 2022. Cette espèce affectionne le vieux bâti, les corps de ferme en pierre et les vieux arbres, des habitats que l'on retrouve encore présentement sur la commune. Elle est classée d'intérêt patrimonial « assez élevé » par le PNRCQ.

Figure 53 : Chevêche d'Athéna © Jean CANCES

I.1.4 Préconisations concernant la préservation des habitats d'intérêt pour l'avifaune locale

L'évocation de tous ces oiseaux remarquables permet d'apprécier le fait que les espèces les plus fragiles sont celles qui sont dites spécialistes. Celles-ci se sont très longuement adaptées à leur habitat actuel et des transformations brusques du paysage peuvent les impacter durement.

On peut ainsi mettre en avant **les espèces affiliées aux pelouses sèches**. Le recul des pratiques d'élevage sur ces milieux fragiles entraîne une fermeture de celles-ci et une diminution progressive des habitats disponibles pour les espèces concernées. Favoriser l'installation d'éleveurs, inviter les propriétaires de parcelles de ce type à les mettre en fermage pour entretenir la biodiversité encore présente, organiser des chantiers de réouverture de milieux pour pouvoir accueillir à nouveau des activités d'élevage ou maintenir des corridors écologiques fonctionnels sont autant d'actions qui pourraient être positives.

Les oiseaux d'eau ne sont pas nombreux sur la commune, mais bénéficieront certainement de la gestion raisonnée des mares et plans d'eau afin d'y laisser des zones de quiétude où elles peuvent se cacher et nicher.

Les haies, les arbres isolés, les boisements abritent également leur part de biodiversité. Ne pas exploiter ces espaces au moment de la nidification est important pour ne pas déranger l'avifaune lors de cette période d'extrême sensibilité. Replanter des haies avec des espèces végétales locales et variées est un autre moyen de redévelopper l'offre d'habitats favorables qui peuvent fournir des espaces de nidification, de repos, d'abri, d'alimentation et de déplacement.

Les oiseaux du bâti perdent en habitat suite aux rénovations et aux constructions modernes qui ne leur laissent pas d'accès. Des cavités parfois infimes peuvent servir de lieux de reproduction aux oiseaux. Il est primordial que ces espèces soient mieux considérées et qu'elles soient prises en compte dans les politiques d'aménagement. La municipalité de Lalbenque doit y être sensible lors des travaux sur le mobilier urbain communal, mais doit aussi pouvoir communiquer auprès de ses administrés quant à ces enjeux.

II.2. Amphibiens

Sur la période précédent l'ABC de Lalbenque, 87 données d'amphibiens ont été collectées, toutes bases de données confondues (SINP, Faune-Occitanie, PNRCQ, Biodiv'Occitanie). Sur la période de l'ABC (octobre 2022 – octobre 2024), 123 données ont été collectées, essentiellement sur Faune-Occitanie. La connaissance sur la présence des espèces d'amphibiens s'est améliorée sur la commune. **Au total, 10 espèces ont été recensées à Lalbenque.**

La localisation des amphibiens n'est pas homogène au sein de la commune. Les eaux courantes et stagnantes représentent moins d'1% des habitats de Lalbenque. Sur ces 1%, là encore, certains secteurs sont plus favorables aux amphibiens que d'autres. La carte suivante est maillée de carrés d'1km² : elle permet de mettre en avant le nombre d'espèces d'amphibiens par maille sur la territoire communal.

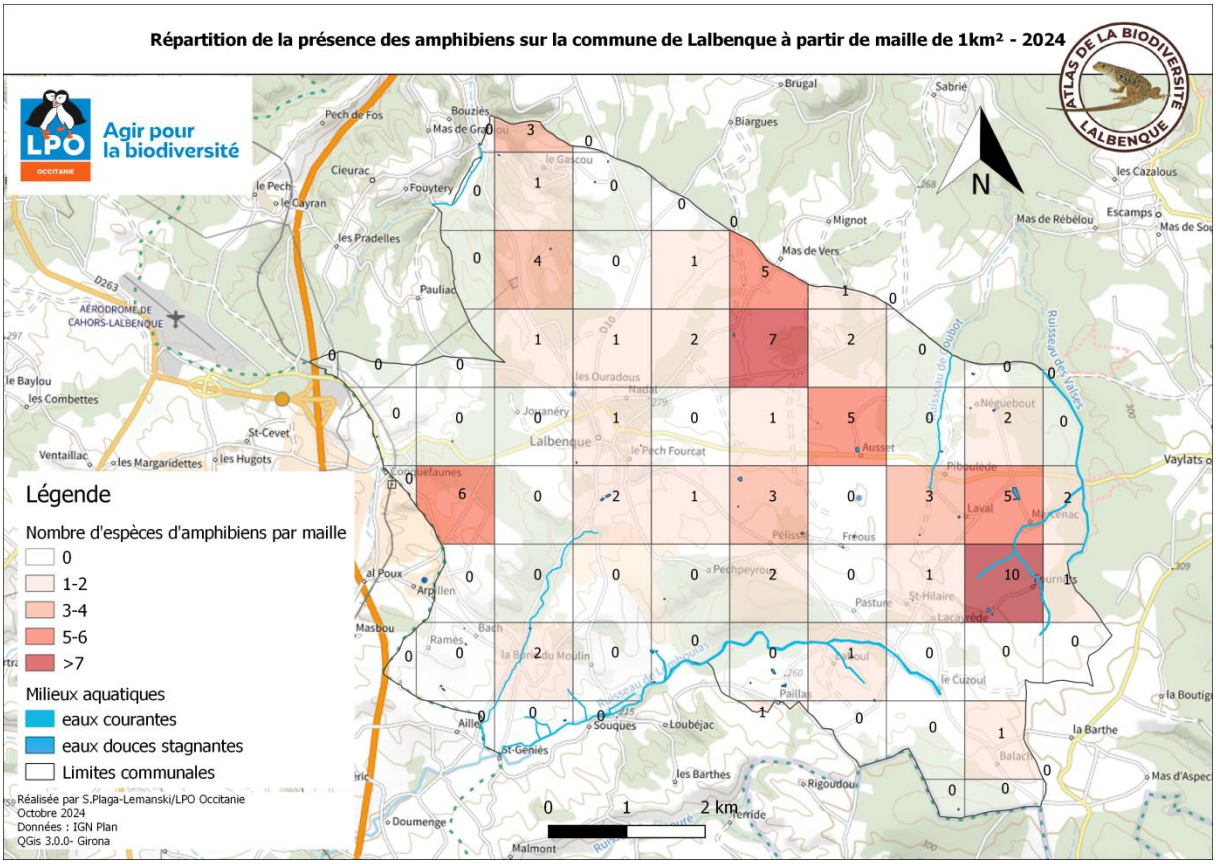

Figure 54 : Répartition de la présence des amphibiens sur la commune de Lalbenque – 2024

On note ainsi que certains secteurs et points d'eau sont plus favorables que d'autres à une diversité d'espèces d'amphibiens. **Les mares ou zones humides les plus favorables sont celles situées à Poudally, Laval, Marcenac (5 espèces pour chacun de ces 3 sites), Alrieu (6), Longbos (7) et Fournet (10).** Pour ces différents secteurs, nous avons pu constater la présence à la fois d'un milieu humide

favorable et de micro-habitats pour les espèces en période terrestre. Ceci est le cas notamment à Fournet qui cumule le plus grand nombre d'espèces et la plus grande abondance d'amphibiens.
3 espèces sont présentes au lac de Marcenac. Les autres espèces sont présentes aux abords du ruisseau de Marcenac. Des aménagements du lac permettront d'accueillir une plus grande diversité d'espèces notamment avec le maintien des roselières et une gestion plus douce des berges.

Dix espèces d'amphibiens ont été recensées sur la commune dont 7 sont des espèces remarquables. Ces dernières ne sont pas toutes inféodées aux mêmes types de milieu aquatique. La Salamandre tachetée *(Salamandra salamandra*) est forestière à l'état adulte et aquatique à l'état larvaire, l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) et la Grenouille verte (*Pelophylax sp.)* vivent à proximité des zones humides tandis que le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) apprécie les milieux pionniers.

Espèce	Nom latin	LR France	LR Occitanie	ZNIEFF	Patrimonialité
Alyte accoucheur	*Alytes obstetricans*	LC	EN	oui	AE
Crapaud calamite	*Epidalea calamita*	LC	LC	-	AE
Crapaud épineux	*Bufo spinosus*	LC	LC	-	-
Grenouille agile	*Rana dalmatina*	LC	LC	-	AE
Grenouille verte	*Pelophylax sp.*	LC	DD	-	-
Pélodyte ponctué	*Pelodytes punctatus*	LC	LC	-	AE
Rainette méridionale	*Hyla meridionalis*	LC	LC	-	E
Salamandre tachetée	*Salamandra salamandra*	LC	LC	-	AE
Triton marbré	*Triturus marmoratus*	NT	VU	oui	AE
Triton palmé	*Lissotriton helveticus*	LC	LC	-	-

Tableau 7: Amphibiens présents sur la commune de Lalbenque et statuts de protection et/ou de patrimonialité (en orange, les espèces remarquables) - 2024

L'espèce la plus commune à Lalbenque est l'**Alyte accoucheur**, présent sur la majorité des mailles colorée dans la figure précédente. Cette espèce utilise des milieux stagnants ou courants, quelle que soit leur surface : on peut ainsi observer ses têtards dans des lavoirs, ruisseaux, fossés, flaques, mares… En phase terrestre, les Alytes affectionnent les murs et murets de pierres sèches, les zones rocheuses ou talus bien exposés, où ils vont trouver des anfractuosités pour se loger. L'espèce est typique des villages où ces éléments sont présents.

La **Salamandre tachetée** a été observée sur 3 lieux-dits sur la commune de Lalbenque : Le Clos, Marios et Fournet ainsi qu'au lavoir d'Ourtiel, sur la commune de Laburgade en limite nord de la commune de Lalbenque. Cette espèce est essentiellement forestière et vit à proximité des sites de parturition (mise-bas), dans les 100 mètres alentours.
La reproduction a lieu en été. La mise-bas se déroule sur deux périodes : en octobre-novembre et en janvier-mars. Les larves se métamorphoseront après 2 à 7 mois de vie aquatique puis gagneront la terre ferme.

Plusieurs des observations qui nous ont été communiquées sont des données de mortalité notamment pour la Salamandre tachetée. Datées de janvier, elles indiquent que des individus ont traversé la route pour rejoindre ou revenir de leur site de parturition proche de la D19, à proximité de Marios et sur le Chemin de Fournet. Des actions pourraient être mises en place pour observer l'évolution des déplacements des Salamandres et inciter les usagers de la route à être plus attentifs lors de cette période de migration des Salamandres.

La **Rainette méridionale** est une excellente grimpeuse, capable de coloniser des milieux où les autres amphibiens ne sont pas présents. Elle peut fréquenter les parcs, jardins mais aussi les vergers et bocages, avec des zones humides systématiquement (ou piscines). Cette espèce, crépusculaire et

nocturne, est discrète… tant qu'elle ne chante pas. Avec ses sacs vocaux particulièrement performants, la Rainette méridionale est audible de loin. Son chant puissant et grave trahit souvent sa présence.
Dans le Lot, cette espèce est localement commune mais elle se raréfie du fait de la dégradation et de la pollution de ses milieux de reproduction (mare, roselière, ruisseau, vasque rocheuse). La prédation de ses œufs et larves par des poissons introduits dans les points d'eau constitue une menace majeure.

Figures 55-56 : Observations d'une Salamandre tachetée (à gauche) et d'une Rainette méridionale (à droite) par des membres du réseau des observateurs de Lalbenque (R.Vandeputte et S.Grojean)

Le **Crapaud calamite** vit dans des milieux ouverts bien ensoleillés où la végétation alterne avec des zones de sol nu et meuble. Les sites de reproduction sont bien exposés et majoritairement temporaires. L'espèce est présente en trois lieux sur la commune depuis au moins 2018 : Fournet (parcelles AY0023 et 0024), Alrieu et Longbos. Toutes les conditions y sont présentes pour le maintien de l'espèce à ce jour.

Le **Triton marbré** fréquente comme la Salamandre tachetée les sous-bois frais mais aussi les prairies humides et les secteurs bocagers. Ses sites de reproduction sont des milieux aquatiques sains avec un herbier développé. L'espèce a été observée sur plusieurs lieux-dits de la commune : Les Prés bas, Poudally, Longbos, Fournet et Alrieu. Les points d'eau associés sont à préserver, de même que les habitats à proximité. En effet, le Triton marbré est présent dans les 100 m autour de la mare en dehors de la période de reproduction.

La carte suivante met en évidence les secteurs où des espèces remarquables ont été observées. En effet, la carte précédente montre avant tout la diversité des espèces d'amphibiens sur une même zone, sans prendre en compte l'enjeu des différentes espèces. Comme indiqué en page 36, une note a été attribuée à chaque espèce en fonction de son statut sur la liste rouge d'Occitanie et sur la liste des espèces patrimoniales sur le territoire du PNRCQ et si elle est déterminante ZNIEFF. Ainsi le Triton marbré a une note de 4 tandis que le Pélodyte ponctué a une note de 1.

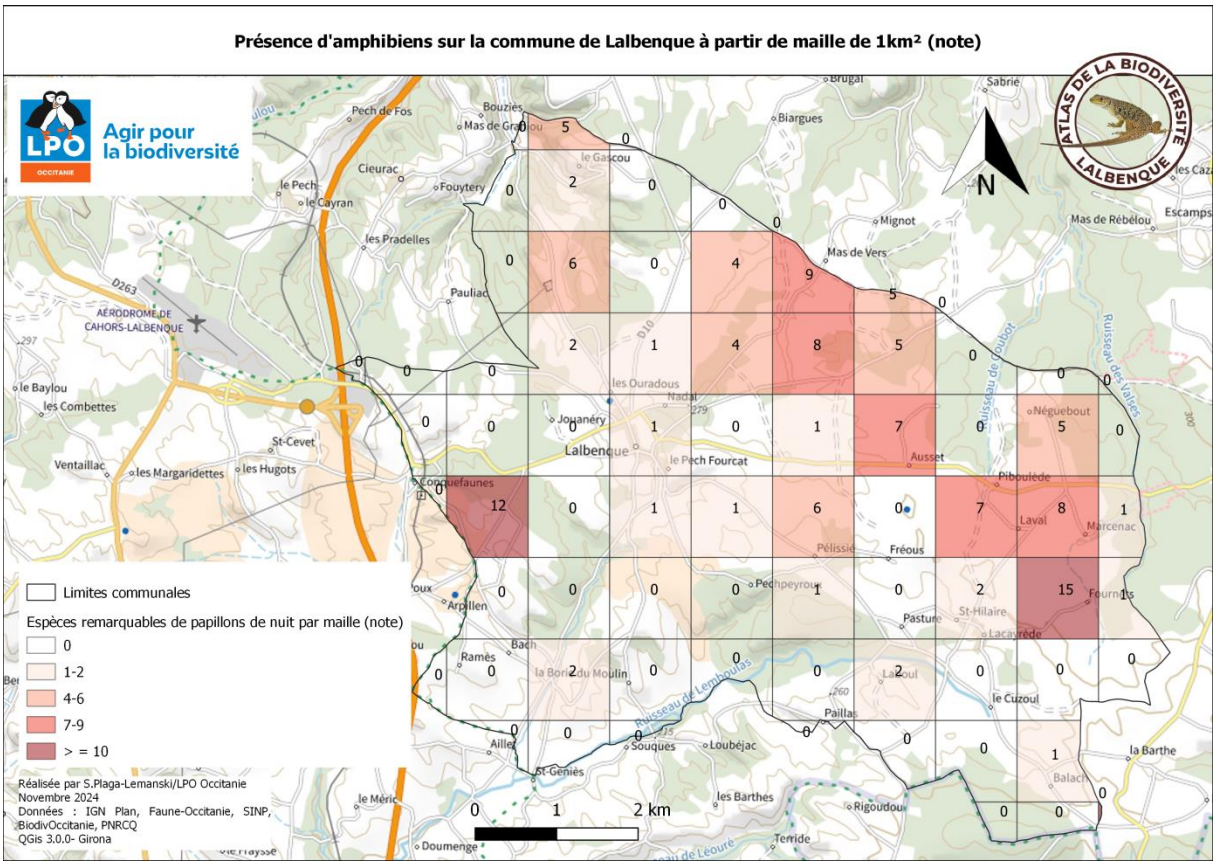

Figure 57 : Présence d'amphibiens remarquables sur la commune de Lalbenque - 2024

On constate que plusieurs secteurs accueillent des espèces à enjeux comme à Alrieu, Laval-Marcenac-Fournet et Longbos-Poudally. **Ces secteurs sont des zones à enjeux pour les amphibiens.**

II.3. Reptiles

Les données les plus anciennes collectées sur la commune datent de 1997. Sur la période précédant l'ABC de Lalbenque, 93 données avaient été collectées, très majoritairement par Nature en Occitanie (SINP et Biodiv'Occitanie). Sur la période de l'ABC (octobre 2022 – octobre 2024), 74 données ont été collectées, essentiellement sur Faune-France. L'ensemble des données est complémentaire et ne concerne pas les mêmes secteurs sur la commune.

Le suivi *POPReptile* mené sur la commune n'a rien donné en 2023. En 2024, 3 espèces ont été observées en parcourant les transects (Lézard des murailles, Lézard à deux raies et Couleuvre verte et jaune). Malgré l'absence d'espèce sous/sur les plaques, l'effort de prospection plus important sur les secteurs de transect a permis de mettre en évidence la présence d'espèces non connues sur ce secteur jusqu'alors. Ailleurs sur la commune, les observations ont majoritairement été réalisées de manière opportuniste lors d'autres inventaires, ou transmises par le réseau d'observateurs de la commune suite aux formations proposées. Les prospections spécifiques au Lézard ocellé, réalisées par les salariés ou le réseau des observateurs, a permis de collecter de nombreuses données concernant l'espèce.

Comme pour les amphibiens précédemment, la répartition des reptiles sur la commune n'est pas homogène.

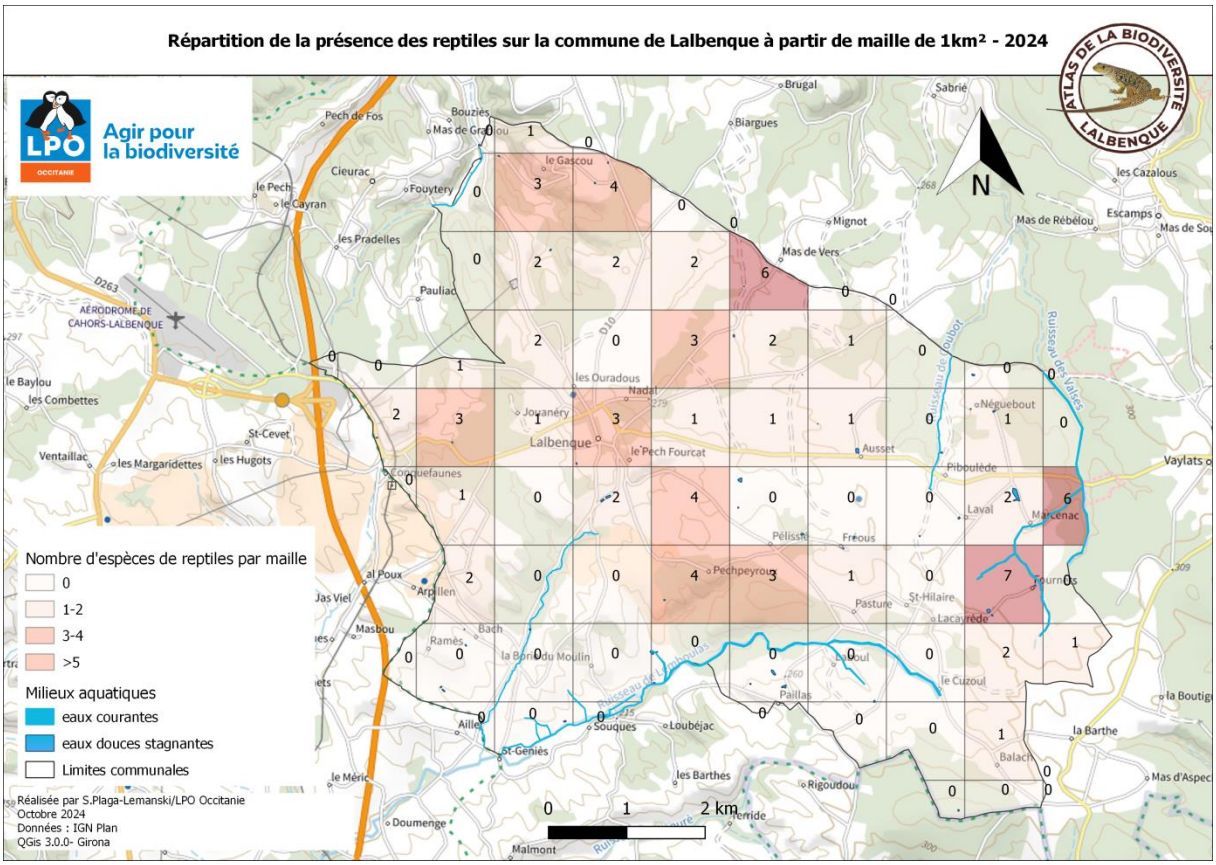

Figure 59 : Répartition de la présence des reptiles sur la commune de Lalbenque – 2024 –

La diversité des espèces sur une maille (soit le nombre d'espèces recensées sur une maille) permet de juger de l'intérêt des habitats présents sur celle-ci pour les reptiles. On peut ainsi considérer que **les mailles comprenant Fournet, Marcenac et Poudally** sont les plus intéressantes car abritant une grande diversité d'espèces. En les parcourant, on constate une mosaïque d'habitats constellée de micro-habitats : ceci permet la présence, sur une même zone, d'espèces inféodées à des milieux différents comme le Lézard ocellé et la Couleuvre helvétique qui sont présents tous les deux à Fournet.

A ce jour, 9 espèces sont connues sur la commune, soit 1 de plus de recensées au cours de l'ABC. Parmi celles-ci, 6 sont des espèces remarquables. Les espèces observées sur la commune sont liées à différents milieux, allant des zones humides (Couleuvre helvétique) aux pelouses sèches (Lézard ocellé).

L'espèce la plus observée sur la commune est Lézard à deux raies, pour lequel au moins une observation a été faite sur 20 mailles de la commune. Ceci montre toute la difficulté des recensements des espèces de reptiles : le Lézard des murailles est sans aucun doute le plus présent sur la commune mais l'effort de prospection et la remontée de données pour cette espèce est moins importante que pour d'autres reptiles, considérés « plus intéressants » par les naturalistes et observateurs.

Espèce	Nom latin	LR France	LR Occitanie	ZNIEFF	Patrimonialité
Couleuvre verte et jaune	*Hierophis viridiflavus*	LC	LC	-	AE
Lézard des murailles	*Podarcis muralis*	LC	LC	-	-
Lézard à deux raies	*Lacerta bilineata*	LC	NT	-	-
Lézard ocellé	*Timon lepidus*	VU	EN	oui	E
Vipère aspic	*Vipera aspis*	LC	VU	oui	-
Coronelle girondine	*Coronella girondica*	LC	NT	oui	E
Couleuvre helvétique	*Natrix helvetica*	LC	LC	-	-
Couleuvre vipérine	*Natrix maura*	NT	LC	-	-
Tarente de Maurétanie	*Tarentola mauritanica*	LC	NA	-	-

Tableau 8 : Reptiles présentes sur la commune de Lalbenque et statuts de protection et/ou de patrimonialité (en orange, les espèces remarquables) - 2024

Le **Lézard ocellé** est le plus grand des lézards présents en France, pouvant atteindre une longueur totale comprise entre 59 et 75 cm selon le sexe de l'individu. Il apprécie les milieux secs ouverts avec quelques ligneux bas ou des landes semi-fermées entretenues par un pâturage ovin. Il est soumis depuis plusieurs décennies à de multiples pressions (disparition des habitats favorables, fragmentation des populations, changements globaux). Dans le Lot, il est fortement impacté par la déprise agricole et la fermeture des milieux.

Les secteurs de présence de l'espèce ont évolué grâce à l'ABC : certains secteurs, déjà connus avec des données historiques, ont été confortés tandis que des nouveaux ont été recensés. Ainsi, l'espèce a été recensée sur 10 mailles de la commune qui peuvent être rassemblées en 4 grandes zones. Les deux plus grandes zones présentes sont entre Nadal et Poudally pour l'une, vers Gamasse et Jouanery pour l'autre, au sein desquelles entre 6 et 10 données sont connues. Une part importante de Causses est présente sur ces zones bien que certaines parcelles soient en cours de fermeture. Les autres secteurs sont définis parfois sur la base d'une unique donnée. Il est important de préciser ici que le Lézard ocellé est une espèce difficilement détectable. Le domaine vital d'un individu est de moins d'un hectare. De nombreuses données sont issues de l'observation d'individus morts (écrasement routier, noyade en piscine…) ou via piège photographique. L'ensemble de la commune présente des milieux favorables à sa présence, sa discrétion conduit probablement à une sous-estimation de ses effectifs.

Figure 60 : Lézard ocellé observé sur la commune de Lalbenque (Piège photos/LPO Occitanie)

La **Vipère aspic** est présente dans les trois quarts sud de la France mais absente de la bordure méditerranéenne et de la Corse. Elle recherche des zones bien exposées, rocailleuses et des associations de sol dénudé, de végétation rase, basse et buissonnante : pelouses sèches, zones de fourrés et landes, milieux rocheux mais aussi jardins, bords de haies, de chemins ou de routes sont ainsi ses lieux de prédilection. Cette diversité de zones permet à l'espèce de trouver des zones mi-ombragées pour adapter au mieux son exposition au soleil en cas de fortes températures. L'espèce a été observée sur 5 lieux-dits (historiquement et au cours de l'ABC) : Marcenac, Fournet, Pelissié, Poudally et Le Gascou dont 3 nouveaux au cours de l'ABC. Là encore, la majorité des données est issues d'individu observé mort, souvent écrasé sur une route ou un chemin.
Ce serpent, d'assez petite taille (entre 40 et 50cm en moyenne), inspire encore la crainte chez de nombreuses personnes, crainte entretenue par de nombreuses rumeurs ou légendes. Même si cette vipère s'expose beaucoup pour assurer sa thermorégulation, elle reste généralement discrète et peu visible. En cas de découverte, le mieux est de s'en éloigner et de la laisser partir d'elle-même. Comme tous les reptiles, elle est protégée.

Figures 61-62 : Tarente de Maurétanie et Vipère aspic observés sur la commune de Lalbenque au cours de l'ABC (L.Car à gauche et C.Schellenberger/LPO Occitanie à droite)

La **Coronelle girondine** vit dans le sud de la France, y compris le sud-ouest (hormis les Pyrénées). Elle apprécie les fourrés, les garrigues, et le maquis méditerranéen. Historiquement, seule une donnée datant de 2001 était connue sur la commune de Lalbenque pour cette couleuvre, sur le lieu-dit « Les Grézales ». Une seconde donnée a été récoltée grâce au suivi en 2023, sur le lieu-dit « Les Grèzes ». Ces deux données sont éloignées et questionnent sur la répartition encore sûrement peu connue de l'espèce. A noter que la donnée de 2023 concerne un individu retrouvé mort, écrasé en bord de route.

La **Tarente de Maurétanie** est le seul gecko présent sur l'ex-région Midi-Pyrénées. Les premières données pour cette espèce remontent à la fin des années 1980, en région toulousaine. Actuellement en expansion, elle devient même très commune dans les régions en dehors du bassin méditerranéen. On peut ainsi régulièrement l'observer dans plusieurs communes du Lot. La première donnée de cette espèce sur la commune de Lalbenque a été collectée lors de l'ABC grâce à un membre du réseau des observateurs.

Tous les reptiles sont strictement protégés en France. A ce titre, il est interdit de perturber intentionnellement ou de capturer des individus, de les détenir en captivité, des les blesser ou les tuer, de les naturaliser ou les transporter, qu'ils soient vivants ou morts.

L'arrêté national de protection des amphibiens et des reptiles de France métropolitaine paru au journal officiel le 11 février 2021, en remplacement de celui de 19 novembre 2007, indique la liste des espèces concernées (tous les reptiles et tous les amphibiens du Lot hors Grenouille verte).

Le niveau de protection de près d'une dizaine d'espèces est renforcé par leur inscription à l'article 2 de cet arrêté, par exemple le Lézard ocellé ou la Vipère aspic. Ainsi, les individus et les habitats de 70 % de l'herpétofaune de France sont désormais protégés.

La figure 59 permet une analyse quant à la diversité des espèces sur une même zone ; il n'est pas pris en compte ici le caractère remarquable ou non des espèces. Le Lézard des murailles et le Lézard ocellé y sont considérés de même niveau. Ceci est donc à modéré en fonction du statut des espèces tel que présentés dans le tableau 8. La carte suivante est établie à partir d'une notation pour chaque espèce comme détaillé en page 36, en fonction du statut de l'espèce sur la liste rouge Occitanie ou la liste des espèces patrimoniales du PNRCQ et si elle est déterminante ZNIEFF.

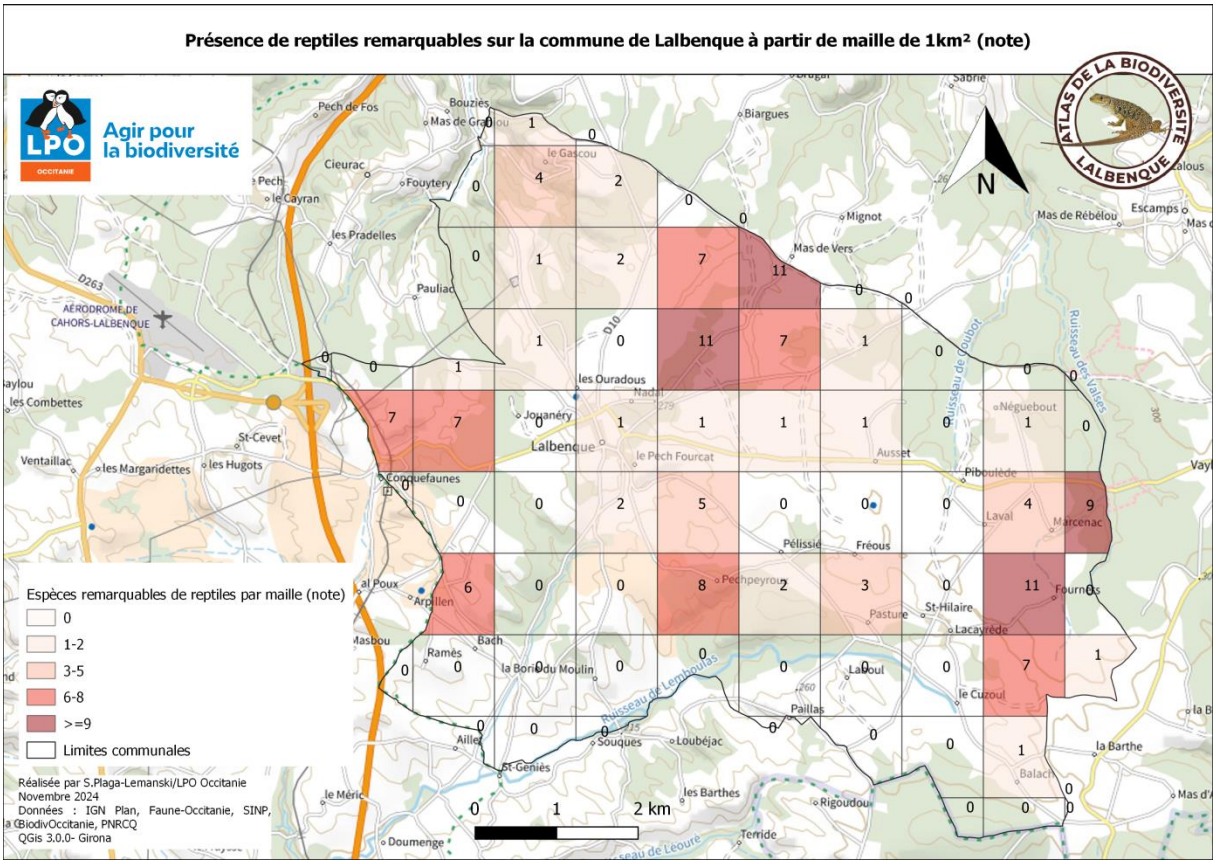

Figure 63 : Présence des reptiles remarquables sur la commune de Lalbenque – 2024

Les secteurs de Marcenac, Fournet et Poudally, précédemment citées pour la diversité d'espèces de reptiles, apparaissent ici comme étant celles accueillant aussi un nombre d'espèces remarquables le plus important. On notera que d'autres secteurs se détachent ici comme Les Grèzes, Soureilles, Longbos, Gamasse, Camasse, Pechpeyroux et Marfaux qui, malgré une diversité moins importante de reptiles cumule plusieurs espèces d'intérêt fort. **Ces secteurs sont des zones à enjeux pour les reptiles.**

II.4. Entomofaune

➢ *Lépidoptères*

Les inventaires des **papillons de jour** réalisés sur la commune au cours de l'ABC ont permis d'améliorer les connaissances et l'effort de prospection pour ce taxon. Les données existantes ont été collectées sur les bases des données du SINP, du PNRCQ, Faune-Occitanie et Biodiv'Occitanie. 53% des données connues pour ce taxon ont été collectées au cours de l'ABC. Ainsi, 82 espèces sont recensées sur la commune dont 17 remarquables. Elles sont listées dans le tableau ci-après. Les espèces remarquables sont surlignées en orange.

Espèce	Nom latin	LR Occitanie	Det ZNIEFF	Int. patrimonial
Agreste	*Hipparchia semele*	LC	-	-
Amaryllis	*Pyronia tithonus*	LC	-	-
Argus bleu-nacré	*Lysandra coridon*	LC	-	-
Argus frêle	*Cupido minimus*	LC	-	-
Argus vert / Thècle de la ronce	*Callophrys rubi*	LC	-	-
Aurore	*Anthocharis cardamines*	LC	-	-
Aurore de Provence	*Anthocharis euphenoides*	LC	-	TE
Azuré bleu céleste	*Lysandra bellargus*	LC	-	-
Azuré commun	*Polyommatus icarus*	LC	-	-
Azuré de la faucille	*Cupido alcetas*	LC	-	-
Azuré des cytises	*Glaucopsyche alexis*	LC	-	AE
Azuré des nerpruns	*Celastrina argiolus*	LC	-	-
Azuré du mélilot	*Polyommatus dorylas*	VU	oui	E
Azuré du serpolet	*Phengaris arion*	NT	oui	AE
Azuré du thym	*Pseudophilotes baton*	LC	-	-
Azuré porte-queue	*Lampides boeticus*	LC	-	-
Belle Dame	*Vanessa cardui*	LC	-	-
Céphale	*Coenonympha arcania*	LC	-	-
Chiffre	*Fabriciana niobe*	NT	-	-
Citron	*Gonepteryx rhamni*	LC	-	-
Citron de Provence	*Gonepteryx cleopatra*	LC	-	AE
Collier de corail	*Aricia agestis*	LC	-	-
Comma	*Hesperia comma*	LC	-	-
Cuivré commun	*Lycaena phlaeas*	LC	-	-
Cuivré fuligineux	*Lycaena tityrus*	LC	-	-
Damier de la succise	*Euphydryas aurinia*	NT	oui	E
Demi-Argus	*Cyaniris semiargus*	LC	-	AE
Demi-deuil	*Melanargia galathea*	LC	-	-
Faune	*Hipparchia statilinus*	LC	-	AE
Flambé	*Iphiclides podalirius*	LC	-	-
Fluoré	*Colias alfacariensis*	LC	-	-
Gazé	*Aporia crataegi*	LC	-	-
Grand Nacré	*Speyeria aglaja*	LC	-	-
Grand Nègre des bois	*Minios dryas*	LC	oui	-
Grande Tortue	*Nymphalis polychloros*	LC	-	-
Hermite	*Chazara briseis*	VU	oui	E

Hespérie de la houque	*Thymelicus sylvestris*	LC	-	-
Hespérie de la mauve	*Pyrgus malvae*	LC	-	-
Hespérie de la mauve / faux-tacheté	*Pyrgus malvae / malvoides*	LC	-	-
Hespérie de l'alcée (Grisette)	*Carcharodus alceae*	LC	-	-
Hespérie des sanguisorbes	*Spialia sertorius*	LC	-	-
Hespérie du chiendent	*Thymelicus acteon*	LC	-	-
Hespérie du dactyle	*Thymelicus lineola*	LC	-	-
Lucine	*Hamearis lucina*	LC	-	-
Machaon	*Papilio machaon*	LC	-	-
Marbré-de-vert	*Pontia daplidice*	LC	-	E
Mégère (Satyre)	*Lasiommata megera*	LC	-	-
Mélitée des centaurées	*Melitaea phoebe*	LC	-	-
Mélitée des mélampyres	*Melitaea athalia*	LC	-	-
Mélitée des scabieuses	*Melitaea parthenoides*	LC	-	-
Mélitée du mélampyre / de Fruhstorfer	*Melitaea athalia / celadussa*	LC	-	-
Mélitée du Mélampyre	*Melitaea athalia*	DD	-	-
Mélitée du plantain	*Melitaea cinxia*	LC	-	-
Mélitée orangée	*Melitaea didyma*	LC	-	-
Mercure	*Arethusana arethusa*	LC	-	AE
Moyen Nacré	*Fabriciana adippe*	LC	-	-
Myrtil	*Maniola jurtina*	LC	-	-
Nacré de la filipendule	*Brenthis hecate*	VU	oui	E
Nacré de la ronce	*Brenthis daphne*	LC	-	-
Némusien (Ariane)	*Lasiommata maera*	LC	-	-
Paon du jour	*Aglais io*	LC	-	-
Petit Mars changeant	*Apatura ilia*	LC	oui	AE
Petit Nacré	*Issoria lathonia*	LC	-	-
Petit Sylvain	*Limenitis camilla*	LC	-	AE
Petite Violette	*Boloria dia*	LC	-	-
Piéride de la moutarde	*Leptidea sinapis*	LC	-	-
Piéride de la rave	*Pieris rapae*	LC	-	-
Piéride du chou	*Pieris brassicae*	LC	-	-
Piéride du navet	*Pieris napi*	LC	-	-
Point-de-Hongrie	*Erynnis tages*	LC	-	-
Procris (Fadet commun)	*Coenonympha pamphilus*	LC	-	-
Robert-le-diable (C-blanc)	*Polygonia c-album*	LC	-	-
Silène	*Brintesia circe*	LC	-	-
Souci	*Colias crocea*	LC	-	-
Sylvain azuré	*Limenitis reducta*	LC	-	-
Sylvaine	*Ochlodes sylvanus*	LC	-	-
Sylvandre	*Hipparchia fagi*	LC	oui	-
Tabac d'Espagne	*Argynnis paphia*	LC	-	-
Thècle de l'yeuse	*Satyrium ilicis*	LC	-	-
Thècle des nerpruns	*Satyrium spini*	LC	-	-
Tircis	*Pararge aegeria*	LC	-	-
Vulcain	*Vanessa atalanta*	LC	-	-

Tableau 9 : Liste des papillons de jour recensés sur la commune de Lalbenque - 2024

L'Hermite est une espèce particulièrement menacée dont les populations déclinent partout en Europe. Elle a disparu de 45 départements depuis les années 2000. Un plan national d'actions (PNA) est actuellement en cours pour agir en faveur, entre autres, de cette espèce. Cette espèce xéro-thermophile apprécie les pelouses sèches calcicoles présentant des zones de sol écorché. Des prairies fleuries sont nécessaires à proximité de ces zones de causses afin de permettre aux individus de s'y nourrir. Les données les plus anciennes datent de 1998. L'espèce avait alors été observée sur les secteurs de Gamasse-Tiroundet-Les Terriers et Les Grèzes-Las Placos. D'autres observations ont été faites en 2014 et 2019 sur ces secteurs : dans les deux cas, une unique donnée a été produite. Un secteur supplémentaire a été mis en évidence en 2020 à Fournet. Malgré des recherches spécifiques en 2023 et 2024, l'espèce n'a pas été observée au cours de l'ABC.

L'Azuré du Serpolet fréquente des milieux relativement ouverts et chauds, à végétation herbacée rase, et légèrement embuissonnés. Les zones les plus favorables présentent des affleurements rocheux et sont soumises à un pâturage régulier. Cette espèce est myrmécophile : le dernier stade larvaire se déroule dans les fourmilières de *Myrmica sabuleti* et de *Myrmica scabrinodis*. Les buissons sont nécessaires à l'installation des colonies de fourmis-hôtes ; ils sont utilisés également comme lieu de repos par les papillons adultes. L'espèce est menacée par la disparition de son habitat : l'abandon du pâturage suivi de la fermeture des milieux est une cause majeure de régression de l'espèce. L'emploi de biocides, la destruction des fourmilières ou une fauche trop précoce sont mis en cause dans la disparition de certaines populations. A Lalbenque, l'espèce a été recensée à Nadal, Nouel et Le Gascou.

Figures 64-65 : Hermite à gauche (P.Peyrache) et Azuré du Serpolet à droite (S.Plaga-Lemanski/LPO Occitanie)

Le **Damier de la succise** est une espèce de lépidoptère protégé au niveau national et figurant sur la liste des espèces d'intérêt communautaire (Directive Habitats) en raison de très fortes régressions. Ce papillon est encore présent dans la majorité des départements français, avec des plantes-hôtes différentes selon les habitats. Dans le Lot, il est plutôt rattaché aux milieux caussenards puisqu'il pond sur la Scabieuse colombaire (*Scabiosa columbaria*), rarement la Céphalaire blanche (*Cephalaria leucantha*), exceptionnellement le Chèvrefeuille d'Etrurie (*Lonicera etrusca*).

Le **Nacré de la filipendule** est une espèce de papillon considérée comme menacée sur la liste rouge régionale (catégorie vulnérable). C'est un lépidoptère qui ne vole en France que dans la moitié sud. Comme son nom l'indique, sa plante-hôte est la Filipendule commune (*Filipendula vulgaris*), une rosacée poussant en pelouses calcicoles ou en clairières bien ensoleillées.

Figures 66-67 : Damier de la succise à gauche et Nacré de la filipendule (S.Plaga-Lemanski/LPO Occitanie, Hectonichus)

Comme précédemment, une note a été attribuée à chaque espèce remarquable selon son statut ou niveau de patrimonialité comme décrit page 36, soit :

- 1 point si l'espèce est déterminante ZNIEFF
- entre 1 et 3 points si l'espèce d'intérêt patrimonial (1 = AE, 2 = E, 3 = TE)
- entre 1 et 3 points si l'espèce est classée Quasiment menacée (NT =1), vulnérable (VU = 2), En danger (EN=3) sur la liste rouge régionale.

Ainsi l'Hermite a une note de 3 tandis que le Faune a une note de 1.

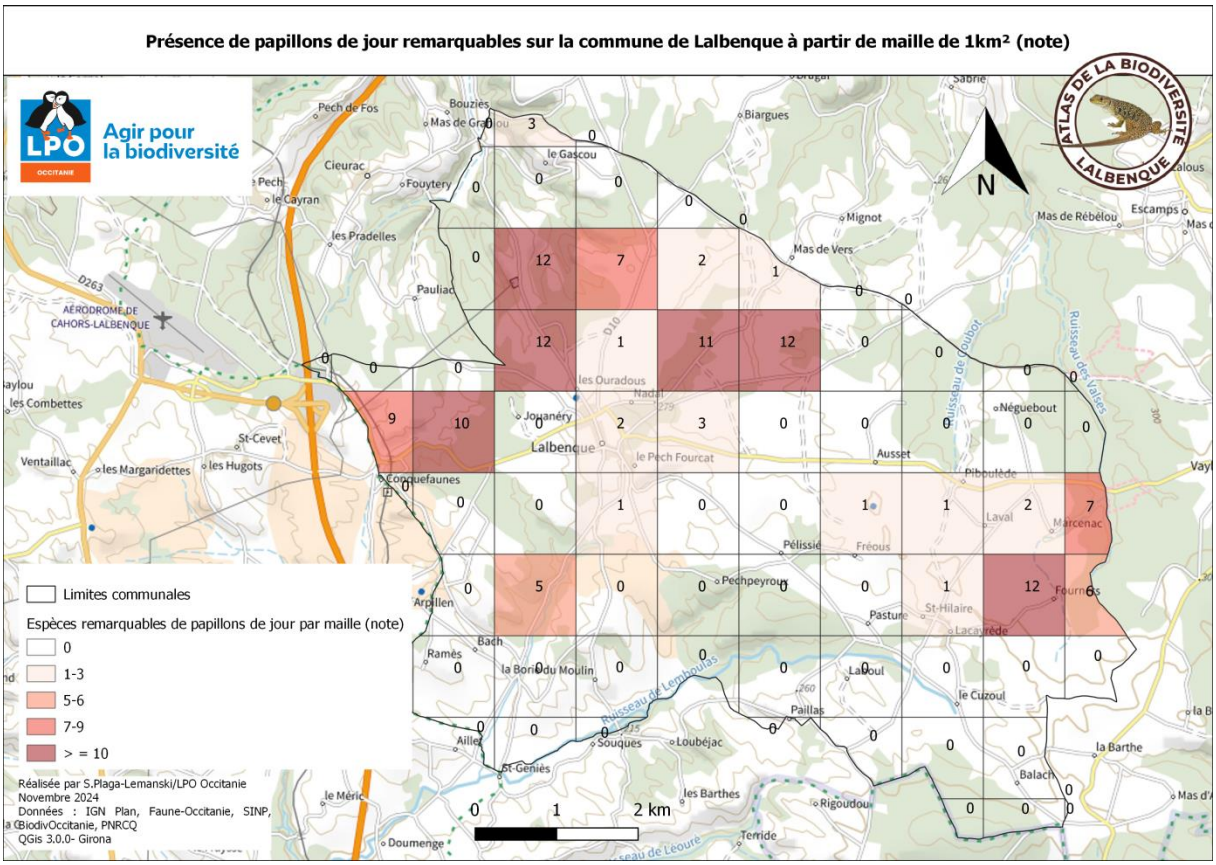

Figure 68 : Présence des papillons de jour remarquables sur la commune de Lalbenque – 2024

Les **papillons de nuit** (hétérocères) sont pour l'instant connus à hauteur de 107 espèces sur la commune. Aucun inventaire spécifique n'a été réalisé, de nombreuses autres espèces restent certainement à découvrir sur les près de 5000 présentes en France métropolitaine. 261 données de papillons de nuit sont répertoriées sur Faune-Occitanie dont la moitié collectées au cours de l'ABC. La donnée la plus ancienne date de 2007.

Le papillon de nuit le plus impressionnant (en taille) observé sur la commune est le Grand Paon de nuit (*Saturnia pyri*). Avec une envergure de 15 cm, il est le plus grand papillon de nuit d'Europe. Il fréquente les forêts, les jardins et vergers, mais aussi les vallons à végétation arbustive. Plusieurs individus ont été observés par des habitants au cours de l'ABC, entre avril et mai 2024 notamment.

Figure 69 : Grand Paon de nuit observé chez un particulier à Lalbenque (M.-J. Roche)

Deux zygènes remarquables ont été observées sur la commune : la **Zygène du Panicaut** (*Zygaena sarpedon*) et la **Zygène occitane** (*Zygaena occitanica*). Toutes deux sont classées « quasiment-menacées » (NT) sur la liste rouge des papillons de jour et zygènes d'Occitanie et sont déterminantes ZNIEFF.

La **Zygène du Panicaut** a été observée en 2009 et 2023 sur la commune. Cette espèce est d'intérêt patrimonial assez élevé à l'échelle du PNRCQ. Elle est présente sur les pelouses sèches ou les friches où le Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*), sa plante hôte, est existant. Actuellement, les habitats favorables à l'échelle de l'Occitanie sont fragmentés et en déclin du fait de la fermeture des milieux. L'espèce est observable en juin – juillet, pendant sa période de vol. Sur la commune de Lalbenque, la Zygène du Panicaut a été observée dans les secteurs de Poudally et de Pasture - Paillas.

La **Zygène occitane** a été observée en 2015 (donnée PNRCQ). Cette espèce est d'intérêt patrimonial élevé à l'échelle du PNRCQ. Cette espèce fréquente les pelouses sèches calcicoles, coteaux ouverts et garrigues. Les populations sont à ce jour très fragmentées à l'échelle de l'ex-région Midi-Pyrénées du fait de la fermeture des habitats par abandon des pratiques pastorales extensives. Sur la commune de Lalbenque, la Zygène occitane a été observée sur le secteur de Poudally.

Figure 70 : Zygène occitane (Termauri CC BY-SA 4.0)

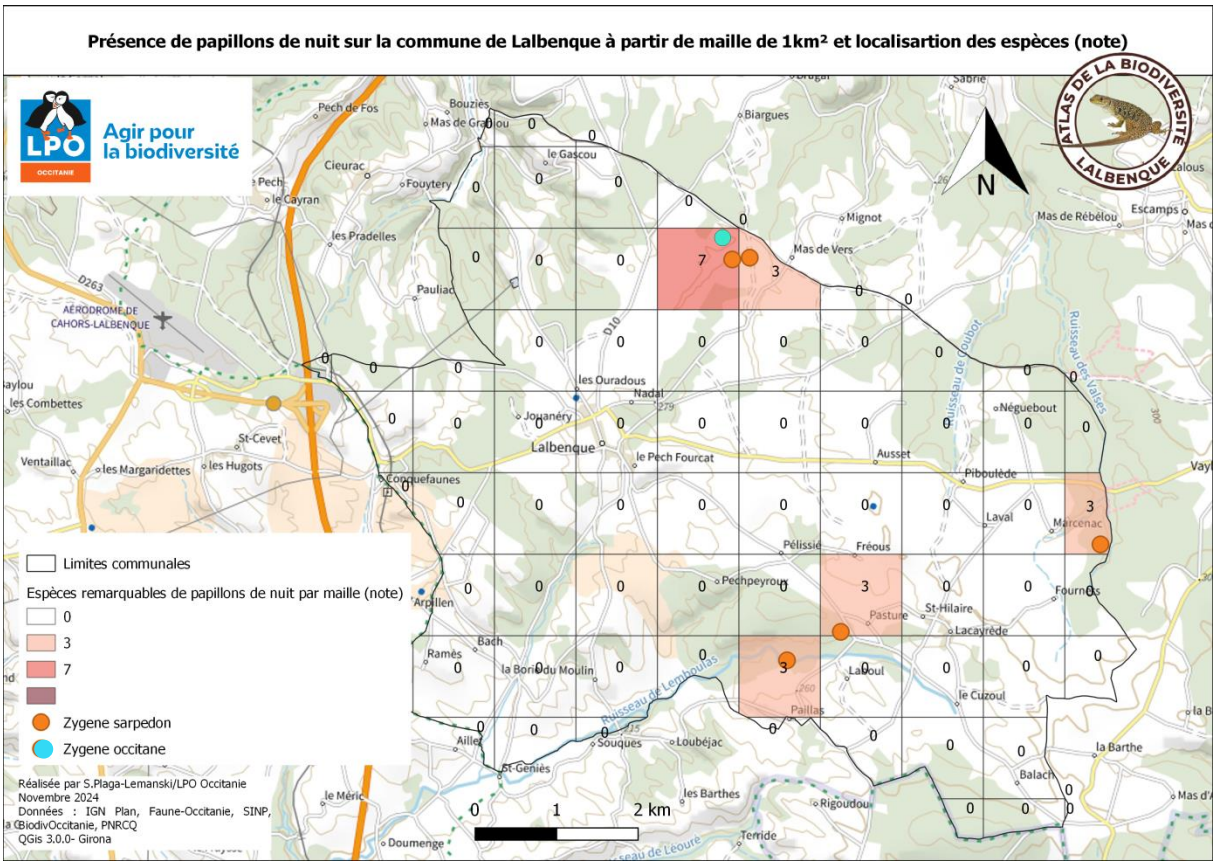

Figure 71 : Localisation des zygènes remarquables observées sur la commune et notation par maille - 2024

➢ *Odonates*

Les inventaires des odonates réalisés sur la commune au cours de l'ABC ont permis d'améliorer les connaissances. Cependant les inventaires n'ont pas été réalisés de manière homogène sur la commune et l'effort de prospection s'est localisé à quelques sites. A ce jour, 31 espèces sont connues sur la commune dont 9 remarquables. Elles sont listées dans le tableau ci-après. Les espèces remarquables sont surlignées en orange.

Espèce	Nom latin	LR Occitanie	Dét. ZNIEFF	Int. patrimonial
Aeschne affine	*Aeshna affinis*	LC	oui	E
Aeschne bleue	*Aeshna cyanea*	LC		
Aeschne mixte	*Aeshna mixta*	LC	oui	E
Anax empereur	*Anax imperator*	LC		
Anax napolitain	*Anax parthenope*	LC	oui	E*
Caloptéryx occitan	*Calopteryx xanthostoma*	LC		
Cériagrion délicat	*Ceriagrion tenellum*	LC		AE
Leste vert	*Chalcolestes viridis*	LC		
Agrion jouvencelle	*Coenagrion puella*	LC		
Agrion mignon	*Coenagrion scitulum*	LC	oui	AE
Crocothémis écarlate	*Crocothemis erythraea*	LC		
Portecoupe holarctique	*Enallagma cyathigerum*	LC		
Naïade aux yeux bleus	*Erythromma lindenii*	LC		
Gomphe gentil	*Gomphus pulchellus*	LC		
Ischnure élégante	*Ischnura elegans*	LC		
Leste verdoyant	*Lestes virens*	NT	oui	AE
Libellule déprimée	*Libellula depressa*	LC		
Libellule à quatre taches	*Libellula quadrimaculata*	LC		
Orthétrum à stylets blancs	*Orthetrum albistylum*	LC		
Orthétrum réticulé	*Orthetrum cancellatum*	LC		
Pennipatte orangé	*Platycnemis acutipennis*	LC		
Pennipatte blanchâtre	*Platycnemis latipes*	LC		
Pennipatte bleuâtre	*Platycnemis pennipes*	LC		
Nymphe au corps de feu	*Pyrrhosoma nymphula*	LC		
Chlorocordulie métallique	*Somatochlora metallica*	NT	oui	
Brunette hivernale	*Sympecma fusca*	LC		
Sympétrum à nervures rouges	*Sympetrum fonscolombii*	LC		AE
Sympétrum méridional	*Sympetrum meridionale*	LC	oui	E*
Sympétrum sanguin	*Sympetrum sanguineum*	LC		
Sympétrum strié	*Sympetrum striolatum*	LC		
Trithémis pourpré	*Trithemis annulata*	LC		

Tableau 9 : Liste des espèces d'odonates présentes sur la commune de Lalbenque - 2024

Le **Leste verdoyant** (*Lestes virens*) fréquente des eaux stagnantes ensoleillées et richement végétalisées, avec des niveaux d'eau variables. Les imagos matures restent généralement sur le lieu de reproduction. Ainsi, on peut constater qu'au moins trois sites de reproduction potentiels sont présents sur la commune pour cette espèce, même en l'absence de l'observation de cœur

copulatoire, pontes ou exuvies, à savoir les abords des lacs d'Ausset et de Bournel et du ruisseau de Marcenac. Ce leste est un bon indicateur de mares matures de plaine. La modification des mares (travaux ou destruction, assèchement estival…) sont des menaces pour l'espèce classée « quasiment-menacée » sur la Liste rouge des odonates d'Occitanie. Elle est aussi déterminante ZNIEFF et d'intérêt patrimonial assez élevé sur le territoire du Parc.

La **Chlorocordulie métallique** (*Somatochlora metallica*) est largement répandue en ex-Midi-Pyrénées. Elle aussi classée « quasiment-menacée » sur la Liste rouge des odonates d'Occitanie et déterminante ZNIEFF. Cette espèce se reproduit dans des habitats variés où elle est toujours faiblement abondante et localisée. A Lalbenque, elle a été observée dans des prairies attenantes au Lemboulas, certainement en chasse. Ces populations sont donc sensibles à des dégradations ponctuelles de la qualité de l'habitat.

Figures 72-73 : Leste verdoyant à gauche et Chlorocordulie métallique à droite (Daniel Ullrich et Charles J. Sharp)

Comme précédemment, des notes ont été attribuées aux espèces remarquables pour mettre en évidence les enjeux par maille.

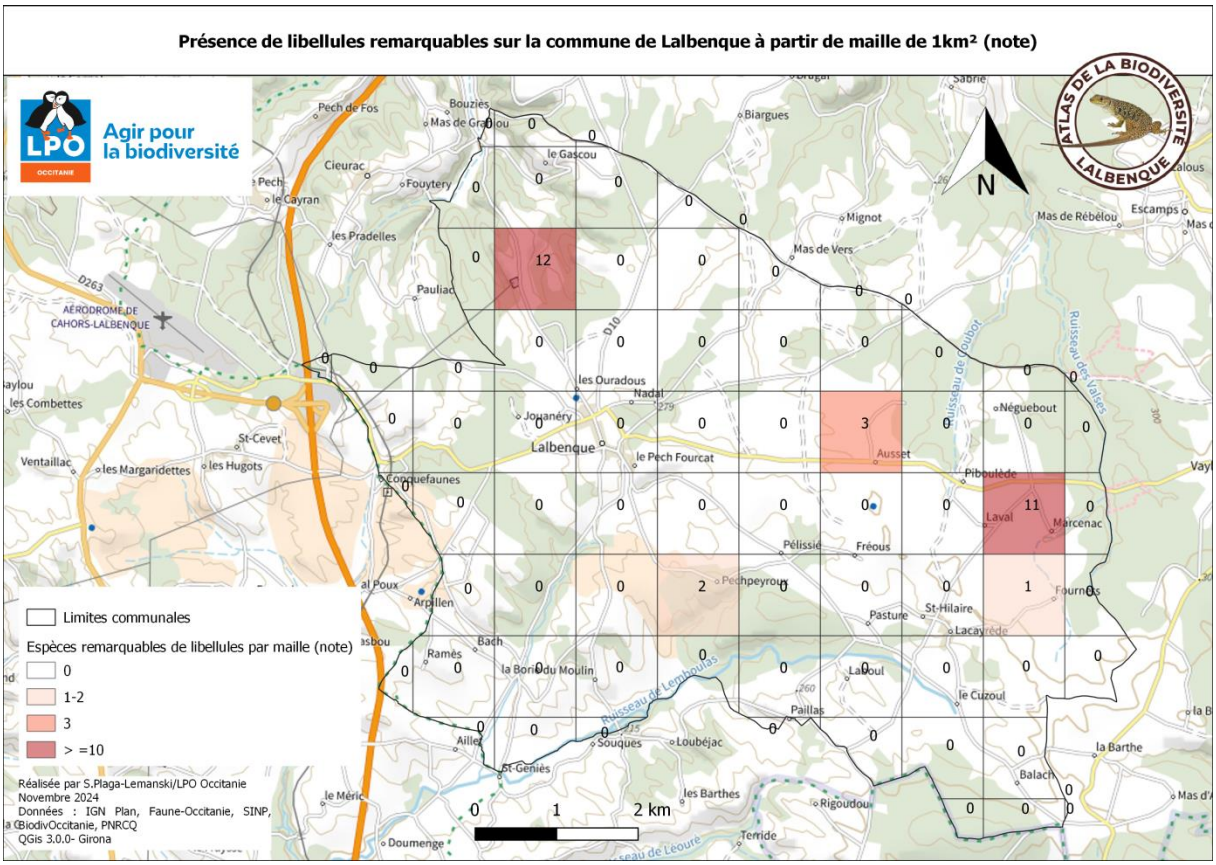

Figure 74 : Présence d'odonates remarquables sur la commune de Lalbenque - 2024

➢ *Coléoptères*

La connaissance des coléoptères présente plusieurs difficultés. Le nombre d'espèces est considérable (10.000 en France métropolitaine) et l'identification des individus pas toujours aisée : il est bien souvent nécessaire de capturer l'individu pour pouvoir par la suite l'identifier sous loupe binoculaire. Au cours de l'ABC, aucun inventaire des coléoptères n'a été réalisé sur la commune. En revanche, des espèces ont été recensées de manière opportuniste au cours des autres inventaires et les habitants ont fait part de leurs observations (Lucane cerf-volant et Rhinocéros notamment). A ce jour, 21 espèces sont connues sur la commune.

Parmi celles-ci, 3 espèces sont d'intérêt patrimonial à l'échelle du PNRCQ. A noter qu'il ne s'agit que d'observation d'individu sans avoir d'indice de reproduction avéré.

Espèce	Nom latin	Intérêt patrimonial	LR Europe	ZNIEFF
Acméodère de la Piloselle	*Acmaeodera pilosellae*	TE	-	
Cantharis rustica	*Cantharis rustica*	-	-	
Capnode du pêcher	*Capnodis tenebrionis*	-	-	
Cétoine dorée	*Cetonia aurata*	-	-	
Chrysomèle américaine	*Chrysolina americana*	-	-	
Coccinelle des friches	*Hippodamia variegata*	-	-	
Cryptocephalus sp.	*Cryptocephalus sp.*	-	-	
Drap mortuaire	*Oxythyrea funesta*	-	-	
Hanneton commun	*Melolontha melolontha*	-	-	
Lepture tacheté	*Rutpela maculata*	-	-	
Lucane cerf-volant	*Lucanus cervus*	AE	NT	oui
Lupérus portugais	*Exosoma lusitanicum*	-	-	
Mylabris variabilis	*Mylabris variabilis*	AE	-	

Oedémère noble	*Oedemera nobilis*	-	-	
Ptosime à tâches jaunes	*Ptosima undecimmaculata*	-	-	
Rhinocéros	*Oryctes nasicornis*	-	-	
Stenopterus rufus	*Stenopterus rufus*	-	-	
Téléphore fauve	*Rhagonycha fulva*	-	-	
Timarche ténébreuse, Crache-sang	*Timarcha tenebricosa*	-	-	
Trichie fasciée	*Trichius fasciatus*	-	-	
Trichodes alvearius	*Trichodes alvearius*	-	-	
Tropinota hirta	*Tropinota hirta*	-	-	

Tableau 10 : Liste des espèces de coléoptères connues sur la commune de Lalbenque - 2024

Le **Lucane cerf-volant** (*Lucanus cervus*) est le plus gros coléoptère d'Europe : c'est un insecte emblématique bien connu. Il est cependant considéré comme « quasiment menacé » (NT) à l'échelle européenne. Il est aussi visé par la Directive européenne « habitats-faune-flore ». Les larves de ce coléoptère saproxylique se nourrissent de bois morts et enterrés (souches, grosse branches…) et leur servent d'abri. Les adultes sont visibles à l'émergence en juin et juillet. Ces derniers sont plutôt crépusculaires et nocturnes. Plusieurs individus ont été observés sur la commune au cours de l'ABC. L'espèce a parfois été confondue de prime abord avec d'autre coléoptère comme le Rhinocéros. L'envoi des photos pour valider la détermination par les habitants était systématique.
Le Lucane étant inféodé aux milieux boisés et surtout au bois mort, la sylviculture et l'agriculture intensive sont identifiées comme les principales menaces (« nettoyage » des sous-bois, arrachage des souches mortes, destruction des haies dans les campagnes) pour cette espèce.

Figures 75-76 : Lucane cerf-volant femelle à gauche et Rhinocéros mâle à droite (L.Car)

II.5. Mammifères

Les observations de mammifères sur la commune permettent d'y comptabiliser 28 espèces dont 2 espèces de chauves-souris, jusqu'alors non recensées sur la commune. Parmi ces mammifères, 12 sont protégés et 5 présents sur la liste des espèces patrimoniales du PNRCQ. Ce groupe était jusqu'à présent sous-prospecté. L'ABC permet ici un réel apport de connaissances et une prise en compte des enjeux des espèces en présence.

Espèce	Nom latin	LR France	Protection				Det.ZNIEFF	Patrimonialité
			France	Europe[2]	Berne[3]	Bonn[4]		
Genette commune	*Genetta genetta*	LC	PN1	H5	Be3		-	AE
Campagnol roussâtre	*Myodes glareolus*	LC					-	
Crocidure musette	*Crocidura russula*	LC			Be2		-	
Campagnol agreste	*Microtus agrestis*	LC					-	
Campagnol des champs	*Microtus arvalis*	LC					-	
Mulot à collier	*Apodemus flavicollis*	LC					-	
Mulot sylvestre	*Apodemus sylvaticus*	LC					-	
Souris domestique (M.m.domesticus)	*Mus musculus domesticus*	LC					-	
Musaraigne couronnée	*Sorex coronatus*	LC					-	
Hérisson d'Europe	*Erinaceus europaeus*	LC	PN1		Be3		-	
Chevreuil européen	*Capreolus capreolus*	LC	GC		Be3		-	
Sanglier	*Sus scrofa*	LC	GC				-	
Blaireau européen	*Meles meles*	LC	GC		Be3		-	
Taupe d'Europe	*Talpa europaea*	LC					-	
Renard roux	*Vulpes vulpes*	LC	GC				-	
Lièvre d'Europe	*Lepus europaeus*	LC	GC				-	
Musaraigne carrelet / couronnée / du Valais	*Sorex araneus / coronatus / antinorii*	LC					-	
Lapin de garenne	*Oryctolagus cuniculus*	LC	GC				-	AE
Fouine	*Martes foina*	LC			Be3		-	
Ragondin	*Myocastor coypus*	LC					-	
Ecureuil roux	*Sciurus vulgaris*	LC	PN1		Be3		-	
Crocidure des jardins	*Crocidura suaveolens*	LC			Be2		-	
Campagnol des Pyrénées	*Microtus pyrenaicus*	LC					-	
Rat noir	*Rattus rattus*	LC					-	
Cerf élaphe	*Cervus elaphus*	LC	GC		Be2		-	
Martre des pins	*Martes martes*	LC	GC	H5	Be3		-	AE
Pipistrelle commune	*Pipistrellus pipistrellus*	LC	PN1	H2, H4	Be2	Bo2	-	AE
Petit Rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*	LC	PN1	H4	Be2	Bo2	-	AE

Tableau 11 : Mammifères présents sur la commune de Lalbenque et statuts de protection et/ou de patrimonialité (en orange, les espèces remarquables) - 2024

La **Genette commune** (*Genette genetta*) est une espèce très discrète et aux mœurs nocturnes. Elle habite les zones de roches et les fourrés denses, souvent à proximité d'eau. Elle est inféodée aux milieux forestiers, bocage, friches, où elle gîte dans les arbres et se déplace avec aisance. Une donnée est connue historiquement (2015) à Marcenac.

Figure 77 : Genette commune prise au piège photo à gauche (H.Meek)

Le **Hérisson d'Europe,** jusqu'alors classé en "préoccupation mineure" sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), est désormais classé en tant qu'espèce "quasiment menacée" (NT). Ce changement de statut, annoncé lors de la COP16 sur la biodiversité, reflète un déclin rapide de sa population dans de nombreux pays d'Europe de l'Ouest. Cette espèce est soumise à plusieurs menaces importantes qui expliquent l'effondrement rapide de ses populations comme la perte et la fragmentation de l'habitat via l'expansion urbaine et l'agriculture intensive, l'usage des pesticides entrainant le déclin des insectes dont il se nourrit, les collisions avec les véhicules.

Les visites de bâti ont permis de mettre en évidence la présence de 2 espèces de chauves-souris au moins sur la commune : la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipustrellus*) et le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), avec un statut de reproduction certaine sur la commune pour cette dernière.

La **Pipistrelle commune** est une petite chauve-souris brune de la taille d'un pouce. Elle se rencontre dans tous les milieux et peut être observée en ville. Ses gîtes sont situés principalement dans/sur le bâti où elle occupe des espaces confinés tels que derrière des volets, dans les linteaux de porte ou de fenêtre, derrière des habillages de façade, dans des coffres de store, des anfractuosités de charpente, etc. Elle pousse de petits cris aigus quand on dérange la colonie ce qui peut permettre de la repérer. Il est souvent difficile de déterminer visuellement certaines espèces de chauves-souris, notamment ceux de la famille des Vespertilionidés dont les pipistrelles font partie. Un seul individu a pu être déterminé comme Pipistrelle commune, celui-ci ayant été trouvé préalablement affaibli sur un chemin.

Le **Petit Rhinolophe** est le plus petit représentant de la famille des Rhinolophidés, dont le nez est « en forme de fer à cheval ». Celui-ci leur sert dans leurs déplacements puisqu'ils émettent leurs ultrasons par cet appendice pour se repérer dans l'espace et chasser. Cette espèce fréquente les forêts de feuillus ainsi que le bocage pourvu d'un important réseau de haies entremêlé de bosquets. La présence de milieux humides aux alentours des sites de mise-bas est systématique. En été, le Petit Rhinolophe gîte dans les combles de bâtiments (églises, châteaux, granges, moulins) ; il apprécie également les chaufferies, les pièces inhabitées ainsi que les dépendances d'habitation. En hiver (de

novembre à fin mars), il se réfugie dans différents types de cavités souterraines (grottes ou caves et soubassements de bâti).

Toutes les espèces de chauves-souris de France métropolitaine sont protégées : il est interdit de les détruire, les mutiler, les capturer ou les manipuler, de les perturber, ainsi que de détruire, altérer ou dégrader leur milieu de vie. Les sites de repos et de reproduction sont ainsi protégés.

Deux colonies de mise-bas de Petit Rhinolophe ont été observées en 2024 : l'une dans une grange à Fréous, l'autre dans les combles de l'église de Paillas où, respectivement, 40 et 19 individus ont été comptabilisés (dont jeunes et femelles gestantes).

Figures 78-79 : Petit Rhinolophe observé dans les combles de l'église Sainte-Croix de Paillas en juillet 2024 – mère et son petit (S.Plaga-Lemanski/LPO Occitanie) et église Sainte-Croix de Paillas (Mairie de Lalbenque)

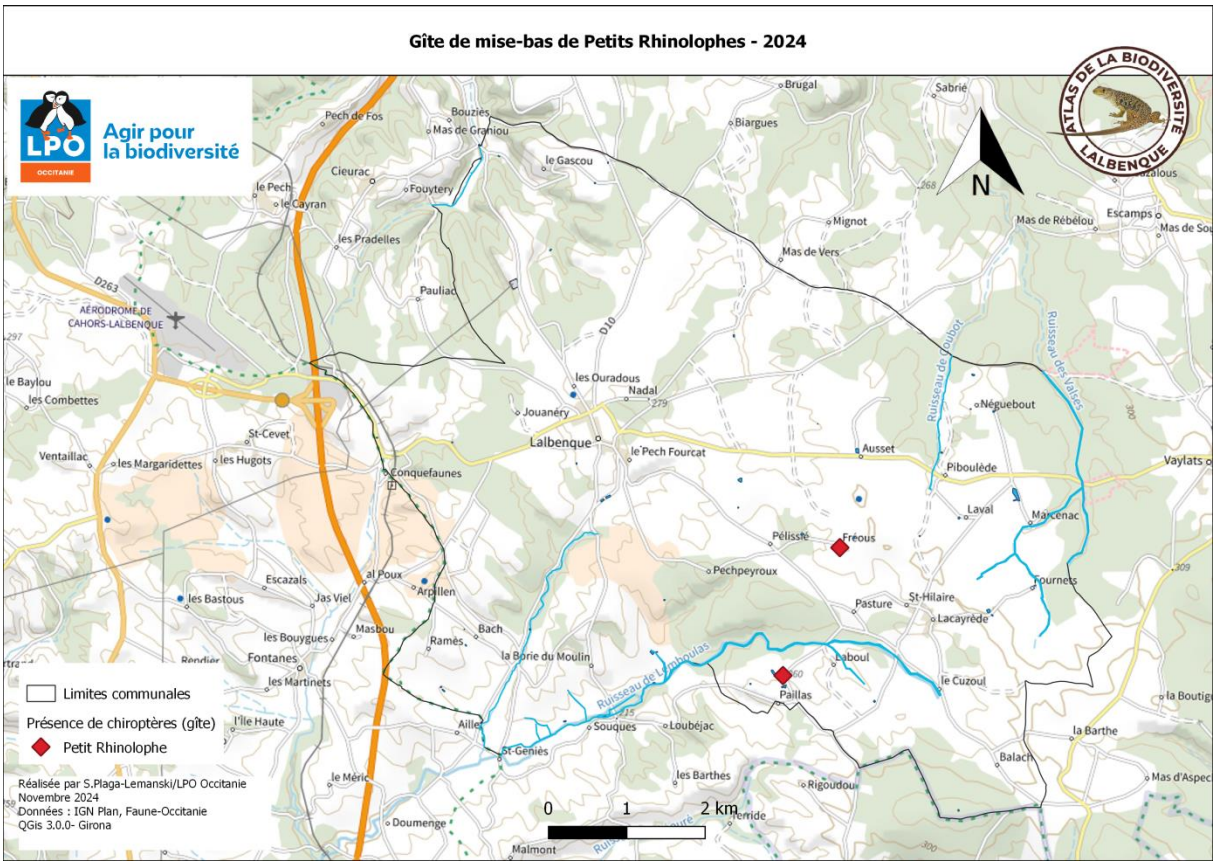

Figure 80 : Localisation des gîtes de mise-bas de Petits Rhinolophes connus à ce jour - 2024

Ces mêmes visites de bâti ont été l'occasion de collecter des pelotes de réjection d'Effraie des clochers permettant d'avoir une image plus fine des micro-mammifères présents sur la commune et alentours.

III. Flore

III.1. Flore patrimoniale

III.1.1 La liste des espèces

Compte tenu de la grande superficie des zones prospectées, les inventaires se sont concentrés sur les espèces à enjeux, de part leur statut de protection, leur patrimonialité ou encore leur caractère menacé.

Aux données relevées lors des deux années d'ABC ont été adjointes des observations fournies à d'autres périodes par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, le CEN Occitanie, Nature en Occitanie, le Conservatoire botanique national Pyrénées Midi-Pyrénées, ou sur les sites de l'INPN ou de Biodiv'Occitanie.

Au total, ce sont 73 espèces de flore à enjeux observées sur la commune. Parmi celles-ci, on retiendra :

- 6 espèces protégées nationalement,
- 5 espèces protégées au niveau départemental,
- 66 espèces patrimoniales, dont 7 à enjeu très élevé,
- 10 espèces menacées ou quasiment-menacées en ex-région Midi-Pyrénées,
- 9 espèces déterminantes ZNIEFF en Occitanie.

Les espèces remarquables relevées sont listées dans le tableau ci-dessous. Y sont détaillés : les statuts sur les listes rouges française et régionale (ex région Midi-Pyrénées), la patrimonialité selon les critères émis par la Parc des Causses du Quercy (2009), leur éventuel classement comme espèce déterminante ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, Occitanie, 2023), dans certain cas la protection, et enfin l'habitat écologique particulier auxquelles elles sont inféodées.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge France	Liste rouge MidiP.	Flore patrimoniale	ZNIEFF	Protection	Habitat
Adonis annua L., 1753	**Adonis d'automne**	LC	LC	E			Mess
Adonis flammea Jacq., 1776	**Adonis flamme**	NT	VU	E	x		Mess
Agrostemma githago L., 1753	**Nielle des blés**	LC	LC	E			Mess
Alisma lanceolatum With., 1796	**Plantain-d'eau à feuilles lancéolées**	LC	LC	AE			ZH
Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	**Orchis à fleurs lâches**	LC	NT	AE			ZH
Anthyllis montana L., 1753	**Anthyllide des montagnes**	LC	LC	TE			PS
Arenaria controversa Boiss., 1840	**Sabline des chaumes**	LC	LC	E		France	PS
Artemisia alba L., 1753	**Armoise blanche**	LC	LC	AE			PS
Asparagus acutifolius L., 1753	**Asperge à feuilles étroites**	LC	LC	AE			
Bifora radians M.Bieb., 1819	**Bifora rayonnant**	NA	LC	AE			Mess
Biscutella guillonii Jord., 1864	**Lunetière de Guillon**	LC			x		PS
Bromus racemosus L., 1762	**Brome en grappes**	LC	LC	AE			
Bupleurum praealtum L., 1756	**Buplèvre élevé**	LC	LC	AE			PS
Bupleurum ranunculoides subsp. *telonense* (Gren. ex Timb.-Lagr.) H.J.Coste, 1893	**Buplèvre de Toulon**	LC	LC	TE			
Bupleurum rotundifolium L., 1753	**Buplèvre à feuilles rondes**	NT	NT	E			Mess
Carex tomentosa L., 1767	**Laîche tomenteuse**	LC	LC	AE			
Carthamus mitissimus L., 1753	**Cardoncelle molle**	LC	LC	AE			PS
Catananche caerulea L., 1753	**Catananche bleue**	LC	LC	AE			PS
Caucalis platycarpos L., 1753	**Caucalide à fruits larges**	LC	LC	AE			Mess
Centaurea paniculata L., 1753	**Centaurée paniculée**	LC	VU				PS
Centaurea stoebe L., 1753	**Centaurée du Rhin**	LC	LC	AE			PS
Cephalaria leucantha (L.)	**Céphalaire blanche**	LC	LC	AE			PS

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge France	Liste rouge MidiP.	Flore patrimoniale	ZNIEFF	Protection	Habitat
Schrad. ex Roem. & Schult., 1818							
Cota altissima (L.) J.Gay ex Guss., 1844	**Anthémis géante**	LC	LC	E			Mess
Cyanus segetum Hill, 1762	**Bleuet des moissons**	LC	LC	AE			Mess
Delphinium ajacis L., 1753	**Dauphinelle d'Ajax**	EN	NT			France	Mess
Delphinium verdunense Balb., 1813	**Dauphinelle de Bresse**	NT	EN	TE	x	France	Mess
Euphorbia seguieriana Neck., 1770	**Euphorbe de Séguier**	LC	LC	AE			PS
Fritillaria meleagris L., 1753	**Fritillaire pintade**	LC	LC	E		Lot	ZH
Gagea villosa (M.Bieb.) Sweet, 1826	**Gagée velue**	LC	EN	TE	x	France	
Galium debile Desv., 1818	**Gaillet chétif**	LC		AE			ZH
Galium timeroyi Jord., 1846	**Gaillet de Jordan**	LC	LC	AE			PS
Galium tricornutum Dandy, 1957	**Gaillet à trois cornes**	LC	LC	E			Mess
Gastridium ventricosum (Gouan) Schinz & Thell., 1913	**Gastridie ventrue**	LC	LC	AE			Mess
Genista cinerea (Vill.) DC., 1805	**Genêt cendré**	LC	LC	E			PS
Genista hispanica L., 1753	**Genêt d'Espagne**	LC	LC	AE			PS
Globularia vulgaris L., 1753	**Globulaire commune**	LC	LC	E			PS
Inula spiraeifolia L., 1759	**Inule à feuilles de spirée**	LC	LC	AE			PS
Lathyrus nissolia L., 1753	**Gesse de Nissole**	LC	LC	AE			Mess
Lathyrus tuberosus L., 1753	**Gesse tubéreuse**	LC	DD	E			Mess
Legousia hybrida (L.) Delarbre, 1800	**Petite Spéculaire**	LC	LC	E			Mess
Leontodon crispus Vill., 1779	**Liondent crépu**	LC	LC	AE			PS
Leucanthemum graminifolium (L.) Lam., 1779	**Marguerite à feuilles de graminée**	LC	LC	E			PS
Linaria arvensis (L.) Desf., 1799	**Linaire des champs**	LC	NT		x		
Linaria simplex (Willd.) DC., 1805	**Linaire simple**	LC	LC	E			
Lolium temulentum L., 1753	**Ivraie enivrante**		CR				ZH
Myagrum perfoliatum L., 1753	**Myagre perfolié**	NA	LC	AE			Mess
Narcissus assoanus Dufour, 1830	**Narcisse à feuilles de jonc**	LC	LC	E		Lot	PS
Narcissus poeticus L., 1753	**Narcisse des poètes**	LC	LC	AE		Lot	ZH

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge France	Liste rouge MidiP.	Flore patrimoniale	ZNIEFF	Protection	Habitat
Narcissus pseudonarcissus L., 1753	**Jonquille**	LC	LC	AE		Lot	ZH
Nigella hispanica L., 1753 var. *hispanica*	**Nigelle de France**		LC		x	France	Mess
Ononis striata Gouan, 1773	**Bugrane striée**	LC	LC	AE			PS
Ophrys lutea Cav., 1793	**Ophrys jaune**	LC	LC	AE			PS
Pistacia terebinthus L., 1753	**Pistachier térébinthe**	LC	LC	AE			
Plantago maritima subsp. *serpentina* (All.) Arcang., 1882	**Plantain de la serpentine**	LC	LC	AE			ZH
Plantago sempervirens Crantz, 1766	**Plantain toujours vert**	LC	LC	AE			PS
Ranunculus gramineus L., 1753	**Renoncule à feuille de graminée**	LC	LC	AE			PS
Ranunculus ophioglossifolius Vill., 1789	**Renoncule à feuilles d'ophioglosse**	LC	VU	TE	x	France	ZH
Rhamnus saxatilis Jacq., 1762	**Nerprun des rochers**	LC	LC	AE			PS
Rhaponticum coniferum (L.) Greuter, 2003	**Leuzée conifère**	LC	LC	AE			PS
Sanguisorba officinalis L., 1753	**Grande Pimprenelle**	LC	LC	E			ZH
Scorzonera hirsuta L., 1771	**Scorsonère hérissée**	LC	LC	E			PS
Serapias vomeracea (Burm.f.) Briq., 1910	**Sérapias en soc**	LC	LC	AE			PS
Sideritis hyssopifolia subsp. *guillonii* (Timb.-Lagr.) Nyman, 1890	**Crapaudine de Guillon**	LC	LC	E			PS
Sisymbrella aspera (L.) Spach, 1838	**Cresson rude**	LC	LC	AE			ZH
Spiraea hypericifolia subsp. *obovata* (Waldst. & Kit. ex Willd.) H.Huber, 1964	**Spirée à feuilles de millepertuis**	LC	LC	AE			PS
Stachys heraclea All., 1785	**Epiaire d'Héraclée**	LC	LC	TE			PS
Teucrium scordium L., 1753	**Germandrée des marais**	LC	LC	E			ZH
Thymelaea passerina (L.) Coss. & Germ., 1861	**Passerine langue-de-moineau**	LC	LC	AE	x		
Tragopogon crocifolius L., 1759	**Salsifis à feuilles de crocus**	LC	DD	E			PS
Trifolium lappaceum L., 1753	**Trèfle fausse-bardane**	LC	DD	TE		Lot	Mess
Vicia peregrina L., 1753	**Vesce voyageuse**	LC	LC	E	x		
Zannichellia palustris L., 1753	**Zannichellie des marais**	LC	LC	AE			ZH

Tableau 12 : Espèces floristiques remarquables recensées sur la commune de Lalbenque (LPO Occitanie, 2024)

Légende :

Listes rouges :	**Patrimonialité :**	**Habitat :**
VU : vulnérable	TE : très élevé	Mess : flore messicole, milieux agricoles
NT : quasiment-menacé	E : élevé	PS : pelouses sèches, zones calcicoles, thermophiles
NT : préoccupation mineure	AE : assez élevé	ZH : zones humides, fraîches
DD : données insuffisantes		
NA : non applicable		

Dans le cadre d'une ORE (Obligation Réelle Environnementale), l'association Nature en Occitanie a également inventorié les Characées autour du hameau de Fournet. Ce sont des algues évoluées que l'on trouve dans les eaux douces et saumâtres. Les végétations à Characées sont reconnues d'intérêt communautaire via la directive européenne « Habitats ». Les herbiers qu'elles constituent sont favorables à la biodiversité aquatique.

Sur les parcelles en question 6 espèces ont été répertoriées sur la quarantaine connues en France :

- *Tolypella prolifera* (Ziz ex A.Braun) Leonh., 1863,
- *Nitella opaca* (C.Agardh ex Bruzelius) C.Agardh, 1824,
- *Chara contraria* A.Braun ex Kütz., 1845,
- *Chara hispida* L., 1753,
- *Chara vulgaris* L., 1753,
- *Chara globularis* Thuill., 1799.

A noter que la première espèce citée, *Tolypella prolifera* n'a pas d'autre station connue en Occitanie.

III.1.2 La répartition communale

La carte ci-après maillée de carrés d'1km² permet de visualiser les enjeux en termes de conservation et de patrimonialité que les relevés floristiques sur la commune de Lalbenque ont mis en avant. Trois principaux secteurs avec des enjeux botaniques élevés sont visibles : Gamasse à l'ouest, Soureilles/Poudally/Longbos au nord et Fournet à l'est.

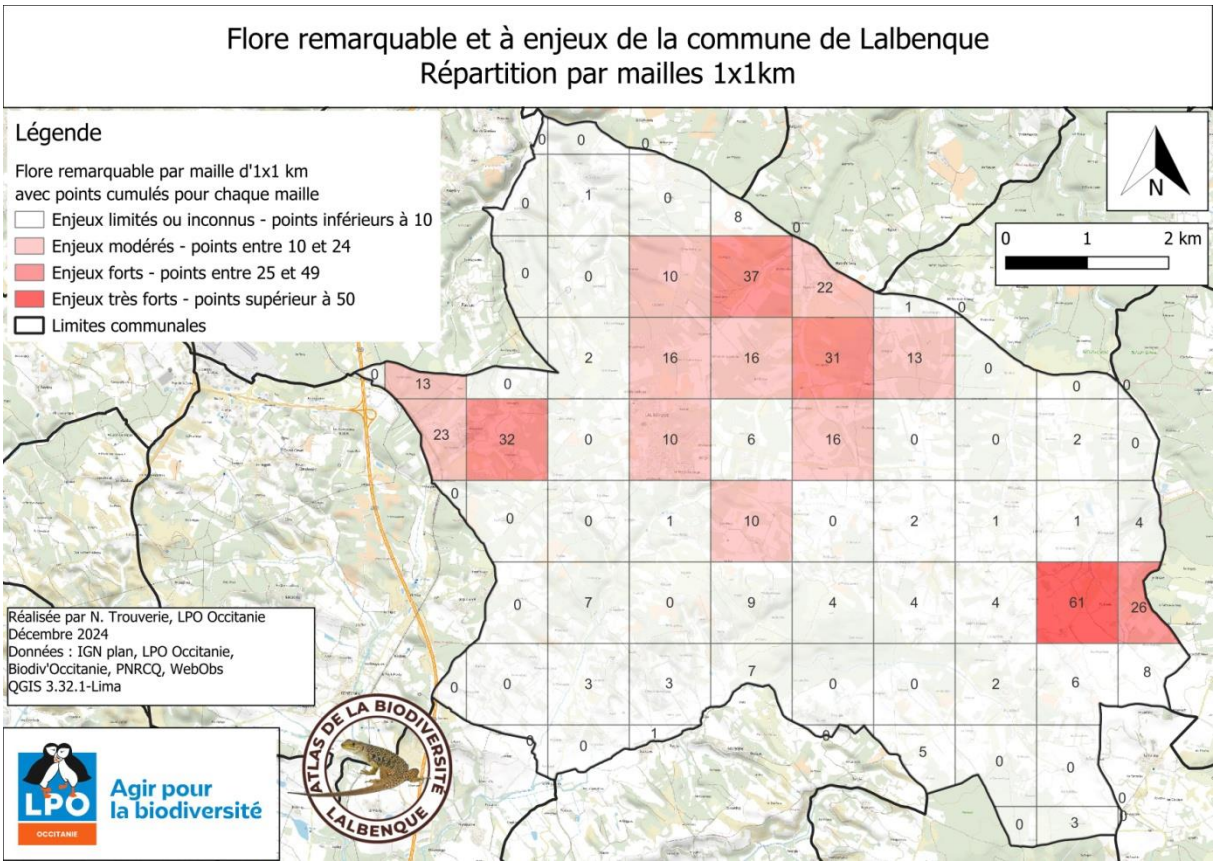

Figure 81 : Plantes patrimoniales et à enjeux sur la commune de Lalbenque (LPO Occitanie, 2024)

Pour les zones de Gamasse et Soureilles/Poudally/Longbos, ce sont en grande majorité les plantes patrimoniales caussenardes de milieux secs et caractéristiques des pelouses calcicoles qui sont présentes.

Le fait que le secteur de Fournet soit le plus riche est lié au fait que l'on y retrouve à la fois une flore calcicole, une flore caractéristique des milieux humides et des espèces messicoles (liées aux moissons). Le très haut nombre de points attribués est également le reflet que cette zone ait été particulièrement prospectée.

Les secteurs qui apparaissent à enjeux limités ou modérés ont été pour certains sous-prospectés et pourraient également révéler une flore d'intérêt. Il est donc primordial d'être vigilants dans les politiques d'aménagement, et de bien entendu limiter l'artificialisation des sols.

Figure 81 : Sabline des chaumes *(Arenaria controversa),* plante des milieux secs, protégée nationalement (V. Aziosmanoff/LPO Occitanie)

Figure 82 : Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), liliacée des prairies inondables, protection départementale (C. Michels/LPO Occitanie)

Ces plantes remarquables méritent d'être prises en compte dans les politiques d'urbanisme futures. Les secteurs d'intérêt cartographiés précédemment devraient être considérés comme des habitats en bon état de conservation dont on devrait préserver les qualités et la fonctionnalité.

Les **plantes messicoles** ont largement disparues des campagnes françaises suite au développement des produits phytosanitaires dans l'agriculture. L'arrêt, ou du moins la réduction de l'utilisation de ces produits néfastes pour la biodiversité, permet de maintenir ce cortège floristique intéressant emblématique des paysages agricoles (bleuet, coquelicot pour les espèces les plus communes).

III.2. Espèces exotiques envahissantes

Six espèces de flore exotique et invasive ont été observées sur la commune de Lalbenque. Ces plantes ne sont pas originaires du continent européen, mais se sont adaptées tant et si bien qu'elles colonisent certains habitats au détriment de la flore locale. Ce sont généralement des espèces pionnières qui produisent de nombreuses graines et peuvent s'installer dès qu'un milieu est perturbé (secteurs mis à nu). C'est pourquoi on les retrouve souvent dans les zones de construction ou les milieux agricoles. Les graines voyageant souvent sous les pneus des véhicules, les bords de route sont aussi des endroits privilégiés pour le développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).

Nom scientifique	Nom vernaculaire
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	**Ailante glanduleux, Faux-vernis du Japon**
Amaranthus retroflexus L., 1753	**Amarante réfléchie**
Ambrosia artemisiifolia L., 1753	**Ambroisie à feuilles d'armoise**
Datura stramonium L., 1753	**Datura officinal**
Phytolacca americana L., 1753	**Raisin d'Amérique**
Senecio inaequidens DC., 1838	**Séneçon du Cap**

Tableau 13 : Espèces floristiques exotiques envahissantes sur la commune de Lalbenque (LPO Occitanie, 2024)

Outre l'aspect concurrentiel pour la biodiversité locale, certaines espèces ont des incidences économiques (perte de revenus agricoles) ou sanitaires (allergies).

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Artemisia ambrosifolia*) est à cet égard très problématique. Cette plante annuelle est extrêment allergisante et dangereuse pour les populations asthmatiques.

Figure 83 : Ambroisie à feuilles d'armoise (LPO Occitanie)

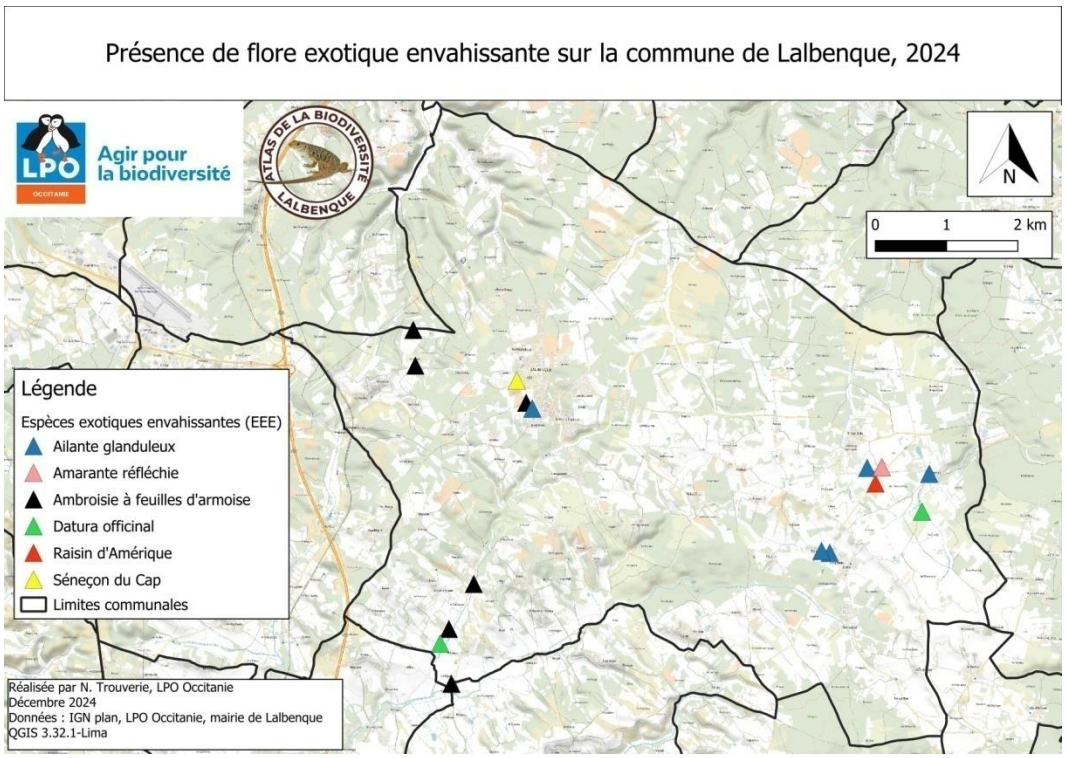

Figure 84 : Présence de flore exotique envahissante sur la commune de Lalbenque (LPO Occitanie, 2024)

IV. Enjeux de biodiversité sur la commune de Lalbenque

L'ABC réalisé sur la commune de Lalbenque a permis de mettre en évidence des secteurs présentant des habitats et des espèces remarquables qu'il conviendra de maintenir et de préserver. Pour autant, ces secteurs ne sont que des échantillons des milieux de vie présents sur la commune, d'autres sont tout aussi intéressants mais n'ont pas pu être prospectés ou mis en évidence au cours de cet inventaire. Préserver la fonctionnalité des milieux naturels c'est préserver le milieu de vie de milliers d'êtres vivants en même temps que notre propre milieu de vie. Les futurs aménagements devront faire l'objet d'une démarche globale incluant les enjeux de biodiversité ici révélés, sans omettre que d'autres sont aussi présents bien que non mis en évidence ici (secteur du Lemboulas par exemple).

Les données faunistiques et floristiques collectées sur la commune permettent de mettre en lumière des zones où plusieurs espèces remarquables ont été observées et présentant des habitats et micro-habitats intéressants. Pour la carte de cumul des enjeux faunistiques et floristiques ci-dessous, les notes de chaque espèce remarquable ont été cumulées par maille.

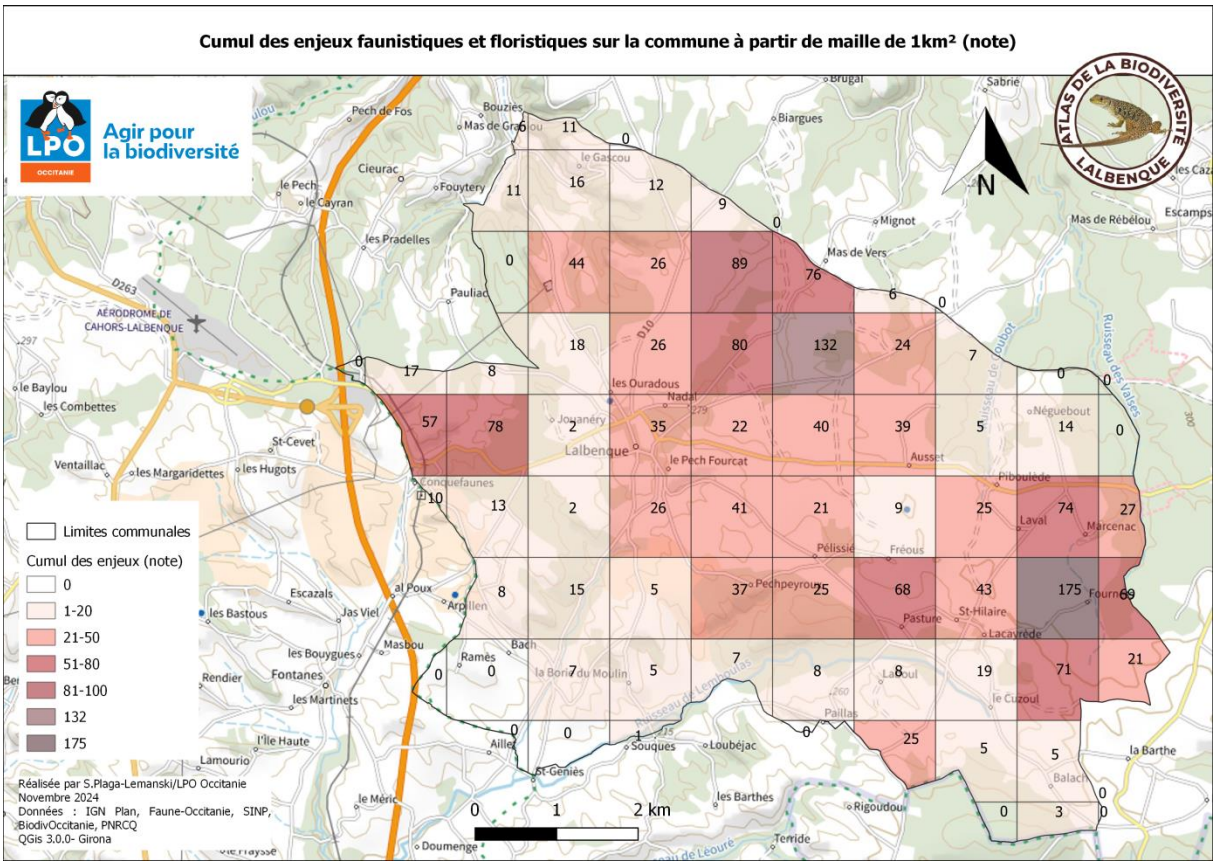

Figure 85 : Cumul des enjeux faunistiques et floristiques sur la commune (LPO Occitanie – 2024)

On constate que deux mailles cumulent plusieurs espèces à forts enjeux : celles situées à Fournet et Longbos. A noter qu'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) a été contractée par M. et Mme Couchoud à Fournet en 2022. En effet, le site de Fournet ou du Mas de Cérès est connu depuis longtemps pour sa grande richesse en plantes messicoles, les cultures y étant labellisées bio et conduites de manière extensive. Le Conservatoire botanique (CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées) y avait mené quelques inventaires au début des années 2010. Des inventaires plus récents menés notamment par Nature en Occitanie montrent une grande richesse faunistique depuis 2017. Ce site

est une mosaïque de cultures, prairies, pelouses sèches et bois, ponctués de mares, fossés, haies, murets de pierre sèche, etc. La pression d'observation y est aussi plus importante que sur le reste de la commune.

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a créé un nouvel outil juridique, permettant aux propriétaires fonciers de faire naître sur leur terrain des obligations durables de protection de l'environnement : **l'obligation réelle environnementale** (ORE).

Codifiées à l'article L. 132-3 du code de l'environnement, les ORE sont inscrit dans un contrat au terme duquel le propriétaire d'un bien immobilier met en place une protection environnementale attachée à son bien, pour une durée pouvant aller jusqu'à 99 ans. Dans la mesure où les obligations sont attachées au bien, elles perdurent même en cas de changement de propriétaire. La finalité du contrat doit être le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de services écosystémiques.

Ainsi, l'ORE est un dispositif foncier de protection de l'environnement qui présente la particularité d'être contractuel et mobilisable par chaque propriétaire foncier, s'il souhaite se saisir des problématiques environnementales.

Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/obligation-reelle-environnementale

Perspectives d'actions

I. Préservation de la biodiversité présente

La commune de Lalbenque accueille une biodiversité riche et intéressante avec 506 espèces faunistiques et floristiques recensées à ce jour. Ce patrimoine se concentre sur 5 secteurs, pour partie en lien avec des ZNIEFF et des sites Natura 2000 existants, et sur le parcellaire de l'ORE contractée par des particuliers à Fournet.

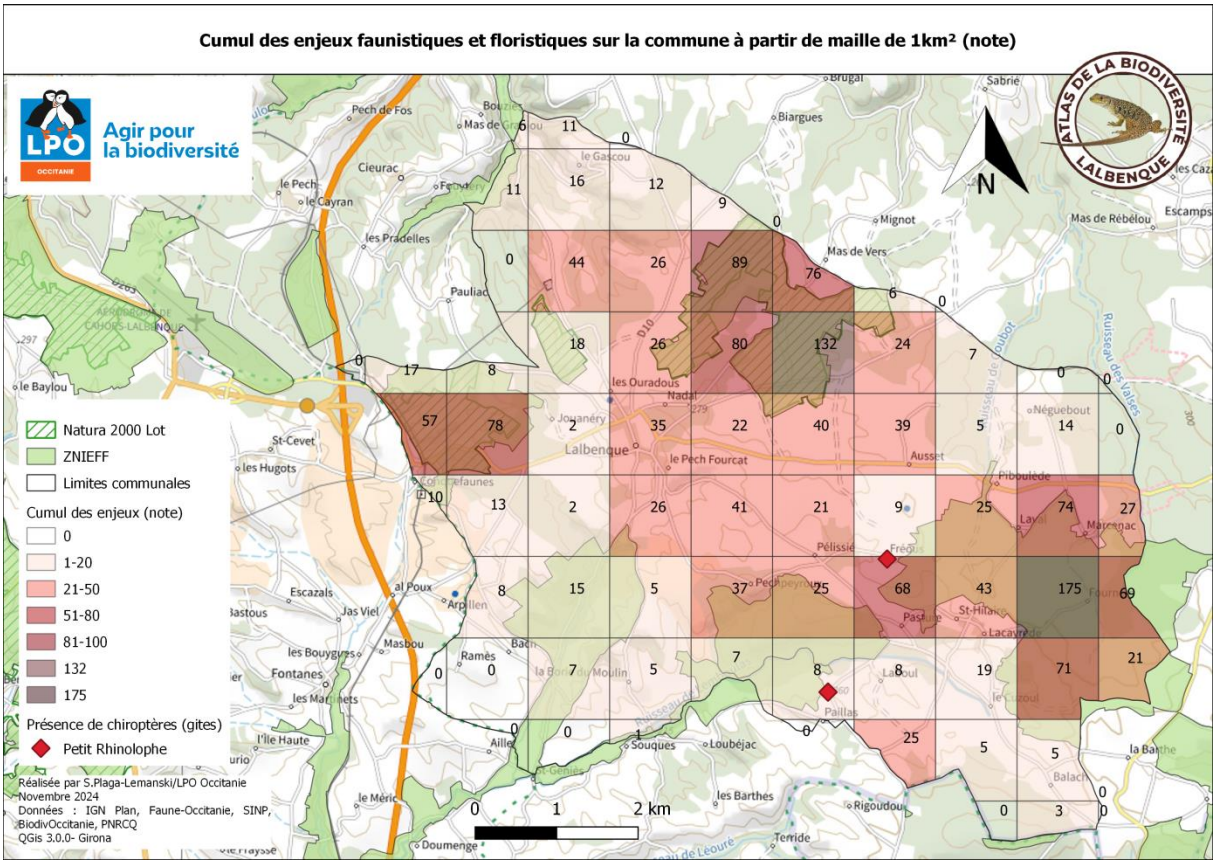

Figure 86 : Cumul des enjeux faunistiques et floristiques sur la commune, ZNIEFF et Natura2000 (LPO Occitanie – 2024)

En dehors de l'ORE, où une obligation légale assure la préservation de la biodiversité présente sur le site, celle-ci peut potentiellement régresser sur le reste du territoire si aucune démarche active de maintien de l'existant n'est engagée.

Pour cela, il est proposé de cibler le foncier où les milieux naturels et les espèces à enjeux ont pu être identifiés. Une rencontre des propriétaires pourrait être envisagée pour connaitre leur utilisation de ces terrains, les informer du patrimoine naturel présent et voir dans quelle mesure la maîtrise foncière ou d'usage (convention de gestion, ORE, …) pourrait être engagée pour la préservation à long terme de ce patrimoine, voire sa gestion lorsque l'état de conservation le nécessite. Les secteurs identifiés en figure 86 sont concernés soit Marcenac-Fournet, Longbos-Les Grèzes-Les Places-Poudally, Jouanéry-Gamasse, Pechpeyroux-Camasse, Pasture-Freous, Mercadier-Bournel.

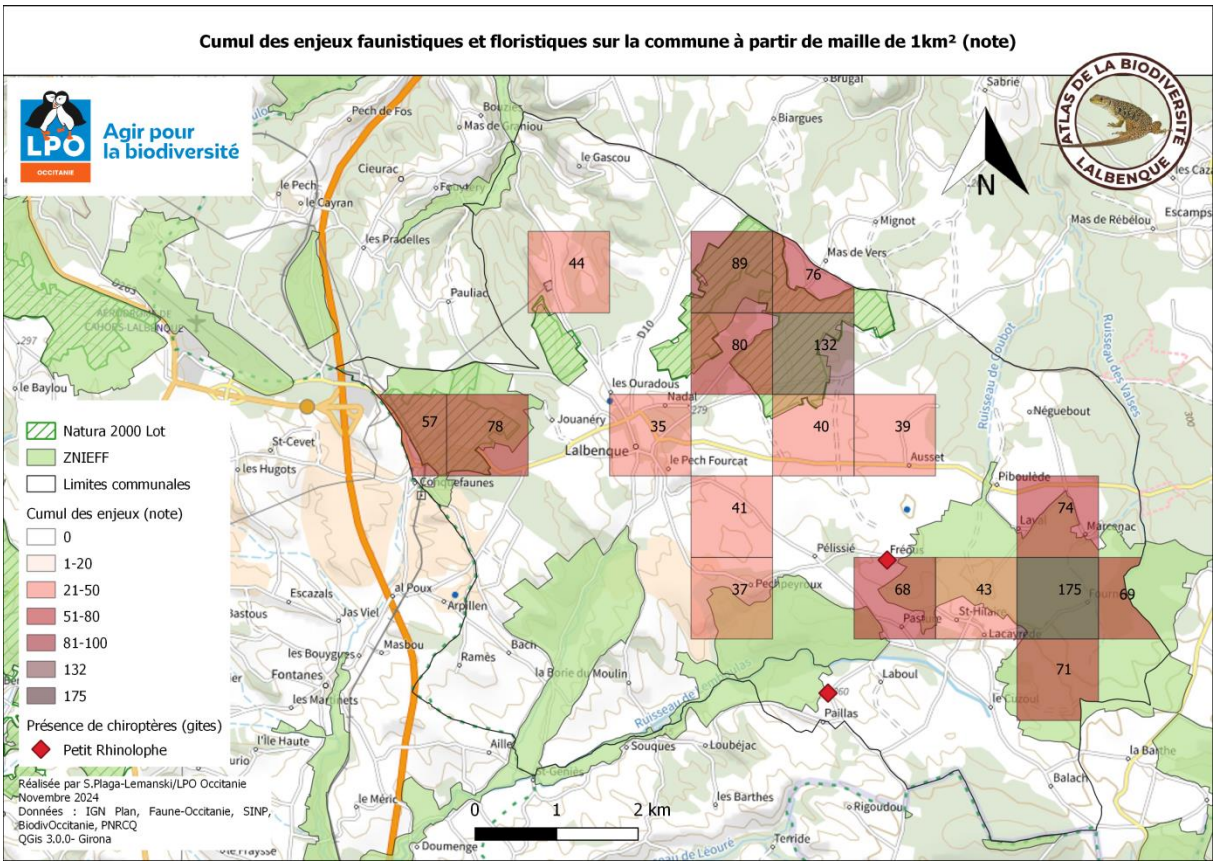

Figure 87 : Cumul des enjeux faunistiques et floristiques sur la commune, ZNIEFF et Natura2000 – Extrait des secteurs à enjeux prioritaires (LPO Occitanie – 2024)

Certaines espèces animales et végétales ont été observées au-delà des secteurs à forts enjeux identifiés précédemment : pour ces dernières, des actions d'information seraient à mener pour sensibiliser à leur présence et leur biologie comme par exemple pour les chauves-souris observées dans l'église de Sainte-Croix de Paillas. En dehors de ce bâti, une concertation serait à mener avec les propriétaires fonciers, en priorité sur les zones de pelouses sèches et les milieux humides.

De même, notamment pour la faune, la présence de corridors écologiques permettant le déplacement des espèces de ces zones vers les secteurs à enjeux est indispensable.

Tous projets d'artificialisation des sols (aménagements, urbanisme, etc.) sont à éviter sur ces secteurs.

II. Corridors écologiques

Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

II.1. Plantation de haies

Chaque année, un linéaire de 11 500 kilomètres de haie se voit disparaître en France, avec seulement 3 000 replantés (source : Afac-agroforesterie). Cette régression, qui s'observe notamment depuis les années 1950, conduit au constat d'une perte de 70 % du linéaire de haie à l'échelle nationale. Pourtant, ce linéaire est indispensable pour le déplacement de nombreuses espèces : en

bordure des parcelles et des bâtiments, les haies forment autant d'espaces naturels de proximité qui peuvent jouer le rôle de corridors, à l'instar des ripisylves, des lisières forestières, des bandes enherbées des bords des routes et autres voies de communication artificielles créées par l'homme.

La plantation de haies à vocation de corridors écologiques serait pertinente sur la commune afin de faciliter ou permettre le déplacement d'espèces. Une étude plus approfondie reste ici nécessaire.

II.2. Maintien et/réouverture des pelouses sèches

Paysages emblématiques du Parc naturel régional des Causses du Quercy, les « pelouses sèches » représentent 6% de sa superficie. Ces dernières sont des étendues d'herbes rases parsemées de petits arbustes et arbres isolés sur des sols pierreux très secs. Leur devenir est toutefois menacé. En effet, de par la déprise agricole et l'abandon du pastoralisme, ces espaces se voient peu à peu coloniser par les ligneux et tendent à se fermer. On parle d'ailleurs de « landes arbustives » lorsque les ligneux (Genévrier, Prunelier, Erable de Montpellier, Chêne pubescent) sont présents, voire abondants, et sont avant-coureurs de la fermeture progressive du milieu qui se poursuivra si aucune mesure de gestion n'est mise en place (pâturage, fauche). Sur ces pelouses sèches, la flore y est souvent riche. On retrouve notamment des orchidées et des espèces patrimoniales telles que la Sabline des chaumes ou l'Aphyllante de Montpellier. Le cortège faunistique est également bien développé et rassemble des espèces protégées comme le Lézard ocellé, l'Œdicnème criard, l'Azuré du serpolet, l'Hermite, la Magicienne dentelée, etc.

Des actions ponctuelles de réouverture de ces milieux, lorsque l'embroussaillement les menace, pourraient être mises en place. Cette pratique n'a bien entendu de sens que si :

- du pâturage peut ensuite y être installé et ainsi entretenir le milieu à moyen terme,
- les parcelles rouvertes permettent de maintenir en bon état de conservation des secteurs à forts enjeux, ou bien des corridors biologiques entre des zones d'intérêts écologiques forts et menacés.

L'élevage ovin est le meilleur moyen de maintenir les pelouses calcicoles en bon été de conservation. Toutefois, la pression de pâturage est à moduler car le surpâturage est évidemment tout aussi néfaste. Une pelouse sèche est un habitat fragile. En phase de restauration, les charges moyennes communément admises sont 2 à 3 équivalent-moutons adultes par hectare et par an (soit entre 0,25 et 0,4 UGB/ha.an). En phase d'entretien, on réduit à 1 à 2 équivalent-moutons adultes par hectare et par an (soit entre 0,16 et 0,32 UGB/ha.an).

La carte ci-après montre la localisation sur la commune du site Natura 2000 « Pelouses de Lalbenque » et la répartition des pelouses calcicoles repérées sur images satellite en 2022 (cartographie selon la nomenclature CORINE Biotope). Si on compare la carte précédente (cf. figure 81) et celle-ci, on remarque combien logiquement les enjeux flore des secteurs nord et ouest se superposent avec le site d'intérêt communautaire (SIC). C'est en tout cas très vrai pour les ZNIEFF des pelouses sèches de Bouyssols et de Conquefaunes (à l'ouest), et des serres de Lalbenque (à l'est), moins pour la ZNIEFF des pelouses sèches de la Pissarate et des Saques (au centre).

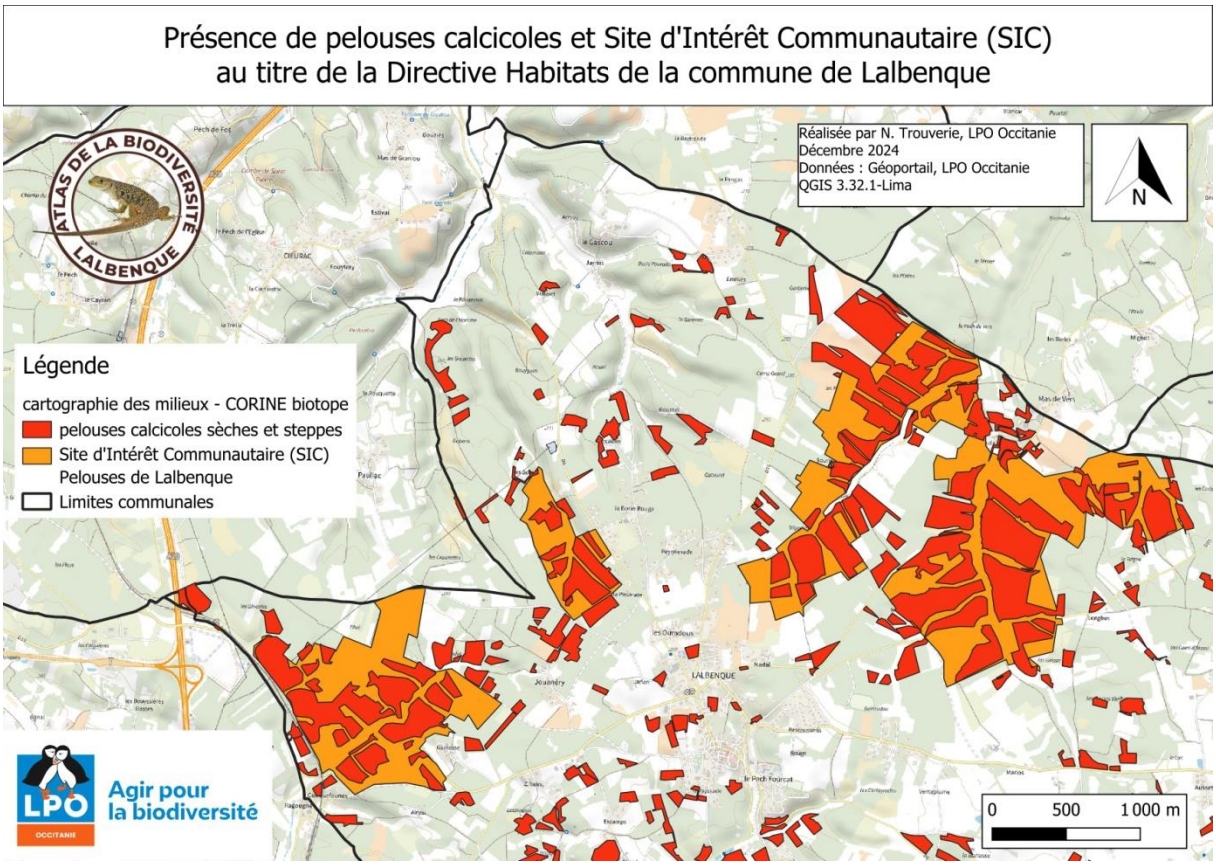

Figure 88 : SIC « Pelouses de Lalbenque » et pelouses sèches en 2022 (LPO Occitanie, 2024)

La conservation des paysages steppiques des ces ensembles est un enjeu de biodiversité très fort. Pouvoir intervenir pour maintenir ce caractère ouvert par des chantiers lorsque cela est nécessaire semble un objectif pertinent dans une démarche de préservation de la biodiversité patrimoniale spécialiste de ce type d'habitat. Il faut être également vigilant quant aux changements de pratiques : la trufficulture par exemple empêche la fermeture complète des milieux et constitue un habitat relais, mais elle déstructure le faciès de pelouse sèche. Cette activité ne doit pas être encouragée dans ces secteurs.

Ces habitats se sont largement réduits en lien avec la déprise agricole. Les espaces favorables pour les espèces aux exigences écologiques spécifiques sont limités. Les évolutions sont rapides et demandent aux animaux et à la flore une réelle capacité d'adaptation et de déplacement (d'autant plus difficile pour la flore et les invertébrés). La comparaison d'images satellite de 2024 et d'une photographie aérienne de 1955 de la ZNIEFF des pelouses des Bories et de Cournesse et prairies des Terriers est particulièrement démonstrative avec la chênaie ayant grandement colonisé tout l'est du site. **Le secteur de Cournesse appartient à la commune. Pour cette zone, une démarche serait à engager avec la commune pour rouvrir la pelouse puis la préserver à long terme.**

ZNIEFF Pelouses des Bories et de la Cournesse et prairies des Terriers, 2024

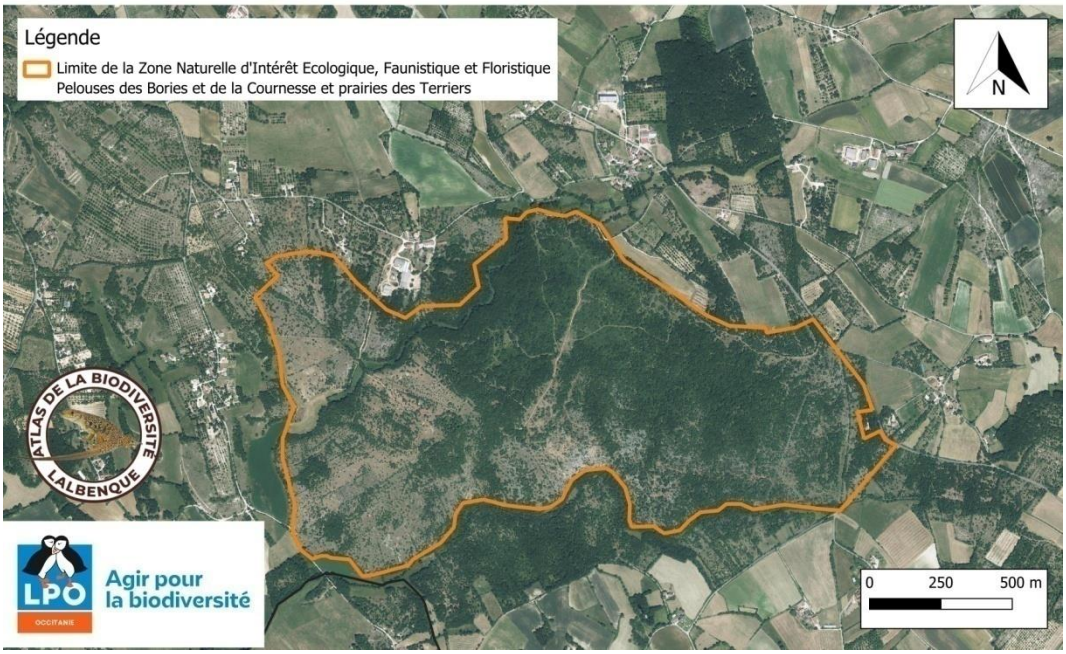

Figures 89 et 90 : ZNIEFF des pelouses des Bories et de Cournesse et prairies des Terriers : en haut, image satellite de 2024 ; dessous, image aérienne de 1955 (Géoportail, Remonter le temps) ; (LPO Occitanie 2024)

III. Cohabitation entre les habitants et la biodiversité de proximité

Les villages, et dans une moindre mesure le bâti urbain, présentent un intérêt pour de nombreuses espèces quand les ressources alimentaires et des abris y sont disponibles. Les espèces anthropophiles sont dépendantes des aménagements urbains et des modes d'entretien de la végétation.

Dans le bâti, les oiseaux cavicoles recherchent dans les anfractuosités une protection contre les prédateurs, un lieu pour se reposer ou un endroit pour nicher en période de reproduction. Selon les espèces, les sites recherchés vont varier : allant de l'aplomb d'un toit pour une Hirondelle de fenêtre à de petites cavités dans les murs pour le Rougequeue noir par exemple. De même, les chauves-souris utilisent les interstices pour se cacher.

I.1. Prise en compte des espèces au quotidien et lors de travaux

La réfection et la modernisation du bâti s'accompagne souvent d'une réduction des cavités disponibles pour les oiseaux et les chauves-souris, entraînant une diminution des populations locales. Une baisse de 24% des effectifs des oiseaux liés au bâti a été observée entre 1989 et 2018 et de 38% de l'effectif des chauves-souris entre 2006 et 2016 (Observatoire national de la biodiversité). Les opérations d'isolation et de rénovations de façades sont particulièrement invasives (voire létales) pour un grand nombre d'espèces (plantes, mousses, insectes, reptiles, amphibiens).

Lors de travaux, les espèces cavicoles peuvent être impactées de trois manières différentes :

- **le dérangement en période de reproduction (oiseau et chauves-souris) et d'hibernation (chauves-souris),**
- **la destruction intentionnelle ou non de l'individu présent et/ou de la couvée et/ou des nids (nids d'Hirondelles de fenêtre par exemple),**
- **la destruction de l'habitat favorable.**

De même, la volonté croissante de mettre en valeur les édifices par des éclairages nocturnes n'est pas toujours compatible avec les besoins de certaines espèces, notamment les chauves-souris les plus lucifuges ou l'Effraie des clochers.

Les espèces présentes dans le bâti sont toutes, en dehors des colombidés, des espèces protégées. Pour les oiseaux, l'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009 interdit sur tout le territoire et en tout temps :

- La destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids
- La destruction, la mutilation intentionnelle, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel
- La perturbation intentionnelle des oiseaux, notamment pendant la période de reproduction et de dépendance, pour autant que la perturbation remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques de l'espèce considérée.

Pour les chauves-souris, les sites de repos et de reproduction sont tous protégés.

Des travaux ont été réalisés dans le pigeonnier de Lalbenque au printemps 2024 pour la construction de planchers entrainant le décantonnement de l'Effraie qui y niche d'année en année. Cette

nidification pourtant connue des coordinateurs des travaux n'a pas semblé être suffisamment importante pour décaler les dates d'intervention malgré les rappels de la réglementation (cf. notes produites dès 2019 et échanges lors de l'ABC). Extrait de La Caselle Enchênée n°87 p7 *« Reste l'épineuse question du retour de la chouette effraie (ou dame blanche) qui, depuis des années, vient nicher et faire ses petits au second étage de ce pigeonnier. Madame la chouette n'a peut-être pas apprécié qu'on vienne déranger sa tranquillité avec les récents travaux printaniers. Va-t-elle revenir cette année encore dans un environnement qu'elle ne va pas reconnaître, avec des odeurs inconnues et un plancher tout neuf ? Madame Tyto alba (c'est son nom scientifique) a sans doute des exigences différentes de celles des humains avides de sécurité pour visiter le patrimoine local. Autant de questions dont la réponse ne tardera pas à venir puisque les œufs de la dame blanche viennent à éclosion au début de l'été ».*

A l'avenir, tous les travaux sur le bâti devront dorénavant prendre en compte les espèces présentes, ou pouvant être accueillies, afin de réduire l'impact de l'urbanisation sur la biodiversité.

Lors des inventaires, une colonie de mise-bas de Petit Rhinolophe ainsi que de nombreux indices de présence d'Effraie de clochers (pelotes de réjection, plumes) ont été observés dans les combles de l'église Sainte-Croix de Paillas à Lalbenque. Des travaux sont envisagés sur ce bâti : la première tranche de travaux portera sur la toiture et la réfection de la vasque du baptistère ainsi que la porte sculptée. Aucune date de travaux n'est arrêtée à ce jour. **Il est impératif que la présence des espèces soit prise en compte et que les travaux soient réalisés à la période de moindre impact soit de novembre à février.** Une demande de dérogation pour le dérangement d'espèces protégées sera à réaliser en amont à l'attention de la DREAL et du CSRPN. Compte-tenu de la présence de l'Effraie des clochers et du Petit Rhinolophe, aucun éclairage nocturne ne devra être mis en place pour ne pas nuire aux espèces présentes.

I.2. Gestion des espaces verts

Des espaces verts gérés écologiquement permettent de concilier le plaisir du jardinier, l'esthétique et la biodiversité.

L'usage des produits phytosanitaires dans les jardins privés appauvrit la flore et les peuplements d'invertébrés, compromettant les ressources alimentaires des espèces qui en dépendent comme le Hérisson d'Europe. De même, la plantation d'espèces végétales exotiques dans ces mêmes jardins ou dans les espaces verts à des fins ornementales réduit les ressources alimentaires et les abris disponibles pour les espèces adaptées à la flore locale, en particulier les insectes. La flore exogène peut aussi entrer en compétition avec la flore autochtone au risque de voir celle-ci se réduire et disparaitre du territoire. Certaines espèces, comme l'Ambroisie, entraine aussi des risques sanitaires.

Une gestion différenciée peut être mise en place en fonction des besoins spécifiques à chaque lieu. Elle consiste sur les espaces verts urbains à ne pas faucher certaines zones au printemps pour laisser pousser la flore spontanée, les hautes herbes et les fleurs sauvages. Il peut s'agir de bandes enherbées, de massifs (îlots non fauchés ou fauchés une fois par an) ou bien même d'une prairie entière. Seules les allées sont tondues pour permettre de circuler aisément. Il est alors conseillé de régler la hauteur de coupe de la tondeuse à 8 cm. Les espaces « plus sauvages » peuvent n'être

tondus qu'une à deux fois par an. Si une seule fauche est privilégier, réaliser la en septembre. Si vous souhaitez effectuer deux fauches, vous pouvez les faire fin juillet puis en octobre.
Les avantages sont multiples : réduction de l'impact sur la microfaune (petits invertébrés) en passant la tondeuse, maintien d'une certaine fraicheur au sol avec les herbes hautes pour éviter l'assèchement rapide de la surface du sol, maintien de la flore au bénéfice des insectes pour leur alimentation et/ou reproduction.

Concernant les haies, arbustes, arbres, il est recommandé de les tailler en dehors de la période de nidification des espèces soit entre octobre et février. A défaut, le risque de déranger une espèce en cours de nidification est important.

Objectifs de préservation

- ✓ **Prise en compte du potentiel écologique du bâti et des espaces verts dans les aménagements urbains et la rénovation du bâti,**
- ✓ **Sensibilisation des habitants à la faune du bâti et à la problématique de l'introduction d'espèces exotiques hors des espaces privés,**
- ✓ **Sensibilisation à la gestion des espaces verts (communaux ou particuliers) de façon différenciée et en dehors de la période de nidification des oiseaux.**

IV. Lutte contre les EEE

Six EEE ont été observées sur la commune de Lalbenque au cours des inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC. Ces plantes doivent être régulées pour limiter leurs impacts néfastes. Des précautions sont néanmoins à prendre en considération quant aux différents modes de lutte mis en pratique. Il est en effet important de savoir que certaines pratiques de gestion peuvent être contreproductives. Les problématiques par espèce exotique envahissante présente et les mesures de gestion adéquate sont disponibles en annexe.

On retiendra dès à présent quelques lignes directrices quant à la gestion de cette flore invasive :

- L'arrachage manuel ou la fauche des jeunes plants est à réaliser avant la floraison et la fructification. L'arrachage paraît plus chronophage, mais il est plus efficace car on retire les racines. Aussi, un à deux passages par an suffisent contre 5 à 6 nécessaires pour la fauche.
- Pas de coupe, ni de dessouchage sur les arbres et arbustes en période de reproduction des oiseaux, de mars à septembre.
- Une seule intervention ne résout pas le problème : des actions répétées plusieurs fois par an, sur plusieurs années, et une veille sont nécessaires.
- Attention aux plantes toxiques et allergènes : prendre les précautions adaptées (Ambroisie, Datura, Ailante).

Chaque citoyen est susceptible d'être concerné et peut signaler la présence d'ambroisie sur la plate-forme via l'un des 3 canaux disponibles :

Onglet « signalement » du site http://www.signalement-ambroisie.fr/
Application mobile Signalement Ambroisie à télécharger gratuitement
Mél : contact@signalement-ambroisie.fr

Objectifs

- ✓ **Recensement participatif des EEE sur la commune**
- ✓ **Sensibilisation à la présence des EEE et aux enjeux biodiversité et sanitaires associés**
- ✓ **Mise en place de chantiers pour éradiquer ou limiter leur présence**

V. Gestion des points d'eau et de leurs abords

Les **zones humides naturelles** sont des réservoirs de biodiversité. Il convient d'y limiter les impacts humains (urbanisation, drainage, pollution) et en contrepartie y favoriser des écoulements naturels et la préservation des zones d'épanchement des crues.

Plusieurs mares et points d'eau ont été recensés sur la commune. Les mares assurent de nombreuses fonctions hydrologiques et rendent de multiples services écosystémiques : lutte contre les inondations et sécheresses, alimentation de la nappe souterraine, etc. Elles sont aussi des réservoirs de vie indispensables pour de nombreuses espèces tant comme simple site d'abreuvement que comme site de ponte pour les amphibiens ou les odonates. Leur caractère isolé et la gestion des points d'eau et de leurs abords directs peuvent entrainer la perte ou la fragilisation de la faune et de la flore associées.

Une mare est un milieu aquatique stagnant soumis à un processus d'évolution naturelle la conduisant inéluctablement vers son comblement. L'intervention humaine est nécessaire pour maintenir les petits points d'eau sur le long terme. Des entretiens légers et réguliers sont préférables à un gros entretien qui sera beaucoup plus invasif pour le milieu.

Si des travaux sont nécessaires, et ce quelle que soit leur nature, quelques règles doivent être respectées :

- **la période des travaux doit être comprise entre octobre et janvier, période la moins impactante pour les espèces qui s'y trouvent.**
- **intervenir sur un tiers de la mare par an (et non toute la mare en une fois)**
- **laisser les végétaux arrachés ou la vase retirée au moins 48h sur les berges pour permettre aux espèces s'y trouvant de retourner dans leur milieu.**

Hors point d'eau destiné à la pêche, il faut éviter toute introduction d'espèces exotiques, animales ou végétales, ou encore de poissons, qui déstabiliseraient l'équilibre naturel de la mare.

Les mares sont considérées par la Loi sur l'eau comme des milieux d'intérêt général à préserver du fait de leur raréfaction (Code de l'environnement, article L201-1, 211.1 et 214-1). Elles peuvent abriter de nombreuses espèces protégées soumises à la réglementation dont la destruction, l'altération ou la dégradation de leur habitat ou site de reproduction sont interdits. Le non-respect de ces interdictions peut être passible d'une peine de 6 mois d'emprisonnement et 9000€ d'amende.
Les mares sont aussi considérées comme des éléments paysagers selon le code de l'urbanisme (article 123-1-7). Les communes peuvent aussi les protéger en les intégrant à leur PLUi(h) pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique. La protection peut être étendue aux milieux bordant la mare tels que les arbres, la prairie ou le bois.

Quelques exemples de gestion des points d'eau sont proposés par la suite.

IV.1. Lac de Bournel

Le lac de Bournel, situé au nord ouest de la commune, est un point d'eau intéressant pour la biodiversité avec des prairies attenantes, des haies et des arbres à proximité. Un bel herbier est visible dans le lac. Des prospections spécifiques pour les papillons et les libellules y ont été réalisées au printemps en 2023 et 2024.

Figures 91 et 92 : Lac de Bournel en mai 2023 (S.Plaga-Lemanski/LPO Occitanie)

A l'été, nous avons pu constater qu'un « entretien » du lac avait été réalisé : l'herbe était tondue à ras jusqu'à la haie et sur les abords de l'eau. En septembre, l'épareuse a été passée enlevant les quelques buissons restants et les herbes encore présentes au bord de l'eau ont été rasées. Toutes les haies entourant la parcelle ont également été rasées. Cet entretien drastique du site a détruit tous les habitats et micro-habitats intéressants pour la biodiversité. Suite à la tonte (en juillet– par 40°C – puis septembre), plus aucun insecte ou presque n'a été observé.

Figures 93 et 94 : Lac de Bournel en juillet 2023, le site a été complètement tondu (C. Michels)

En effet, la majorité des rhopalocères pondent sur des plantes hôtes. Quelque que soit ces dernières, il est nécessaire qu'elles soient présentes et perdurent afin de permettre à l'espèce d'effectuer son

cycle biologique complet et aux générations suivantes de voir le jour. Une fauche précoce (avant le 31 juillet) entraine la diminution des effectifs de papillons par destruction directe des pontes et des chenilles ainsi que la perte de la ressource florale et donc de nourriture pour les adultes. De même, les libellules effectuent leur phase larvaire en milieu aquatique puis, s'aidant de la végétation présente sur les berges, remontent à la surface puis à l'air libre pour effectuer leur métamorphose.

L'adaptation des périodes d'entretien et du type d'entretien est primordiale pour le maintien de la vie sauvage. Afin de préserver la biodiversité, tout en permettant aux usagers de profiter du site, une gestion raisonnée peut être mise en place en laissant des zones en libre évolution et en fauchant les zones de passages et les quelques zones pour permettre de s'installer au bord du lac. Les trois fauches seront à réaliser : entre le 1er mars et e 15 avril, fin juillet-début août puis en octobre. Il est par ailleurs préférable de ne pas réaliser la fauche trop tôt en journée car les reptiles tout comme les insectes sont moins actifs et leur fuite est ralentie.

Figure 95 : Exemple de gestion raisonnée à mettre en place au Lac de Bournel (commune de La Barre de Monts)

Concernant les abords du point d'eau, ces derniers ont été complètement fauchés. Ici aussi, il est intéressant de **garder des « zones tampons » au niveau des berges avec environ 1m sans fauche**. En effet les insectes, amphibiens mais également certains oiseaux ont besoin de plantes pour se nourrir, se reproduire ou se déplacer en toute sécurité.

La gestion raisonnée pourrait aussi être mise en place sur les autres lacs de la commune.

IV.2. Lac de Marcenac

Le lac de Marcenac est situé à l'est de la commune de Lalbenque. D'une surface de près de 7000 m², il représente la plus grande étendue d'eau de la commune. Ce lac est peu profond (mesure de 80cm de profondeur réalisée par le club de pêche pour la partie la plus profonde). Une partie du lac est utilisée en réserve incendie pour un volume de 200 m^3. Le lac a été curé pour la dernière fois dans les

années 90 par M.Laby (source : club de pêche). L'entretien des abords du lac était effectué jusqu'en 2022 par le club de pêche.

Le lac de Marcenac est un site d'activités loisirs prisé par les habitants de la commune et des communes voisines tout comme des vacanciers : site de pêche, d'événements (*Lacoustique* Festival), de modélisme (une plateforme est présente à cet effet)…, il attire de nombreuses personnes toute l'année.
Dans le cadre de l'ABC de la commune de Lalbenque, la LPO Occitanie a été sollicitée par la mairie pour prendre contact avec l'association du club de pêche afin de préconiser des actions d'entretien favorables tant aux usagers du lac qu'à la biodiversité.

Compte-tenu de l'activité de pêche dans le lac de Marcenac et de la présence d'espèces invasives (poissons chat, écrevisses américaines), le site n'est pas favorable à la présence d'une biodiversité naturelle aquatique (amphibiens notamment en dehors du complexe des Grenouilles vertes ou du Crapaud épineux). De fait, les préconisations de gestion concernent les abords du site afin de le rendre plus favorable notamment à la petite faune (oiseaux, petits mammifères) et aux insectes. Il a été proposé, dans une note rendue en décembre 2023 et validée par le club de pêche et la mairie, le maintien des typhaies (formation végétale constitué de massettes) au nord et au sud du lac ainsi qu'une gestion différenciée pour les abords du lac afin de concilier les activités de loisirs des usagers du site et la biodiversité.

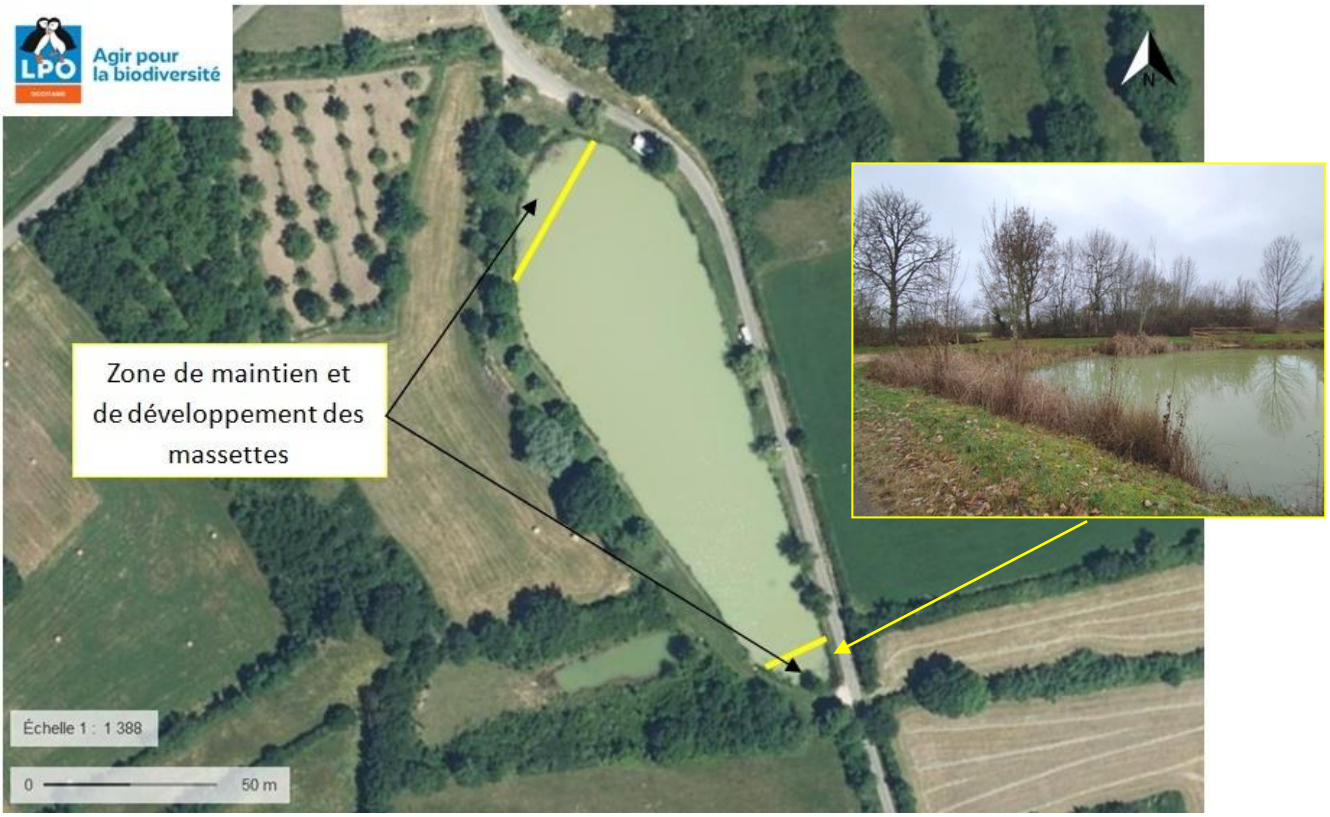

Figure 96 : Zone de maintien et de développement des massettes
(S.Plaga-Lemanski/LPO Occitanie - 2023)

Pour favoriser la présence des oiseaux et rendre le site plus attractif, il est possible de mettre en place des aménagements simples comme des piquets/perchoirs pour le Martin-pêcheur.

Objectifs de préservation

- ✓ **Prise en compte des espèces liées aux points d'eau et leurs abords ;**
- ✓ **Sensibilisation à la gestion des points d'eau (dates, gestion douce) et des leurs abords (gestion raisonnée à mettre en place)**
- ✓ **Mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité**

VI. Aménagements en faveur de la biodiversité

Les édifices religieux présents sur la commune ont été prospectés au cours de l'ABC afin d'y recenser la faune potentiellement présente. Il a ainsi été constaté que seule l'Eglise Sainte-Croix de Paillas n'est pas grillagée et peut donc accueillir des chauves-souris et/ou de l'Effraie des clochers (les deux en l'occurrence). Il serait pertinent d'ouvrir l'accès des autres bâtis pour permettre aux espèces de s'y installer.

Dans le bourg, l'église est grillagée. Lors de la visite des combles, seuls des Pigeons domestiques ont été observés dans les combles (deux individus ne trouvant visiblement pas de sortie, comme d'autres auparavant compte-tenu de la présence de plusieurs cadavres). Toutes les ouvertures sont grillagées. Des aménagements pourraient être réalisés pour permettre aux chauves-souris d'utiliser ce site comme site de repos ou de mise-bas. Pour ce faire, le grillage pourrait être remplacé par des dispositifs en bois laissant passer exclusivement les chauves-souris. Les figures ci-dessous sont issues d'un travail réalisé par le PNR des Caps et Marais d'Opale. Des aménagements similaires peuvent être mis en place pour cette église.

Les fenêtres de ce clocher, dont les vitres étaient totalement hermétiques au passage des chauves-souris, ont été remplacées par des panneaux de bois avec accès aux chiroptères intégrés (croix).

Le grillage qui obturait cette meurtrière a été remplacé par ce dispositif en bois. L'écartement entre les barreaux laisse passer les chauves-souris et interdit l'accès aux pigeons. Il s'agit d'un aménagement simple et à moindre coût.

Figure 97 : Exemple d'aménagements possibles pour rendre l'église du bourg accessible aux chauves-souris tout en empêchant l'accès aux pigeons – extrait du Guide technique du PNR des Caps et Marais d'Opale

L'église Saint-Hilaire est elle aussi grillagée. Elle pourrait devenir un lieu de nidification et/ou de repos de l'Effraie des clochers en lui permettant d'avoir accès aux combles sans pour autant retirer le grillage. Pour ce faire, une découpe de 20cm² sera opérée dans le grillage puis un nichoir à Effraie des clochers sera installé (accolé ou non à l'ouverture selon la configuration du site). Un exemple de nichoir installé dans le clocher de l'église de Couzou est visible sur la figure ci-dessous. Plus proche géographiquement, un nichoir à Effraie a été installé dans le clocher de l'église de Bach. La LPO Occitanie pourra vous accompagner pour l'installation de ce nichoir.

Figure 98 : Eglise de Saint-Hilaire et focus sur les ouvertures avec abat-sons (S.Plaga-Lemanski/LPO Occitanie)

Figure 99 : Exemple d'un nichoir à Effraie installé dans le clocher de l'église de Couzou. Une simple ouverte et un nichoir permette à la chouette de retrouver un site de nidification potentiel (V.Laffaguette/LPO Occitanie)

La chapelle de Balach est elle aussi entièrement fermée. Elle pourrait être accueillante pour les chauves-souris en modifiant le sens des barreaux actuellement présent à la fenêtre. En effet, ces derniers sont disposés à l'heure actuelle verticalement, ce qui empêche le passage des chauves-souris. L'installation de barreaux horizontaux, espacés de 11 à 13 cm, leur permettra de passer tout en limitant le risque d'intrusion par d'autres espèces.

Figure 100 : Chapelle de Balach et ouverture avec des barreaux verticaux (S.Plaga-Lemanski/LPO Occitanie)

VII. Poursuite des inventaires

Tous les bâtiments communaux ont été prospectés à la recherche de chauves-souris ou de présence de rapaces. Cependant, plusieurs bâtiments appartenant à des particuliers restent à prospecter. Il serait pertinent de poursuivre les inventaires pour améliorer la connaissance des chauves-souris sur la commune et continuer la sensibilisation des habitants à la faune du bâti.

De même, toute la commune n'a pas pu être prospectée. Un défaut de connaissance apparait dans le sud et au sud-ouest de celle-ci. La réalisation d'inventaire complémentaire y serait pertinente.

VIII. Implication des citoyens et usagers

La biodiversité est un patrimoine naturel commun et sa préservation nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire communal dont les habitants font partie.

A titre individuel, chacun peut contribuer à la connaissance en continuant de partager ses données comme cela a été le cas au cours de l'ABC, soit par mail à la LPO Occitanie soit via les sites et applications dédiées (Faune-Occitanie, NaturaList ou les observatoires citoyens du PNRCQ). De même, la préservation et la restauration du patrimoine naturel est à la portée de tous.

La sensibilisation est aussi à poursuivre. Elle peut être réalisée par des citoyens déjà impliqués et concernés et/ou poursuivis avec un réseau de bénévoles et experts de la LPO Occitanie.

Leur sensibilisation peut passer par divers outils pour aboutir à leur mobilisation selon des degrés variés :

-Poursuivre un programme annuel d'animation, avec des bénévoles et/ou experts, en lien avec la biodiversité observées sur la commune et en articulation avec les objectifs proposées dans les perspectives d'actions,

-Proposer des concours photographiques thématiques pour valoriser la biodiversité lalbenquoise et accéder à la connaissance de nouvelles espèces. Une exposition pourrait être réalisée dans d'autres communes pour valoriser le travail réalisé au cours et après l'ABC,

-Valoriser la biodiversité de la commune dans un livret à destination du grand public, habitants ou estivants, disponible sur le site de la mairie et à l'Office du Tourisme,

-Poursuivre le travail avec l'école de Lalbenque et l'essaimer aux autres établissements scolaires de la commune,

-Poursuivre les actions de connaissance et de préservation de la biodiversité en lien avec les chantiers proposés par les habitants ou le Conseil municipal (nettoyage des mares, restauration du pigeonnier…) pour s'assurer du moindre impact de ces derniers sur les espèces,

-Nommer des ambassadeurs Nature pour la promotion de pratiques favorables à l'accueil de la biodiversité dans les zones habitées et les jardins…

Conclusion

La commune de Lalbenque accueille un patrimoine naturel diversifié avec 505 espèces faunistiques et floristiques recensées à ce jour dont 164 espèces remarquables. Ce patrimoine se concentre sur 5 secteurs, pour partie recouvrant les ZNIEFF et les sites Natura 2000 existants, et sur le parcellaire de l'ORE contractée par des particuliers à Fournet.

La préservation de la biodiversité présente est à ce jour nécessaire tant par actions de protection que par des interventions ciblées sur des secteurs précis (pelouses sèches, mares, haies, aménagements pour la faune) et aux périodes de moindre impact pour les espèces. La sensibilisation de tous les usagers restent à poursuivre pour éviter le dérangement et/ou la destruction des espèces protégées. L'amélioration des corridors écologiques contribuera également à réduire la vulnérabilité du territoire face au changement climatique en cours.

Par ailleurs, la dynamique initiée lors de l'ABC, via la mise en place d'un groupe de bénévoles impliqués dans des inventaires ou la participation des écoles via le Refuge LPO ou les chantiers, est un véritable atout pour la commune et mérite d'être accompagnée pour perdurer.

L'engagement de la commune dans une labellisation Territoire Engagé pour la Nature (TEN) pourrait lui permettre une mise en réseau avec d'autres collectivités régionales engagées dans une telle démarche et la reconnaissance de l'engagement déjà pris.

ANNEXE

Nom de l'espèce	Problématique	Identification	Mesures de gestion	Période favorable	Mesures de précaution
Ailante glanduleux, Faux-vernis du Japon (*Ailanthus altissima*)	Peuplement dense inhibant les plantes autochtones et la régénération des forêts. Colonisation rapide dans différents écosystèmes (prairies semi-sèches, forêts thermophiles et paysages alluviaux)	Arbuste ou arbre atteignant 25 m de haut. **Feuilles imparipennées, longues de 40-60 cm**, à 4-12 paires de folioles atteignant 10 cm de long, **lancéolées, acuminées, entières**, à dents glanduleuses espacées. **Fleurs vert blanchâtre,** à 5 pétales, en grappes multiflores. **Samares semblables à celles des frênes, mais torsadées, groupées** par 1-4, longues de 4 cm, larges de 0,5-1 cm, jaunes et purpurines, portant la graine au milieu.	Arrachage manuel des jeunes plants Cerclage Dessouchage	Printemps pour les jeunes plants Automne, hiver pour les arbres	Avant chaque intervention, se protéger de tous risques de contacts avec la plante. Les jeunes rameaux sont densément poilus, les poils peuvent provoquer des allergies respiratoires tout comme le pollen. Il est recommandé de prendre les précautions nécessaires (gants, lunettes et masque respiratoire) et les personnes sujettes aux allergies renoncent à s'engager.
Amarante réfléchie (*Amaranthus retroflexus*)	-Hautement fructifère -Toxique pour le bétail (à haute dose) -Baisse de rendement dans les cultures	Plante dressée, poilue, tige cannelée brun-rougeâtre, jusqu'à 1 m de hauteur. Les feuilles alternes sont de formes ovales terminées en pointe, avec de longs pétioles. Les fruits sont de forme ovoïde et de couleur noire.	Fauchage Arrachage	D'avril à juillet	-Ne pas traiter chimiquement ! En plus d'être nocif pour tout l'environnement, ce procédé peut rendre la plante résistante. -Ne pas travailler mécaniquement le sol. -Nettoyage des outils

Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisifolia*)	- Hautement allergisante - Impacts économiques agricoles	- Plante annuelle de 20cm à 2m, - Tige dressée, souvent velue et ramifiée, - Feuilles vertes des deux côtés, minces, très découpées, - Fleurs vert pâle à jaunes, en épis 	Arrachage Fauche	D'avril à septembre (avant grenaison)	Il est recommandé que les personnes sensibles au pollen ne participent pas aux actions d'arrachage, Ne pas déplacer les plantes après grenaison (à gérer l'année suivante)
Datura officinal (*Datura stramonium*)	Risques sanitaires : Peut être mortelle en cas d'ingestion Troubles de la vue en cas de contact oculaire	Plante annuelle de 30 cm à 2 m de haut, à odeur fétide, et à racine pivotante. Les feuilles sont relativement grandes, jusqu'à 20 cm, ovales, fortement sinuées, portant des dents aiguës et à base asymétrique. Les fleurs, solitaires, généralement blanches ou jaunâtres, de 7 à 12 cm de long à corolle soudée en tube. Le fruit de forme ovoïde de la taille d'une noix est couvert d'épines longues et robustes. 	Arrachage manuel des plants avant montée en graines Fauchage mécanique en cas de placettes étendues	Mars à octobre	TOXIQUE Port de gants obligatoire en cas de manipulation Ne pas brûler les pieds arrachés (fumée hallucinogène et toxique) Regrouper les résidus de gestion sur un tas spécial dans un endroit isolé en attendant leur dégradation

Raisin d'Amérique *(Phytolacca americana*)	-Compétition avec les espèces locales -Toxiques pour les animaux et les hommes -Baisse de la ressource fourragère sur les zones où elle est implantée	Plante herbacée jusqu'à 3m de hauteur Grandes feuilles ovales, fleurs rose pâle à 5 pétales en grappe dressée, baies pourpre-noir en grappe pendante. 	-Sur les jeunes plants : Arrachage précautionneux des jeunes plants (friables) - Sur des plants plus matures : Fauche ou broyage + arrachage manuel des racines ⚠ Si les baies sont mûres, élimination prioritaire des grappes !	Avant la floraison (de mai à septembre) Avant la fructification (Juillet)	-Evacuation des résidus vers un centre agréé (incinération/méthanisation) -Eviter de réaliser les travaux en période de fructification. -Renouvellement sur plusieurs années pour réduire la banque de graines
Séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*)	-Diminution de la biodiversité -Très toxique pour le bétail	 Plante qui pousse en « bouquet », feuilles très fines et vertes, tige haute et glabre. Les fleurs sont jaunes. Se distingue des autres séneçons par son aspect « touffu » et bouquet à la base.	-Sur jeunes foyers ou zones peu praticables : Arrachage manuel ou avec de petits outils avant fructification (fin juin) Sur plants plus matures : -Fauchage répété dans la saison (1 à 2 fois) et sur plusieurs années -Enfouissement des plants (uniquement si fait avant fructification !)	Mai à novembre	-Ne pas laisser les résidus sur place si plantes bien avancées dans le stade végétatif (Peuvent continuer la maturation des graines après arrachage !) -Export des déchets vers un centre agréé -Surveillance et renouvellement sur plusieurs années